

**DÉLIBÉRATION N° 2024-2025_078
du conseil d'administration de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance en date du 8 juillet 2025

7. « Approbation des délibérations des CFVU du 15 mai 2025 et du 26 juin 2025 »

Point n° 7.1 « Campagne DU, DIU, Prépa, pour l'année universitaire 2025-2026 : créations, modifications et abrogations » (CFVU du 15 mai 2025 – pour vote)

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 26 Membres représentés : 6 Total : 32	Suffrages exprimés : 32 Pour : 32 Contre : 0

VU le code de l'éducation, et notamment l'article L.712-6-1 ;

VU la délibération 2024-2025_106 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent la campagne DU, DIU, Prépa, pour l'année universitaire 2025-2026 : créations, modifications et abrogations, présentée.

Besançon, le 08/07/2025

Le président,

Hugues DAUSSY



Annexe :

Annexe 7.1.1 Délibération CFVU_2024-2025_106 Campagne DU DIU Prépa 2025-2026 créations modifications abrogations

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités

Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté

**DÉLIBÉRATION N°2024-25_106
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université Marie et Louis Pasteur**

Séance du jeudi 15 mai 2025

3. Campagne DU-DIU-Prépa, pour l'année universitaire 2025-2026 : créations, modifications, abrogations

La délibération étant présentée pour AVIS

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 3
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 29
Membres présents : 24	Pour : 29
Membres représentés : 8	Contre : 0
Total : 32	

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur, après en avoir délibéré, rendent un avis favorable sur les 5 demandes de créations, 6 demandes de modifications de tarif, 17 demandes de modifications autres et 5 demandes d'abrogations des diplômes universitaires – diplômes interuniversitaire (DU-DIU) et prépas pour l'année universitaire 2025-2026.

Besançon, le 15 mai 2025

Pour le Président et par délégation
Le directeur général des services



Thierry CAMUS



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

- Diplômes universitaires, diplômes interuniversitaire, prépa : créations, modifications et abrogations.







Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté

ABROGATIONS

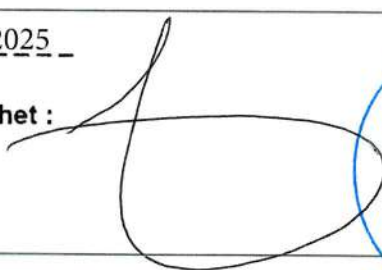

DEMANDE D'ABROGATION
COMPOSANTE : UFR SJEPG
INTITULE du diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel l'abrogation est demandée :

DU Evaluator Social de l'Autonomie des Personnes Agées à Domicile (ESAPAD)






VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Isabelle Moesch	04/03/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Christine Lopez	25/03/2025		
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Pascal Gillon	18/03/2025		



VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : 25/03/2025 _ Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Christophe Lang	Date : 18/03/2025 _ Signature et cachet :  







DEMANDE D'ABROGATION
COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé (Besançon)
INTITULE du diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel l'abrogation est demandée :
DIU CHIRURGIE DE LA MAIN
Il sera remplacé par le DIU FORMATION AVANCEE EN CHIRURGIE DE LA MAIN
VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Laurent OBERT	03/04/25		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	04/04/2025		 Pour la Présidente de l'UFI et par délégation La Responsable des Services Administratifs Carole COINTEAU
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	15/04/2025		



VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Pr Thierry MOULIN, Mr le Doyen de l'UFR Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet :  

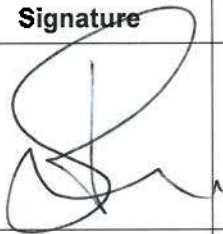

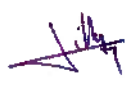

DEMANDE D'ABROGATION
COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé (Besançon)
INTITULE du diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel l'abrogation est demandée :
DIU CLINIQUE DU PSYCHOTRAUMATISME ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT
VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Thierry MOULIN	<u>18, 03, 2025</u>		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	<u>18, 03, 2025</u>	La Responsable des Services Administratifs 	 Carole COINTEAU
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	<u>02/ 04 / 2025</u>		


VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14</u> / 04 / 2025 <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Pr Thierry MOULIN, Mr le Doyen de l'UFR Sciences de la Santé	Date : 16 / 04/ 2025 Signature et cachet :  







DEMANDE D'ABROGATION
COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé (Besançon)
INTITULE du diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel l'abrogation est demandée :
DIU NATIONAL DE TELEMEDECINE
Il sera remplacé par le DIU NATIONAL DE TELEMEDECINE – TELESOIN – SANTE NUMERIQUE
VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Thierry MOULIN	14/04/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	14/04/2025		Pour la Présidente de l'UF: et par délégation La Responsable des Services Administratifs Carole COINTEAU
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	08 / 04 / 2025		


VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Pr Thierry MOULIN, Mr le Doyen de l'UFR Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

DEMANDE D'ABROGATION
COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé (Besançon)
INTITULE du diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel l'abrogation est demandée :
DIU PSYCHIATRIE DU SUJET AGE
VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Thierry MOULIN	<u>18 / 03 / 2025</u>		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	<u>18, 03, 2025</u>	La Responsable des Services Administratifs 	
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	<u>02 / 04 / 2025</u>		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14 / 04 / 25</u> <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Pr Thierry MOULIN, Mr le Doyen de l'UFR Sciences de la Santé	Date : <u>16 / 04 / 2025</u> Signature et cachet : 

CREATIONS

DEMANDE DE CREATION

DIPLOME UNIVERSITAIRE – DU / DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE – DIU

1. CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

TYPE DE DIPLOME

(Cocher la case correspondante)

- X** **DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU)**
 DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)
 AUTRE TYPE DE CERTIFICATION (HABILITATION, CERTIFICAT...PRÉCISER) :

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur l'arrêté et sur le parchemin 

_ DUEF A2.1, Diplôme universitaire d'études françaises, Langue, Culture et Société _

PARCOURS PEDAGOGIQUES¹

La formation offre-t-elle plusieurs parcours ? Oui **X Non**. Si oui, quels sont les libellés :

PARCOURS : _____

PARCOURS : _____

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :

- Nom de la composante : Centre de Linguistique appliquée
- Adresse : 6 rue Gabriel Plançon

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Nom et prénom : Paula VENTURA
- Statut : PRCE
- Coordonnées professionnelles
 - Téléphone : 03 81 66 52 08
 - Mail : paula.ventura

NIVEAUX des enseignements DE LA FORMATION : (*DEUST, BUT, Licence, Master, ou Doctorat*)

Attention les DU, DIU ne délivrent pas d'ECTS.

¹ Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION : 1 semestre

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION :

Indiquer l'année universitaire d'ouverture de chacune des années d'études que comprend le cursus de la formation :

- La 1^{re} année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / 2_ / 5_ / - 20 / 2_ / _ 6/
- La 2^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /
- La 3^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /

CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE

Voir. « Guide pour la création de la formation »

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
05	langues	22	Français langue étrangère

2. CONTACTS ET LIEUX DE LA FORMATION

COMPOSANTE RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- Nom de la composante : centre de linguistique appliquée
- Adresse : 6 rue Gabriel Plançon
- Directeur : Carlos Tabernero
- Email : carlos.tabernero@univ-fcomte.fr
- Tél. : 03816652

COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S) de l'UMLP :

(À décliner pour toutes les composantes associées)

- Nom de la composante :
- Adresse :
- Directeur :
- Email :
- Tél. :

ETABLISSEMENT(S) DE FORMATION PARTENAIRE(S) POUR LES DIU :

À décliner pour tous les établissements partenaires – convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement

- Nom de l'établissement :
 - Adresse :
 - Directeur :
 - Email :
 - Tél. :
 - Responsable pédagogique :
 - Email :
 - Tél. :

LIEU(X) DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :

Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée

- Nom : Centre de linguistique appliquée
- Adresse : 6 rue Gabriel Plançon - Besançon

3. CONTEXTE DE CREATION DE LA FORMATION

ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CETTE FORMATION

Le diplôme s'adresse à des étudiants étrangers désireux de se perfectionner en français afin d'intégrer des cursus universitaires en France. Il s'adresse également à des étudiants d'universités étrangères souhaitant valider un semestre de formation en France, dans le cadre de partenariats existants ou à construire.

Exemples d'universités et institutions partenaires existants en 2025 : Université d'Aoyama (Japon), Université Western Michigan (États Unis), Université SUNY (États Unis), Knox College (États Unis) Université de Tamkang (Taïwan), Université de Thammasat (Thaïlande), Université de Xiamen (Chine), Institut français du Japon (Japon), Euromanagement (Indonésie), Nobel Academy (Indonésie), Université d'Hanoï (Vietnam), Université du Funai (Nigéria)...

Ce diplôme permettra de répondre à certaines exigences de certains ministères étrangers et organismes français souhaitant des inscriptions en DU : Ambassade d'Arabie Saoudite, SFERE, Campus France.

L'ouverture du DU A2.1 permettra d'intégrer les étudiants qui auraient un niveau faible pour intégrer le DUEF B1.1 et dont le niveau A2 a été acquis partiellement dans le souci de la réussite de leur mobilité encadrée.

METIERS CIBLES

Se référer au lien suivant :

<https://www.francetravail.org/opendata/repertoire-operationnel-des-meti.html?type=article>

- Désignation du ou des métiers ciblés par la formation :

- Désignation des code(s) ROME correspondants :

https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjOrN265eDKAhWCOBoKHRpMDxkQFgg-MAQ&url=http%3A%2F%2Ftravail-emploi.gouv.fr%2FIMG%2Fpdf%2FFAP-2009_Introduction_et_table_de_correspondance.pdf&usq=AFQjCNF1fhrsxFG6OxPW4Vx01f5B7Gx3ew

Ce diplôme ne vise pas une qualification professionnelle. Il a pour objectif la formation linguistique de futurs étudiants ou intervient en complément d'une formation universitaire entreprise à l'étranger.

PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Préciser les manifestations d'intérêts des secteurs professionnels et/ou des employeurs concernés

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

MODALITES DE SUIVI :

- Présentiel**
 Distanciel
 Hybride (présentiel et distanciel)
 Formation dupliquée : une promotion en présentiel et une promotion en distanciel

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale : Étudiants étrangers souhaitant s'inscrire dans un cursus universitaire en France ou souhaitant valider un semestre d'études en France dans le cadre d'une formation universitaire à l'étranger.

PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :

Niveau A2 du CECR non acquis, déterminé par des tests de placement dans la semaine précédant le début des cours, ou

DUEF délivré par une université membre de l'ADCUEFE validant un niveau A1 acquis.

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation :

- Nombre d'heures d'enseignements à l'Université : 1 semestre, 13 semaines, 234 heures.
- Nombre d'heures de stage (le cas échéant) : 0

Si plusieurs années de formation, à décliner ensuite pour chaque année.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation générale de la formation :

Rédiger une synthèse de présentation (contexte, objectifs, plus-value...)

Programme détaillé :

Ajouter autant de lignes que nécessaires.

Si plusieurs années de formation : dupliquer le tableau pour chaque année de formation.

Unités d'enseignements / modules	Compétences visées (Verbe d'action + complément)	Outils pédagogiques (séminaires, logiciels spécifiques, terrain, outils spécifiques, plateformes technologiques, travail de groupe, immersion virtuelle etc.)	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
UE 020 - Pratiques d'expression et de compréhension orales	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre des enregistrements courts sur des sujets de la vie quotidienne et de la vie en société Comprendre des énoncés simples Parler sur des sujets simples de la vie quotidienne et de la vie en société Répondre à des questions simples et en poser sur des sujets familiers Réagir à des affirmations simples sans être toutefois capable de soutenir une conversation Interagir dans la vie courante: établir un contact social, s'excuser, inviter, conseiller... 	L'enseignement est articulé autour des approches communicative et actionnelle, avec mise en oeuvre des tâches et projets. Les cours seront adossés à l'usage d'outils numériques support (moodle, tablette) permettant ainsi d'exploiter la littéracie numérique afin de permettre aux étudiants de se familiariser avec les objets numériques d'apprentissage.	UE obligatoire Evaluation continue.
UE 021 - Pratiques d'expression et de compréhension écrites.	<ul style="list-style-type: none"> Lire et comprendre des textes simples pour trouver des informations Lire pour interagir (courriers) Lire pour le plaisir. Ecrire un texte simple et cohérent Ecrire pour parler de soi Ecrire pour le plaisir 		UE obligatoire Evaluation continue
UE 022 - Approche des réalités socioculturelles.			UE obligatoire Evaluation continue

	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir des conventions concernant la posture, le contact visuel, la distance à respecter entre les personnes Adapter de se conformer aux codes culturels les plus couramment utilisés Maîtriser les compétences interculturelles pour apprendre à apprendre en français Solliciter des compétences interculturelles pour savoir s'adapter en contexte professionnel en France 		
UE 023 / Prononciation – Phonie - Graphie	<ul style="list-style-type: none"> Maitriser la discrimination auditive entre les phonèmes du français Améliorer la production des phonèmes du français Se familiariser avec les phénomènes les plus fréquents en prosodie Maitriser le système graphique du français 		UE optionnelle Mutualisée avec le DUEF B1.1 Evaluation continue
UE 105 / Théâtre et langue	<ul style="list-style-type: none"> S'approprier une culture à travers l'étude, l'interprétation, la mise en scène de textes de théâtre francophone S'initier au théâtre : jouer des personnages, imiter, improviser, imaginer la langue en situations authentiques variées. 	L'enseignement est articulé autour des approches communicative et actionnelle, avec mise en oeuvre des tâches et projets. Les cours seront adossés à l'usage d'outils numériques support (moodle, tablette) permettant ainsi d'exploiter la littéracie numérique afin de permettre aux étudiants de se familiariser avec les objets numériques d'apprentissage.	UE optionnelle Mutualisée avec le DUEF B1.1 Evaluation continue
UE 111 / Bande-dessinée	<ul style="list-style-type: none"> Découvrir un aspect socioculturel méconnu en prise avec plusieurs pans de la culture francophone Développer des compétences heuristiques (observer, émettre des hypothèses, inférer, déduire) <p>Elargir son répertoire communicatif écrit (structures et lexiques du français familier / courant / soutenu) grâce à la richesse expressive de la bande dessinée</p>		UE optionnelle Mutualisée avec le DUEF B1.1 Evaluation continue

	<ul style="list-style-type: none"> Progresser en expression orale (description, narration, échanges en sous-groupes) 		
UE 103 / Prononciation, rythme et intonation	<ul style="list-style-type: none"> Entendre les différences entre les sons du français et savoir les reproduire Savoir utiliser la musique de la parole Entendre ses propres erreurs de prononciation et tenter de les corriger. 		UE optionnelle Mutualisée avec le DUEF B1.1 Evaluation continue
UE 104 / Approche du texte littéraire	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir des repères sur la production littéraire en France, principalement des XX^e et XXI^e siècles. Entrer en relation avec les textes de manière sensible, personnelle et créative, développer une approche autonome de la lecture. <p>Améliorer ses compétences de compréhension-production, écrite et orale, dans le cadre d'une approche sensible des textes, y compris dans leur dimension sonore.</p>		UE optionnelle Mutualisée avec le DUEF B1.1 Evaluation continue
	<ul style="list-style-type: none"> 		

5. MODALITES DE CANDIDATURES

UTILISATION E-CANDIDAT :

X Oui Non. Si non, joindre le dossier de candidature.

LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

X Oui Non

Un questionnaire de positionnement :

X Oui Non

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

Oui **X** Non

Autre :

Oui si oui, préciser : _____

Instance ou personne compétente qui propose l'admission (soit le responsable de la formation ou soit une commission dont la composition est à préciser)

•

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

•

VALIDATION D'ACQUIS :

Pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :

Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. ». « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».

Instance compétente qui propose l'admission :

Sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de :

(Préciser la composition non-nominative de la commission de validation des acquis, le nombre et la qualité des membres)

- Directrice Adjointe
- Coordinateur programme DUEF

Personne compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis) :

La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- Responsable pédagogique de la formation : Directrice Adjointe

6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Contrôle continu avec notes sur 20. La moyenne globale est sur 20, les UE 100 et 101 sont affectées du coefficient 2, les autres UE du coefficient 1.

JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

Jury composé des enseignants du DU, sous la présidence d'un enseignant-chercheur de l'université.

7. MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :

- Le CLA propose dans le cadre de sa démarche qualité un questionnaire de satisfaction en fin de formation sur limesurvey.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS :

Un formulaire spécifique est à la disposition des étudiants pour exprimer toute réclamation. Les réclamations en fonction du niveau sont soit traitées en scolarité soit par la directrice adjointe-responsable des formations.

AMELIORATION CONTINUE :

- Dans le cadre de notre amélioration continue, des réunions bilans sont effectuées avec les équipes pédagogiques mais également avec certains groupes d'étudiants (échantillon) à mi-parcours de la formation. De plus toutes réclamations fait l'objet d'une saisie dans un tableau commun à la direction et à la scolarité permettant de mettre en œuvre des actions d'amélioration.
- A savoir que cette formation fait l'objet d'une labellisation qualité FLE qui a lieu tous les 4 ans.

8. DETAILS DES HEURES MOBILISEES POUR LA FORMATION

Attention : 50% des intervenants doivent être des enseignants de l'université

VOLUME HORAIRE POUR L'INSCRIT (voir tableau page suivante) :

À décliner en autant d'années et/ou de parcours que propose la formation.

Le volume horaire pour l'inscrit est le nombre d'heures suivies par les apprenants (et non le nombre d'heures d'enseignement des intervenants) :

- *Exemple : un module de deux heures peut être animé par deux intervenants*
 - *Nombre d'heures suivies pour l'apprenant : 2 heures*
 - *Nombre d'heures d'enseignement mobilisées : 4 heures (2 heures par intervenant)*

Si plusieurs enseignants et/ou intervenants co-animent une même unité d'enseignement (ou un même élément constitutif d'une UE), indiquer les noms de TOUS les enseignants ou intervenants

Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation de diplômes nationaux ou d'établissement (DU-DIU) en indiquant leur référence Apogée.

Titre et contenu des unités d'enseignements (UE) et éléments constitutifs d'UE (ECUE)	Codes CNU de l'enseignement cf. Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant/intervenant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit à la formation				Volume horaire total pour l'inscrit	Volume horaire par enseignement en Équivalent TD	Ref Apogée (le cas échéant)
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)			
UE 020 / Pratiques d'expression et de compréhension orales		Nom : CHANELIERE Qualité : PRCE Etablissement : CLA		97,5			97,5		
UE 021 / Pratique d'expression et de compréhension écrites		Nom : VEERMERSCH Qualité : PRCE Etablissement : CLA		78			78		
UE 022 / Approches des réalités socioculturelles		Nom : ESSAIES Qualité : CDI Etablissement : CLA		19,5			19,5		
UE 023 / Prononciation – Phonie - Graphie		Nom : FERRER Qualité : PRCE Etablissement : CLA		19,5			19,5		
UE 105 / Théâtre et langue		Nom : MALLET Qualité : PRCE Etablissement : CLA		19,5			19,5		
UE 111 / Bande-dessinée		Nom : CHAMPILOU Qualité : PRCE Etablissement : CLA		19,5			19,5		
UE 104 / Approche du texte littéraire		Nom : FRISA Qualité : PRCE Etablissement : CLA		19,5			19,5		
Total				234			234		

VOLUME HORAIRE PAR ENSEIGNANT (UNIV-FC ET HORS UNIV-FC) :

Intervenant enseignant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : ESSAIES Prénom : Chokri Qualité : CDI	CLA	CLA	CDI	19,5h ETD Dont 19,5h ETD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique à valider par la composante : 5				
Nom : CHANELIERE Qualité : PRCE Etablissement : CLA	CLA	CLA	PRCE	97,5h ETD Dont 97,5h ETD rémunérées
Nom : VERMEERSCH Qualité : PRCE Etablissement : CLA	CLA	CLA	PRCE	78h ETD Dont 78h ETD rémunérées
Nom : ESSAIES Qualité : CDI Etablissement : CLA	CLA	CLA	CDI	19,5h ETD Dont 19,5h ETD rémunérées
Nom : CHAMPILOU Qualité : PRCE Etablissement : CLA	CLA	CLA	PRCE	19,5h ETD Dont 19,5h ETD rémunérées
Nom : MELCORE Qualité : PRCE Etablissement : CLA	CLA	CLA	PRCE	19,5h ETD Dont 19,5h ETD rémunérées
Nom : FERRER Qualité : PRCE Etablissement : CLA	CLA	CLA	PRCE	19,5h ETD Dont 19,5h ETD rémunérées
Nom : MALLET Qualité : CDI Etablissement : CLA	CLA	CLA	PRCE	19,5h ETD Dont 19,5h ETD rémunérées
Nom : FRISA Prénom : Frédérique Qualité : PRAG	CLA	CLA	PRCE	19,5h ETD Dont 19,5h ETD rémunérées
TOTAL				

VOLUME HORAIRE PAR INTERVENANT PROFESSIONNEL (NON ENSEIGNANT) : AUCUN

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
TOTAL			

9. BUDGET ET TARIF DE LA FORMATION

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	31 200,00 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	15/19
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	234
TARIF HORAIRE (hors frais d'inscription)	6,83 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT (hors frais d'inscription)	1600 euros





MONTANT DU COÛT PEDAGOGIQUE ET DES FRAIS D'INSCRIPTION PAR INSCRIT :

COÛT PEDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	1600 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1775,00 euros

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

10. VISA

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION :

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Paula VENTURA	11 / 04 / 2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Oumou AGNE	18 / 04 / 2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal Gillon	17 / 04 / 2025 _		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE :

Avis du conseil de la composante	Date : <u>04 / 04 / 2025</u> _ _ _ _ <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Carlos TABERNERO	Date : <u>18 / 04 / 2025</u> Signature et cachet :  

DEPENSES		
Enseignements (*)		28 080,00 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		0,00 €
Hébergement des enseignants		0,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		28 080,00 €
Charges communes SeFoC'AI	10%	3 120,00 €
Charges UFR ou IUT	0%	0,00 €
Cout total du DU DIU		31 200,00 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		
Reste à financer		31 200,00 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		19
------------------------------------	--	-----------

*En deça de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		1 642,11 €
--------------------------------	--	------------

Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires		1 600 €
---	--	----------------

Tarif horaire		6,837606838
---------------	--	-------------

Heures et types d'enseignement		
Nombre d'heures total de la formation		234
Enseignants de l'UMLP	nbre h CM	
	nbre h TD	234
	nbre h TP	
	Total eq TD	234
	Cout enseignant U	28 080,00 €
Vacataires	nbre h CM	
	nbre TD	
	nbre h TP	
	Total eq TD	0
	Cout vacataire	0,00 €
Total	Cout total enseigne	28 080,00 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 €	<i>cout horaire TD enseignant</i>
----------	-----------------------------------

61,15 €	<i>cout horaire TD vacataire</i>
---------	----------------------------------

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle		Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphitheatres					
< 300 places					
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage			0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage			0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage			0,00 €
> 300 places					
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage			0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage			0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal					
	1j	3552			0,00 €
	1/2j	1847			0,00 €
	1h	426			0,00 €
Salles banalisées					
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage			0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage			0,00 €
Salles spécialisées					
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique					
	1j	743			0,00 €
	1/2 j	426			0,00 €
	1h	129			0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs					
	1j	568			0,00 €
	1/2j	284			0,00 €
	1h	116			0,00 €
Location MONT					
Tarifs partenaires					
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage			0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage			0,00 €
Frais de salles - coût total					0,00 €

Frais complémentaires pour le fonctionnement général	
Nature des frais complémentaires	Coût
Coût total des frais supplémentaires	0,00 €

Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)

Extrait de la délibération du conseil de gestion du CLA du 3 avril 2025

Point 3 : Création DUEF A2.1

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 26 Membres en exercice : 26 Quorum : 13	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 12 Membres représentés : 7 Total : 19	Suffrages exprimés : 19 Pour : 18 Contre : 1

Les membres présents et représentés du conseil de gestion approuvent la proposition de création du DUEF A2.1.

Besançon, le 4 avril 2025

Pour la Présidente et par délégation
Le Responsable des services
administratifs du CLA
Florian CHAPEY

Florian Chapey

Annexe n°2 : création DUEF A2.1

Délibération transmise pour validation en CFVU de l'Université Marie & Louis Pasteur

Annexe n°2 : création DUEF A2.1

CREATION DU : DUEF A2.1

Cette création va permettre de répondre aux difficultés pédagogiques rencontrées avec certains groupes en mobilité encadrée et répondre à de nouvelles mobilités (le projet SFERE).

DU Etudes Françaises « langue, culture et société » A2.1
Tableau d'attribution des crédits ECTS

Unités d'enseignement - UE	Heures en présentiel	ECTS
UE fondamentales		
020 – Pratiques d'expression et de compréhension orales	7h30	12
021 – Pratiques d'expression et de compréhension écrites	6h	10
022 – Approche des réalités socioculturelles	1h30	2
UE optionnelles communes au DUEF B1.1		
103 – Prononciation, rythme et intonation	1h30	3
104 - Etude de textes littéraires	1h30	3
105 - Théâtre	1h30	3
111- Bande dessinée	1h30	3
023- Prononciation-Graphie-Phonie	1h30	3

DEMANDE DE CREATION

DIPLOME UNIVERSITAIRE – DU / DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE – DIU

1. CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

TYPE DE DIPLOME

(Cocher la case correspondante)

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (DU)
 DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur l'arrêté et sur le parchemin 

DIU EUROPEEN DE MICROCHIRURGIE NIVEAU 1 : SUR SIMULATEUR

PARCOURS PEDAGOGIQUES¹

La formation offre-t-elle plusieurs parcours ? Oui Non. Si oui, quels sont les libellés :

PARCOURS : _____

PARCOURS : _____

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :

- Nom de la composante : **UFR des Sciences de la Santé**
- Adresse : **19 rue Ambroise Paré 25000 BESANCON**

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION :

- Nom et prénom : **Dr LOISEL François**
- Statut : **Maître de conférences des Universités**
- Coordonnées professionnelles : **Service de Chirurgie Orthopédique, Traumatologique, Plastique et Reconstructrice, SOS mains, CHU J. Minjoz, 3 Bd A. Fleming, 25000 Besançon**
 - Email : **francois.loisel@univ-fcomte.fr**
 - Tél. : **0381668285**

CO-RESPONSABLE

- Nom et prénom : **Dr PLUVY Isabelle**
- Statut : **Maître de conférences des Universités**

¹ Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

- Coordonnées professionnelles : **Service de Chirurgie Orthopédique, Traumatologique, Plastique et Reconstructrice, SOS mains, CHU J. Minjoz, 3 Bd A. Fleming, 25000 Besançon**
 - Email : isabelle.pluvy@univ-fcomte.fr
 - Tél. : **0381668285**

NIVEAUX des enseignements DE LA FORMATION : (DEUST, BUT, Licence, Master, ou Doctorat)

Attention les DU, DIU ne délivrent pas d'ECTS.

BAC + 6

NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION : **une année**

Ce DIU doit être validé pour prétendre candidater au DIU Européen de microchirurgie niveau 2 : sur animaux.

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION : **2025-2026**

Indiquer l'année universitaire d'ouverture de chacune des années d'études que comprend le cursus de la formation :

- **La 1^{re} année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 2025-2026**
- La 2^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /
- La 3^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /

CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE

Voir. « Guide pour la création de la formation »

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
11	MEDECINE	07	MEDECINE

2. CONTACTS ET LIEUX DE LA FORMATION

COMPOSANTE RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- Nom de la composante : **UFR des Sciences de la Santé**
- Adresse : **19 rue Ambroise Paré 25030 BESANCON Cedex**
- Directeur : **Monsieur le Doyen, le Pr Thierry MOULIN**
- Email : direction-ufr-sante@univ-fcomte.fr
- Tél. : **03 63 08 22 00**

COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S) de l'UMLP : **Aucune**

(À décliner pour toutes les composantes associées)

ETABLISSEMENT(S) DE FORMATION PARTENAIRE(S) POUR LES DIU :

À décliner pour tous les établissements partenaires – convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement

- Nom de l'établissement : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**
 - Adresse : **4 rue Kirschleger -F- 67085 STRASBOURG Cedex**
 - Directeur : **Monsieur le Doyen, le Pr Jean SIBILIA**
 - Email : jean.sibilia@unistra.fr
 - Responsable pédagogique : **Pr FACCA Sybille**
 - Email : sybille.facca@unistra.fr
 - Tél. : **03 68 76 52 46**
 - Co-responsable pédagogique : **Pr LIVERNEAUX Philippe, PUPH**

- Email : philippe.liverneaux@unistra.fr
- Tél. : 03 68 76 52 48

- Nom de l'établissement : **UFR de Médecine**
 - Adresse : **51 rue Cognacq-Jay -51095 REIMS Cedex**
 - Directrice : **Madame le Doyen, le Pr Nathalie BEDNAREK**
 - Email : secretariat-doyen-medecine@univ-reims.fr
 - Responsable pédagogique : **Pr HIDALGO DIAZ Juan José**
 - Email : jjhidalgo-diaz@chu-reims.fr
 - Tél. : 0761909236

 - Co-responsable pédagogique : **Dr BRENET Esteban, MCUPH**
 - Email : ebrenet@chu-reims.fr
 - Tél. : 03.26.78.37.81

LIEU(X) DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :

Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée

- Nom de la composante : **UFR des Sciences de la Santé**
- Adresse : **19 rue Ambroise Paré 25030 BESANCON Cedex**

- Nom de la composante : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**
- Adresse : **4 rue Kirschleger -F- 67085 STRASBOURG Cedex**
- + Faculté de Dentaire : 8 rue Sainte Elisabeth, 67000 Strasbourg
- + GEPROMED : 2 rue Marie Hamm, 67000 Strasbourg
- + Laboratoire d'anatomie normale, 1 place de l'hôpital, 67000 Strasbourg

- Nom de la composante : **UFR de Médecine**
- Adresse : **51 rue Cognacq-Jay -51095 REIMS Cedex**

3. CONTEXTE DE CREATION DE LA FORMATION

ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CETTE FORMATION

Contexte de création et finalité de la formation.

Réponse à un besoin identifié, national ou régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).

La microchirurgie est une compétence transversale pour plusieurs spécialités chirurgicales dans les différents domaines en médecine, chirurgie dentaire et médecine vétérinaire. Elle est fondamentale pour le traitement des lésions vasculaires et nerveuses, ainsi que pour des techniques complexes comme les greffes, les lambeaux et les transplants.

Néanmoins cette discipline a une courbe d'apprentissage difficile. Les échecs des techniques microchirurgicales peuvent avoir des conséquences gravissimes pour le patient. En conséquence, l'apprenant doit suivre une formation théorique et pratique ciblée pour acquérir le niveau microchirurgical nécessaire avant la pratique réelle pour une durée de 100 heures comprenant différents niveaux de complexité.

Depuis 2011, une véritable école de Microchirurgie Strasbourgeoise s'est constituée avec plus de 250 inscrits et de nombreuses publications. Il y a une augmentation continue des internes en chirurgie dans la région Est, qui doivent se former aux techniques de microchirurgie. Le nombre de demande d'inscriptions augmente ainsi tous les ans, avec depuis 2 ans, 25 inscrits au lieu de 20 et une liste d'attente de 15-20 étudiants pour l'inscription universitaire en 2024-2025.

Les techniques d'anastomoses microchirurgicales, sont utilisées principalement par les chirurgiens spécialisés en Chirurgie de la Main, ORL, en Chirurgie Plastique et Reconstructrice... L'apprentissage des techniques microchirurgicales est nécessaire par exemple, pour la réalisation d'une réimplantation d'un membre ou d'un doigt amputé, pour la reconstruction des pertes de substances traumatiques (avec réalisation de lambeaux de couverture libres) ou les transferts d'orteil dans le traitement des anomalies congénitales du

membre supérieur. Mais d'autres praticiens spécialistes en neurochirurgie, chirurgie pédiatrique, chirurgie vétérinaire, ophtalmologie, chirurgie endodontique... sont amenés aussi à opérer avec des micro instruments et à disséquer sous microscopes ou sous robot de microchirurgie, les étudiants pourront s'entraîner lors de la partie pratique de cet enseignement proposé sur simulateurs (niveau 1) et n'auront pas besoin de faire le niveau 2.

Cette formation européenne de microchirurgie dispensée exclusivement sur simulateurs sera une première en France et en Europe. Ce diplôme permettra de capitaliser les ressources humaines et technologiques de plusieurs centres universitaires (Besançon et Reims) afin de diversifier la formation des apprenants et d'augmenter le prestige de la formation et des centres participants.

METIERS CIBLES

Se référer au lien suivant :

<https://www.francetravail.org/opendata/repertoire-operationnel-des-meti.html?type=article>

- Désignation du ou des métiers ciblés par la formation :
- Désignation des code(s) ROME correspondants :

Vétérinaire	A1504
Dentiste	J1103
Médecin	J1102
Biologiste de la recherche scientifique	K2402
Biologiste en sciences pharmaceutiques	J1201

PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Préciser les manifestations d'intérêts des secteurs professionnels et/ou des employeurs concernés

Gepromed (lieu de la formation à Strasbourg _ start-up)
Insimo (start-up de simulateurs numériques)
Arex (Kits instruments)
Design for vision (loupes)
Eyes Resolution (loupes)
Symani (robots)
P4P (laboratoire du Pulse for Practice)
Laboratoires d'anatomie (Strasbourg, Besançon, Reims)
Laboratoire ICUBE équipe MMB CNRS UMR 7357
Plateforme I3DM (Besançon)

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

MODALITES DE SUIVI :

- Présentiel
- Distanciel
- Hybride : l'enseignement théorique a lieu en visioconférence, l'enseignement pratique en présentiel**
- Formation dupliquée : une promotion en présentiel et une promotion en distanciel

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale : préciser les étudiants potentiellement concernés (cursus, année d'étude...)

- Etudiants français inscrits en 3^{ème} cycle des études médicales ou en odontologie
- Etudiants étrangers en formation équivalente (3^{ème} cycle des études médicales ou en odontologie)
- Etudiants de 3^{ème} cycle des disciplines sciences, pharmaceutiques ou vétérinaires

Formation continue : préciser les employeurs, les professionnels, demandeurs d'emploi ...

- Docteurs en médecine
- Docteurs en chirurgie dentaire
- Docteurs en sciences, pharmacie ou vétérinaire
- Personnes intégrées à une équipe de recherche travaillant sur des modèles animaux expérimentaux
- Personnes intégrées à des laboratoires pharmaceutiques

PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :

Niveau de diplôme et/ou expérience professionnelle exigée

Formation initiale :

- Etudiants français inscrits en 3^{ème} cycle des études médicales ou en odontologie
- Etudiants étrangers en formation équivalente (3^{ème} cycle des études médicales ou en odontologie)
- Etudiants de 3^{ème} cycle des disciplines sciences, pharmaceutique ou vétérinaire

Formation continue :

- Docteurs en médecine
- Docteurs en chirurgie dentaire
- Docteurs en sciences, pharmacie ou vétérinaire,
- Personnes intégrées à une équipe de recherche travaillant sur des modèles animaux expérimentaux
- Personnes intégrées à des laboratoires pharmaceutiques

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation : 100h

- Nombre d'heure d'enseignement théorique : 30h (en distanciel)
- Nombre d'heure d'enseignement pratique : 70h (en présentiel)
- Nombre d'heures de stage (le cas échéant) : aucun

Si plusieurs années de formation, à décliner ensuite pour chaque année.

Ce DIU doit être validé pour prétendre candidater au DIU Européen de microchirurgie niveau 2 : sur animaux

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation générale de la formation :

Rédiger une synthèse de présentation (contexte, objectifs, plus-value...)

Les objectifs de cette formation sont de donner aux étudiants une formation de qualité en microchirurgie grâce à des outils de simulation et de les préparer pour des étapes plus complexes de cet apprentissage.

Les différents centres participants à cette formation fournissent une connaissance approfondie et une valeur ajoutée par l'apport de leurs techniques propres en termes de formation.

Ce diplôme européen de microchirurgie est unique, capable de proposer pour des étudiants européen ou d'origine internationale, un enseignement de qualité avec un encadrement exceptionnel.

Les objectifs de ce diplôme interuniversitaire européen de microchirurgie sont les suivantes :

- proposer un enseignement innovant, à la fois théorique et pratique des techniques de base microchirurgicales aux étudiants,
- créer une formation plus axée sur la pratique, qui valide une véritable compétence technique en microchirurgie avec un contrôle continu des acquis techniques,
- dispenser un enseignement de microchirurgie complet destiné autant aux étudiants en chirurgie qu'aux chirurgiens séniors, quelles que soient leurs spécialités : Chirurgie de la Main, Chirurgie Plastique, Orthopédie, ORL, Chirurgie Infantile, Chirurgie Cardiaque, Chirurgie Ophtalmologique, Neurochirurgie, Urologie...
- ouvrir l'accès et les inscriptions de ce DU à d'autres professionnels de santé, comme aux étudiants en Odontologie, en Médecine vétérinaire, aux vétérinaires ou dentistes en exercice, ou des personnes travaillant dans des unités de recherche (doctorants, biologistes...),
- initier les apprenants à la pratique des diverses techniques microchirurgicales sur simulateurs. La mise en place et la validation d'un niveau 1 (exclusivement sur simulateurs) permettra lors de l'entraînement sur rats (niveau 2) de respecter la règle des 3R (Réduire, Remplacer, Raffiner) concernant les animaux utilisés. En outre, tous les étudiants notamment en chirurgie dentaire, en ophtalmologie, ne nécessitent pas d'entraînement spécifiques sur artères ou veines de rats, un apprentissage sur simulateurs est suffisant.

Cette formation interuniversitaire de microchirurgie dispensée sur simulateurs sera une première en France et en Europe.

Programme détaillé :

Ajouter autant de lignes que nécessaires. Si plusieurs années de formation : dupliquer le tableau pour chaque année de formation.

Unités d'enseignements / modules	Compétences visées (Verbe d'action + complément)	Outils pédagogiques <i>(séminaires, logiciels spécifiques, terrain, outils spécifiques, plateformes technologiques, travail de groupe, immersion virtuelle etc.)</i>	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
Connaissances théoriques en microchirurgie	<p>Comprendre : Expliquer les principes fondamentaux de la microchirurgie, y compris l'anatomie vasculaire et nerveuse pertinente.</p> <p>Analyser : Comparer les différentes techniques de suture microchirurgicale et justifier leur indication selon le contexte clinique.</p> <p>Appliquer : Utiliser les principes de la gestion du stress et de la posture en microchirurgie pour optimiser la performance en salle d'opération.</p> <p>Évaluer : Critiquer les résultats des études scientifiques sur les avancées technologiques en microchirurgie et en biomatériaux.</p> <p>Créer : Concevoir un protocole opératoire adapté à un cas clinique complexe nécessitant une reconstruction microchirurgicale.</p>	Elearning	<p><u>Epreuve écrite notée sur 20 (coef 1), en ligne, portant sur les connaissances théoriques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - durée de 1 heure - 2-3 questions rédactionnelles, séries de QRM et QRU - note éliminatoire 5/20 - pas de session de rattrapage <p><u>Un mémoire écrit noté sur 20 (coef 1)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - note éliminatoire 10/20
Connaissance pratiques en techniques microchirurgicales de base sur simulateurs	<p>Appliquer : Réaliser des anastomoses vasculaires et nerveuses sous microscope avec un geste reproductible et précis.</p> <p>Analyser : Identifier les erreurs techniques les plus fréquentes en microchirurgie et proposer des stratégies correctives.</p> <p>Évaluer : Mesurer la qualité d'une suture microchirurgicale en fonction des critères de perméabilité, de tension et de régularité des points.</p> <p>Comprendre : Décrire les principes d'ergonomie et d'installation du chirurgien pour réduire la fatigue et améliorer la précision gestuelle.</p> <p>Créer : Développer une stratégie d'amélioration continue de sa dextérité microchirurgicale en utilisant des outils de simulation et d'auto-évaluation.</p>	Apprentissage pratique sous supervision d'un moniteur de microchirurgie ayant un DU de microchirurgie	<p><u>Un contrôle continu noté sur 60 (coef 3), portant sur les séances d'entraînement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - une série d'anastomoses notées sur un total 60 (coef 3), selon une grille d'évaluation, les moniteurs notant chaque anastomose effectuée lors des TD - comportement général en TD évaluant l'assiduité, la vitesse d'exécution, le respect et le rangement du matériel... - note éliminatoire 5/20 - pas de session de rattrapage

5. MODALITES DE CANDIDATURES

Chaque étudiant s'inscrit dans une des universités la plus proche de son domicile.

Toutes les demandes de candidature seront effectuées par soumission d'un dossier déposé sur la plateforme eCandidat (CV, lettre de motivation, dernier diplôme formation initiale, pièce identité valide pour l'année en cours, photo d'identité), et seront examinées par la direction pédagogique de la formation qui seule sera habilitée à donner son accord pour l'inscription.

UTILISATION E-CANDIDAT :

Oui Non. Si non, joindre le dossier de candidature.

LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

Oui Non

Un questionnaire de positionnement :

Oui Non

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

Oui Non

Autre :

Oui si oui, préciser : _____

Instance ou personne compétente qui propose l'admission (soit le responsable de la formation ou soit une commission dont la composition est à préciser)

- Le responsable pédagogique de chaque université

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- Le responsable pédagogique de chaque université

VALIDATION D'ACQUIS :

Pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :

Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. » « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».

Instance compétente qui propose l'admission :

Sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de :

(Préciser la composition non-nominative de la commission de validation des acquis, le nombre et la qualité des membres)

- **Le responsable pédagogique de chaque université**

Personne **compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis)** :

La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- **Le responsable pédagogique de chaque université**

6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Préciser notamment s'il y a des coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation.

Un contrôle continu noté sur 60 (coef 3), portant sur les séances d'entraînement :

- une série d'anastomoses notées sur un total 60 (coef 3), selon une grille d'évaluation, les moniteurs notant chaque anastomose effectuée lors des TD
- comportement général en TD évaluant l'assiduité, la vitesse d'exécution, le respect et le rangement du matériel...
- note éliminatoire 5/20
- pas de session de rattrapage

Une épreuve écrite notée sur 20 (coef 1), en ligne, portant sur les connaissances théoriques :

- durée de 1 heure
- 2-3 questions rédactionnelles, séries de QRM et QRU
- note éliminatoire 5/20
- pas de session de rattrapage

Un mémoire écrit noté sur 20 (coef 1)

- note éliminatoire 10/20

Obtention du diplôme : moyenne générale 50/100

Il y a une conservation du bénéfice des notes en cas de redoublement.

Nombre de redoublement payant autorisé : 2

JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- **Au moins 2 enseignants universitaires des universités partenaires**
- **1 moniteur de microchirurgie par université**
- **Le président du jury doit être un enseignant universitaire et doit appartenir à une université différente chaque année**

7. MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Utiliser le questionnaire de satisfaction joint qui est à transmettre à chaque inscrit en fin de formation.

Préciser s'il y a d'autres systèmes de collecte des appréciations mis en place :

- Modalités : enquête de satisfaction, questionnaire, compte-rendu d'entretien, évaluation à chaud et/ou à froid)
- Parties prenantes interrogées : bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs
- Analyse et traitement effectués sur les appréciations formulées par les parties prenantes

Enquête de satisfaction en fonction du document type mis en place par une des universités via limesurvey

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS :

Préciser les modalités de traitement des difficultés rencontrées par les parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs) et des réclamations exprimées par ces dernières.

Chaque réclamation sera prise en compte au fil du temps et une réponse personnalisée sera apportée par la personne compétente (Service formation continue santé, service formation continue et alternance, responsable pédagogique). Un dossier électronique sera constitué avec l'ensemble des réclamations, des échanges et des réponses apportées.

AMELIORATION CONTINUE :

Préciser les mesures d'amélioration continue de la formation qui sont prévues à partir du recueil des appréciations :

- Identification et analyse des causes d'abandon, d'échec ou des motifs d'insatisfaction
- Adéquation entre formation dispensée et acquisition des compétences attendues
- Autres

Les résultats de l'enquête de satisfaction permettront d'aider à améliorer ou à ajuster le contenu de la formation. Le comité pédagogique composé du responsable pédagogique du DIU Européen de microchirurgie de chaque université se réunira 2 fois par an.

8. DETAILS DES HEURES MOBILISEES POUR LA FORMATION

Attention : 50% des intervenants doivent être des enseignants de l'université

VOLUME HORAIRE POUR L'INSCRIT (voir tableau page suivante) :

À décliner en autant d'années et/ou de parcours que propose la formation.

Le volume horaire pour l'inscrit est le nombre d'heures suivies par les apprenants (et non le nombre d'heures d'enseignement des intervenants) :

- Exemple : un module de deux heures peut être animé par deux intervenants
 - Nombre d'heures suivies pour l'apprenant : 2 heures
 - Nombre d'heures d'enseignement mobilisées : 4 heures (2 heures par intervenant)

Si plusieurs enseignants et/ou intervenants co-animent une même unité d'enseignement (ou un même élément constitutif d'une UE), indiquer les noms de TOUS les enseignants ou intervenants

Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation de diplômes nationaux ou d'établissement (DU-DIU) en indiquant leur référence Apogée.

Titre et contenu des unités d'enseignements (UE) et éléments constitutifs d'UE (ECUE)	Codes CNU de l'enseignement cf. Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant/intervenant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit à la formation				Volume horaire total pour l'inscrit	Volume horaire par enseignement en Équivalent ID	Ref Apogée (le cas échéant)
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)			
Histoire de la microchirurgie		Nom : LIVERNEAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Modèles d'enseignement de la microchirurgie		Nom : LIVERNEAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Installation, systèmes de grossissement optique		Nom : LIVERNEAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	2				2	3	
Instruments de microchirurgie et fils de suture		Nom : LIVERNEAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Colle biologique et laser		Nom : LIVERNEAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Sutures automatiques et autres techniques		Nom : FACCA Qualité : PUPH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie vasculaire		Nom : GOUZOU Qualité : PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie nerveuse		Nom : GOUZOU Qualité : PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	

Généralités sur les lambeaux de couverture		Nom : BODIN Qualité : PUPH Etablissement : Strasbourg	2				2	3	
Réimplantations digitales et transferts d'orteils		Nom : LIVERNEAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Généralités sur les transplantations : face et mains		Nom : LIVERNEAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie et ORL		Nom : SCHULTZ Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	2				2	3	
Microchirurgie et maxillo-facial		Nom : DISSAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie et ophtalmologie		Nom : BOURCIER Qualité : PH/ PUPH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie des nerfes périphériques		Nom : GOUZOU Qualité : PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie et urologie		Nom : LANG Qualité : PUPH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie de l'enfant		Nom : TALON Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	

Microchirurgie et neurochirurgie		Nom : CEBULA Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie dentaire		Nom : KHAROUF/ MANCINO Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie cardiaque		Nom : KINDO Qualité : PUPH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Films sur différentes techniques		Nom : PRUNIERES, MAIRE Qualité : libéraux Etablissement : clinique St François	6				6	9	
Lambeaux de couverture des membres supérieurs		Nom : BODIN Qualité : PUPH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Maniement des divers systèmes grossissants		Nom : FACCA Qualité : PUPH Etablissement : Strasbourg			4		4	2h40	
Maniement des instruments et fils		Nom : FACCA Qualité : PUPH Etablissement : Strasbourg			4		4	2h40	
Apprentissage des techniques micro-anastomoses		Nom : KHAROUF/ TODESCHI Qualité : PU associé : MCU-PH Etablissement : Strasbourg			6		6	4h	
Entraînement sur plusieurs types de simulateurs		Nom : Barthel/ Montoya Faivre Qualité : libéraux Etablissement : clinique Rhéna			30		30	20h	

Découverte des techniques innovantes		Nom : GOUZOU, RIVERA, CIFTI Qualité : PH Etablissement : Strasbourg			9		9	6h	
Révisions		Nom : HIDALGO-DIAZ Qualité : PH Etablissement : Reims			8		8	5h20	
Entrainement sur simulateurs virtuels		Nom : LOISEL/ PLUVY Qualité : MCU-PH Etablissement : besançon			6		6	4h	
Entrainement sur cadavres		Nom : HIDALGO-DIAZ Qualité : PH Etablissement : Reims			3		3	2h	
Total			30		70		100	91h40	

VOLUME HORAIRE PAR ENSEIGNANT (UMLP ET HORS UMLP) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant enseignant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : LOISEL Prénom : François Qualité : MCU PH	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	T	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique à valider par la composante :				
Nom : PLUVY Prénom : Isabelle Qualité : MCU-PH	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	T	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
Nom : LOUVRIER Prénom : Aurélien Qualité : PU-PH	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	T	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
Nom : THINES Prénom : Laurent Qualité : PU-PH	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	T	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
TOTAL				16h00 ETD Dont 16h ETD rémunérées

VOLUME HORAIRE PAR INTERVENANT PROFESSIONNEL (NON ENSEIGNANT) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : HIDALGO-DIAZ Prénom : Juan José Qualité : PH	Université de Reims	Université de Reims	7h20 ETD Dont 7h20 ETD rémunérées
Nom : RIVERA Prénom : Juan Carlos Qualité : PH attaché de cours	Université de Strasbourg	Université de Strasbourg	6h ETD Dont 6 ETD rémunérées
Nom : PRUNIERES Prénom : Guillaume Qualité : Chirurgien libéral	Université de Strasbourg	Université de Strasbourg	9h ETD Dont 9h ETD rémunérées
Nom : MONTOYA-FAIVRE Prénom : David Qualité : Chirurgien libéral	Université de Strasbourg	Université de Strasbourg	20h ETD Dont 20h ETD rémunérées
Nom : MAIRE Prénom : Nicolas Qualité : Chirurgien libéral	Université de Strasbourg	Université de Strasbourg	9h ETD Dont 9h ETD rémunérées
Nom : CIFTI Prénom : Sait Qualité : PH	Université de Strasbourg	Université de Strasbourg	6h ETD Dont 6h ETD rémunérées
Nom : BARTHEL Prénom : Louis Qualité : Chirurgien libéral	Université de Strasbourg	Université de Strasbourg	20h ETD Dont 20h ETD rémunérées
Nom : BERTIN Prénom : Eugénie Qualité : CCA	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
Nom : GENGLER Prénom : Charline Qualité : PH	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
Nom : GOUZOU Prénom : Stéphanie Qualité : PH	Université de Strasbourg	Université de Strasbourg	10h30 ETD Dont 10h30 ETD rémunérées
Nom : MENU Prénom : Gauthier Qualité : chirurgien libéral	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			
TOTAL			99h50

9. BUDGET ET TARIF DE LA FORMATION

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	12506,92 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	5 / 5 (36 pour le total des universités cohabilitées : 5 Besançon, 5 Reims, 26 Strasbourg)
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	100h
TARIF HORAIRE par stagiaire en formation continue (hors frais d'inscription)	25 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation par stagiaire en formation continue (hors frais d'inscription)	2500,00 euros
TARIF HORAIRE par inscrit en formation initiale (hors frais d'inscription)	12,50 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation par inscrit en formation initiale (hors frais d'inscription)	1250,00 euros

Alignement avec Strasbourg et Reims

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

MONTANT DU COUT PEDAGOGIQUE ET DES FRAIS D'INSCRIPTION PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE :

COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue payable à SeFoC'Al en fin de formation	2500,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par stagiaire en formation continue payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	2675,00 euros

MONTANT DU COUT PEDAGOGIQUE ET DES FRAIS D'INSCRIPTION PAR INSCRIT :


COUT PEDAGOGIQUE par inscrit en formation initiale payable à SeFoC'Al en fin de formation	1250,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit en formation initiale payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1425,00 euros

10. VISA

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION :

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr LOISEL François	06 / 04 / 2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme COINTEAU Carole	24/04/2025		  
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr GILLON Pascal	17 / 04 / 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE :

Avis du conseil de la composante	Date : __ / __ / __ __ Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Doyen, le Pr Thierry MOULIN	Date : 23 / 04 / 2025 Signature et cachet :  

DEPENSES		
Enseignements (*)		8 004,43 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		0,00 €
Hébergement des enseignants		0,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		8 004,43 €
Charges communes SeFoC'Al	26%	3 251,80 €
Charges UFR ou IUT	10%	1 250,69 €
Cout total du DU DIU		12 506,92 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		12 506,92 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		5
------------------------------------	--	----------

*En deça de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		2 501,38 €
--------------------------------	--	-------------------

Prix de la formation par stagiaire en formation continue, hors droits universitaires		2 500 €
---	--	----------------

Alignement avec Strasbourg et Reims

Tarif horaire		25
---------------	--	-----------

Prix de la formation par inscrit en formation initiale, hors droits universitaires		1 250 €
---	--	----------------

Alignement avec Strasbourg et Reims

Tarif horaire		13 €
---------------	--	-------------

Heures et types d'enseignement		
Nombre d'heures total de la formation		100
Enseignants de l'UMLP		
nbre h CM		
nbre h TD		16
nbre h TP		
Total eq TD		16
Coût enseignant UFC		1 920,00 €
Vacataires		
nbre h CM		
nbre TD		99,5
nbre h TP		
Total eq TD		99,5
Coût vacataire		6 084,43 €
Total	Coût total enseignement	8 004,43 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 € cout horaire TD enseignant

61,15 € cout horaire TD vacataire

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle	Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres				
< 300 places				
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage		0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage		0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage		0,00 €
> 300 places				
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage		0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage		0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal				
	1j	3552		0,00 €
	1/2j	1847		0,00 €
	1h	426		0,00 €
Salles banalisées				
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage		0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage		0,00 €
Salles spécialisées				
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique				
	1j	743		0,00 €
	1/2 j	426		0,00 €
	1h	129		0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs				
	1j	568		0,00 €
	1/2j	284		0,00 €
	1h	116		0,00 €
Location MSHE				
Tarifs partenaires				
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage		0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage		0,00 €
Frais de salles - coût total				0,00 €

Frais complémentaires pour le fonctionnement général	
Nature des frais complémentaires	Coût
Coût total des frais supplémentaires	0,00 €

Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)

Déplacements				
Déplacements <i>Préciser le lieu de départ et le lieu d'arrivée</i>	Nombre de personnes concernées	Moyen(s) de transport	Coût estimé	Remarque(s)
Total des frais de déplacement			0,00 €	

Hébergements				
Hébergements <i>Préciser le lieu et le type d'hébergement</i>	Nombre de personnes concernées	Nombre de nuitée(s)	Coût estimé	Remarque(s)
Total des frais de déplacement			0,00 €	

DEMANDE DE CREATION

DIPLOME UNIVERSITAIRE – DU / DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE – DIU

1. CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

TYPE DE DIPLOME

(Cocher la case correspondante)

- DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU)
 DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur l'arrêté et sur le parchemin 

DIU FORMATION AVANCEE EN CHIRURGIE DE LA MAIN

PARCOURS PEDAGOGIQUES¹

La formation offre-t-elle plusieurs parcours ? Oui Non. Si oui, quels sont les libellés :

PARCOURS : _____

PARCOURS : _____

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :

- **Nom de la composante : UFR Sciences de la Santé**
- **Adresse : 19 rue Ambroise Paré 25000 BESANCON**

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION :

- **Nom et prénom : Pr OBERT Laurent**
- **Statut : PUPH,**
- **Coordonnées professionnelles**
 - **Email : laurent.obert@univ-fcomte.fr**

NIVEAUX des enseignements DE LA FORMATION : (DEUST, BUT, Licence, Master, ou Doctorat)

Attention les DU, DIU ne délivrent pas d'ECTS.

Niveau Doctorat

NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION :

2 ANNEES fonctionnant en simultanée

¹ Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION :

Ce DIU prend suite au DIU Chirurgie de la main

Indiquer l'année universitaire d'ouverture de chacune des années d'études que comprend le cursus de la formation :

- La 1^{re} année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 2025-2026
- La 2^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 2025-2026

Seule la 2^e année est diplômante.

CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE

Voir. « Guide pour la création de la formation »

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
11	MEDECINE	07	MEDECINE

2. CONTACTS ET LIEUX DE LA FORMATION

COMPOSANTE RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- Nom de la composante : **UFR des Sciences de la Santé**
- Adresse : **19 rue Ambroise Paré 25030 BESANCON Cedex**
- Directeur : **Monsieur le Doyen, le Pr Thierry MOULIN**
- Email : **direction-ufr-sante@univ-fcomte.fr**
- Tél. : **03 63 08 22 00**

COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S) de l'UMLP : Aucune

(À décliner pour toutes les composantes associées)

ETABLISSEMENT(S) DE FORMATION PARTENAIRE(S) POUR LES DIU :

À décliner pour tous les établissements partenaires – convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement

- Nom de l'établissement : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**
 - Adresse : **4 rue Kirschleger -F- 67085 STRASBOURG Cedex**
 - Directeur : **Monsieur le Doyen, le Pr Jean SIBILIA**
 - Responsable pédagogique : **Pr FACCA Sybille**
 - Email : **sybille.facca@unistra.fr**
- Nom de l'établissement : **Faculté de Médecine de Lille**
 - Adresse : **2 rue Avinée 59120 LOOS**
 - Directeur : **Monsieur le Doyen, le Pr Dominique LACROIX**
 - Responsable pédagogique : **Dr SAAB Marc**
 - Email : **marc.saab@chu-lille.fr**
- Nom de l'établissement : **Faculté de Médecine Sorbonne Université**
 - Adresse : **105 boulevard de l'hôpital 91 75013 PARIS**
 - Directeur : **Monsieur le Doyen, le Pr Bruno Riou**
 - Responsable pédagogique : **Dr CAMBON Adeline**
 - Email : **adeline.cambonbinder@ahph.fr**
- Nom de l'établissement : **Faculté de Médecine Sorbonne Nord**
 - Adresse : **74 rue Marcel Cachin 93000 BOBIGNY**
 - Directeur : **Monsieur le Doyen, le Pr Bruno Riou**
 - Responsable pédagogique : **Pr GREGORY Thomas**
 - Email : **thomas.gregory@aphp.fr**

- Nom de l'établissement : **UFR de Médecine**
 - Adresse : **51 rue Cognacq-Jay -51095 REIMS Cedex**
 - Directrice : **Madame le Doyen, le Pr Nathalie BEDNAREK**
 - Responsable pédagogique : **Pr HIDALGO DIAZ Juan José**
 - Email : **jjhidalgo-diaz@chu-reims.fr**

LIEU(X) DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :

Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée

- Nom : **Faculté de Médecine Sorbonne Nord**
- Adresse : **74 rue Marcel Cachin 93000 BOBIGNY**

- Nom : **Faculté de Médecine Sorbonne Université**
- Adresse : **105 boulevard de l'hôpital 91 75013 PARIS**

- Nom : **Faculté de Médecine Montpellier Nîmes**
- Adresse : **2 rue de l'Ecole de Médecine 34060 MONTPELLIER**

3. CONTEXTE DE CREATION DE LA FORMATION

ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CETTE FORMATION

Le DIU comprend quatre entités organisationnelles :

Grand Ouest :

UFR Médecine Angers
UFR Médecin Brest
UFR Médecine Caen
UFR Médecine Nantes
UFR Médecine Poitier
UFR Médecine Rennes
UFR Médecine Rouen
UFR Médecine Tours

Grand Sud :

UFR Médecin Bordeaux
UFR Médecine Grenoble
UFR Médecine Lyon
UFR Médecine Marseille
UFR Médecine Montpellier
UFR Médecin Nice
UFR Médecine Toulouse

Nancy :

UFR Médecine Nancy

Paris-Est-Nord :

UFR Sciences de la Santé Besançon
UFR Médecine Lille
UFR Médecine Paris Sorbonne Université
UFR Médecine Paris Sorbonne Nord
UFR Médecine Reims
UFR Médecine Strasbourg

Chacune de ces entités organise son propre calendrier d'enseignement dans le cadre d'un programme commun sur 2 années.

Depuis peu, les entités « Grand Sud » et « Paris-Est-Nord » du DIU Chirurgie de la Main ont mis en commun leur calendrier. Cette organisation est conservée pour le DIU Formation avancé en chirurgie de la main : programmes suivant année A (2025-2026, 2027-2028...) et année B (2024-2025, 2026-2027...) en alternance.

Contexte de création et finalité de la formation.

Réponse à un besoin identifié, national ou régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).

METIERS CIBLES

Pré-requis obligatoire pour demande de droit au titre de Chirurgie de la main

Se référer au lien suivant :

<https://www.francetravail.org/opendata/repertoire-operationnel-des-meti.html?type=article>

- Désignation du ou des métiers ciblés par la formation :

Chirurgiens français et étrangers (spécialisés en Chirurgie orthopédique et traumatologiques, Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique)

- Désignation des code(s) ROME correspondants :

J1102

PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Préciser les manifestations d'intérêts des secteurs professionnels et/ou des employeurs concernés

Aucun

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

MODALITES DE SUIVI :

- Présentiel
- Distanciel
- Hybride (présentiel et distanciel)
- Formation dupliquée : une promotion en présentiel et une promotion en distanciel

PUBLICS CIBLES :

- Formation initiale : DES, DESC, DFMS, DFMSA, FST de Chirurgie orthopédique et traumatologiques, Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique.
- Formation continue : Chefs de clinique, Assistants Hospitaliers, Chirurgiens français et étrangers (spécialisés en Chirurgie orthopédique et traumatologiques, Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique).

PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :

- Formation initiale : DES, DESC, DFMS, DFMSA, FST de Chirurgie orthopédique et traumatologiques, Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique.
- Formation continue : Chefs de clinique, Assistants Hospitaliers, Chirurgiens français et étrangers (spécialisés en Chirurgie orthopédique et traumatologiques, Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique).

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation de la 1ere année (présentiel et/ou distanciel, cours en ligne) :

- Nombre d'heures d'enseignements à l'Université : 50h

Nombre d'heures total de formation de la 2eme année (présentiel et/ou distanciel, cours en ligne) :

- Nombre d'heures d'enseignements à l'Université : 50h

L'enseignement est organisé sous forme de cours en sessions présentiels d'enseignement dirigé et de cas cliniques couvrant la totalité du programme du Collège des Enseignants en Chirurgie de la Main, ainsi que de sessions en visioconférence.

Avant chaque session, l'étudiant doit visionner chez lui les documents postés sur la PEEM (plateforme d'enseignement électronique de la main) accessibles sur le site internet de la SFCM (Société Française de la Chirurgie de la Main) à l'adresse www.sfcm.fr.

Chaque session présentielle couvre un module du programme et s'étale sur une journée. Elle est dirigée par un enseignant coordinateur qui s'entoure d'un ou plusieurs enseignants et/ou chercheurs pour l'animer.

Le programme complet du DIU s'organise sur deux années (programme A et programme B). Les programmes A et B alternent une année sur deux. Chaque étudiant devra suivre l'ensemble du programme A et du programme B (100h).

Un étudiant qui s'inscrit en 1^{er} année en 2025-2026 suivra déjà le programme A sa 1^{er} année et le programme B la 2^e année (2026-2027).

Un étudiant qui s'inscrit en 1^{er} année en 2026-2027 suivra déjà le programme B sa 1^{er} année et ensuite le programme A sa 2^e année (2027-2028).

Il est prévu un stage de 60 jours dans un lieu agréé par le Collège Français des Enseignants en Chirurgie de la Main, qui pourra être fragmenté avec accord du coordonnateur universitaire. Ce stage doit être effectué au cours des 2 ans du DIU.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation générale de la formation :

Rédiger une synthèse de présentation (contexte, objectifs, plus-value...)

Cet enseignement a pour objectif de donner aux stagiaires une formation en chirurgie de la main, dépassant la simple initiation, constituant une mise à jour des connaissances indispensables pour qui veut mieux comprendre ce type de pathologie et faciliter la prise en charge spécialisée, en temps opportun, des patients concernés.

Formation de base théorique, diagnostique et thérapeutique en Pathologies Chirurgicales de la Main et de nerfs périphérique, ce diplôme est validant pour le droit au titre de Chirurgie de la Main.

Programme détaillé :

Ajouter autant de lignes que nécessaires.
Si plusieurs années de formation : dupliquer le tableau pour chaque année de formation.

PROGRAMME A et PROGRAMME B

Unités d'enseignements / modules	Compétences visées (Verbe d'action + complément)	Outils pédagogiques (séminaires, logiciels spécifiques, terrain, outils spécifiques, plateformes technologiques, travail de groupe, immersion virtuelle etc.)	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
Session « Sciences fondamentales »	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de connaître l'anatomie, la physiologie du carpe et main Être capable de faire l'Examen clinique de la main et du poignet Être capable de maîtriser la prescription du Bilan paraclinique 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions Cas cliniques interactifs 	QRM – MEMOIRE
Session « Tendons extenseurs et fléchisseurs »	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de connaître la prise en charge primaire des lésions des tendons extenseurs Être capable de connaître l'anatomie chirurgicale, cicatrisation et réparation primaire de l'appareil extenseur, les lésions tendineuses fermées, l'anatomie chirurgicale, cicatrisation et réparation primaire du système fléchisseur des doigts, la Réparation secondaire des lésions du système fléchisseur, la Réparation secondaire des lésions de l'appareil extenseur, la Reconstruction secondaire déformation en boutonnière, col de cygne, la Chirurgie palliative et Ruptures tendineuses au poignet 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions Cas cliniques interactifs 	QRM – MEMOIRE
Session « fractures et entorses » et « syndrome douloureux régional complexe, gelure de la main »	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de faire les diagnostics des lésions les plus fréquents en chirurgie de la main et du poignet Maîtriser la demande d'examen complémentaire devant une lésion de la main ou du poignet Être capable d'identifier une lésion dont le traitement est chirurgical 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions Cas cliniques interactifs 	QRM – MEMOIRE

	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de maîtriser la pose d'une indication opératoire 		
Session « Rhumatismes inflammatoires »	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de faire les diagnostics des lésions les plus fréquents en chirurgie de la main et du poignet Maîtriser la demande d'examen complémentaire devant une lésion de la main ou du poignet Être capable d'identifier une lésion dont le traitement est chirurgical Être capable de maîtriser la pose d'une indication opératoire 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions Cas cliniques interactifs 	QRM – MEMOIRE
Session « Mains neurologiques »	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de faire les diagnostics des lésions les plus fréquents en chirurgie de la main et du poignet Maîtriser la demande d'examen complémentaire devant une lésion de la main ou du poignet Être capable d'identifier une lésion dont le traitement est chirurgical Être capable de maîtriser la pose d'une indication opératoire 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions Cas cliniques interactifs 	QRM – MEMOIRE
Session « Mains pédiatriques »	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de faire les diagnostics des lésions les plus fréquents en chirurgie de la main et du poignet Maîtriser la demande d'examen complémentaire devant une lésion de la main ou du poignet Être capable d'identifier une lésion dont le traitement est chirurgical Être capable de maîtriser la pose d'une indication opératoire 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions Cas cliniques interactifs 	QRM – MEMOIRE
Session « Mains arthrosiques »	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de faire les diagnostics des lésions les plus fréquents en chirurgie de la main et du poignet Maîtriser la demande d'examen complémentaire devant une lésion de la main ou du poignet Être capable d'identifier une lésion dont le traitement est chirurgical Être capable de maîtriser la pose d'une indication opératoire 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions Cas cliniques interactifs 	QRM – MEMOIRE
Session « Poignets traumatiques et arthrosiques »		<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions 	QRM – MEMOIRE

Campagne 2025-2026

	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de faire les diagnostics des lésions les plus fréquents en chirurgie du poignet • Maîtriser la demande d'examen complémentaire devant une lésion de la main ou du poignet • Être capable d'identifier une lésion dont le traitement est chirurgical • Être capable de maîtriser la pose d'une indication opératoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Cas cliniques interactifs 	
<p>Session « Pertes de substances cutanées, amputations, réimplantations, reconstructions et lambeaux »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de faire les diagnostics des lésions les plus fréquents en chirurgie de la main et du poignet • Maîtriser la demande d'examen complémentaire devant une lésion de la main ou du poignet • Être capable d'identifier une lésion dont le traitement est chirurgical • Être capable de maîtriser la pose d'une indication opératoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en ppt et échanges de questions • Cas cliniques interactifs 	<p>ORM – MEMOIRE</p>
<p>Session « Juridique et médico-légale »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de connaître les principes de déontologie et de respect des règles de prise en charge 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en ppt et échanges de questions • Cas cliniques interactifs 	<p>ORM – MEMOIRE</p>

5. MODALITES DE CANDIDATURES

UTILISATION E-CANDIDAT :

Oui Non. **Si non, joindre le dossier de candidature.**

LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

Oui Non

Un questionnaire de positionnement :

Oui Non

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

Oui Non

Autre :

Oui si oui, préciser : _____

Instance ou personne compétente qui propose l'admission (soit le responsable de la formation ou soit une commission dont la composition est à préciser)

- **Le responsable pédagogique de chaque université**

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- **Le responsable pédagogique de chaque université**

VALIDATION D'ACQUIS :

Pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :

Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. », « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».

Instance compétente qui propose l'admission :

Sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de :

(Préciser la composition non-nominative de la commission de validation des acquis, le nombre et la qualité des membres)

- **Le responsable pédagogique de chaque université**

Personne compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis) :

La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- **Le responsable pédagogique de chaque université**

6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Préciser notamment s'il y a des coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation.

- Validation 1^e année : 1h de QCM Nationaux (/20)
- Validation 2^e année : 10min de présentation d'un mémoire (/20), 15min sur 2 cas cliniques (/40)
- Évaluation de l'assiduité (validée ou non)
- Tous les inscrits passent en 2^e année s'ils ont passé l'examen de 1^e année
- La validation du DIU est conditionnée par l'obtention de la moyenne au total des épreuves des 2 années (moyenne supérieure ou égale à 40/80, ramenée sur 20)
- Pas de rattrapage
- Pour les candidats à l'étranger, l'examen peut être organisé en distanciel sous réserve d'une autorisation du comité pédagogique.

JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article L613-1 du code de l'éducation prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- 1 PUPH et/ou 1 MCUPH de chaque université partenaire
- Le diplôme est délivré par la Commission de Coordination du DIU. Cette Commission est composée de l'ensemble des Responsables Hospitalo-Universitaires appartenant aux Universités partenaires du Diplôme

7. MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Utiliser le questionnaire de satisfaction joint qui est à transmettre à chaque inscrit en fin de formation.

Préciser s'il y a d'autres systèmes de collecte des appréciations mis en place :

- Modalités : enquête de satisfaction, questionnaire, compte-rendu d'entretien, évaluation à chaud et/ou à froid)
- Parties prenantes interrogées : bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs
- Analyse et traitement effectués sur les appréciations formulées par les parties prenantes

Enquête de satisfaction en fonction du document type mis en place par une des universités via limesurvey

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS :

Préciser les modalités de traitement des difficultés rencontrées par les parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs) et des réclamations exprimées par ces dernières.

Chaque réclamation sera prise en compte au fil du temps et une réponse personnalisée sera apportée par la personne compétente (Service formation continue santé, service formation continue et alternance, responsable pédagogique). Un dossier électronique sera constitué avec l'ensemble des réclamations, des échanges et des réponses apportées.

AMELIORATION CONTINUE :

Préciser les mesures d'amélioration continue de la formation qui sont prévues à partir du recueil des appréciations :

- Identification et analyse des causes d'abandon, d'échec ou des motifs d'insatisfaction

- *Adéquation entre formation dispensée et acquisition des compétences attendues*
- *Autres*

Les résultats de l'enquête de satisfaction permettront d'aider à améliorer ou à ajuster le contenu de la formation. Le comité pédagogique composé du responsable pédagogique du DIU Européen de microchirurgie de chaque université se réunira 2 fois par an.

8. DETAILS DES HEURES MOBILISÉES POUR LA FORMATION

Attention : 50% des intervenants doivent être des enseignants de l'université

VOLUME HORAIRE POUR L'INSCRIT (voir tableau page suivante) :

À décliner en autant d'années et/ou de parcours que propose la formation.

Le volume horaire pour l'inscrit est le nombre d'heures suivies par les apprenants (et non le nombre d'heures d'enseignement des intervenants) :

- *Exemple : un module de deux heures peut être animé par deux intervenants*
 - *Nombre d'heures suivies pour l'apprenant : 2 heures*
 - *Nombre d'heures d'enseignement mobilisées : 4 heures (2 heures par intervenant)*

Si plusieurs enseignants et/ou intervenants co-animent une même unité d'enseignement (ou un même élément constitutif d'une UE), indiquer les noms de TOUS les enseignants ou intervenants

Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation de diplômes nationaux ou d'établissement (DU-DIU) en indiquant leur référence Apogée.

TOTAL POUR LE PROGRAMME A et LE PROGRAMME B

Titre et contenu des unités d'enseignements (UE) et éléments constitutifs d'UE (ECUE)	Codes CNU de l'enseignement cf. Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant/intervenant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit à la formation				Volume horaire par enseignement en Équivalent TD	Ref Apogée (le cas échéant)	
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)			Volume horaire total pour l'inscrit
Session « Sciences fondamentales »		Nom : OBERT Laurent Qualité : PUPH Etablissement : UMLP Nom : SAAB Marc Qualité : MCUPH Etablissement : Université de Lille	10				10	15h	
Session « Tendons extenseurs et fléchisseurs »		Nom : CHAMMAS Michel Qualité : PUPH Etablissement : Université de Montpellier	10				10	15h	
Session « fractures et entorses » et « syndrome douloureux régional complexe, gelure de la main »		Nom : OBERT Laurent Qualité : PUPH Etablissement : UMLP Nom : LOISEL François Qualité : MCUPH Etablissement : UMLP Nom : PLUVY Isabelle Qualité : MCUPH Etablissement : UMLP Nom : SAAB Marc Qualité : MCUPH Etablissement : Université de Lille	8		4		12	14h40	
Session « Rhumatismes inflammatoires »		Nom : CHANTELOT Christophe Qualité : MCUPH Etablissement : Université de Lille	3				3	4h30	
Session « Mains neurologiques »		Nom : GREGORY Thomas Qualité : PUPH Etablissement : Université de Lille	16				16	24h	
Session « Mains pédiatriques »		Nom : FACCA Sybille Qualité : PUPH Etablissement : Université de Strasbourg	10				10	15h	

Session « Mains arthrosiques »	Nom : CHAMMAS Michel Qualité : PUPH Etablissement : Université de Montpellier	12				12	18h
Sessions « poignets traumatiques et arthrosiques »	Nom : OBERT Laurent Qualité : PUPH Etablissement : UMLP	4				4	6h
Session « Pertes de substances cutanées, amputations, réimplantations, reconstructions et lambeaux »	Nom : CAMBON Adéline Qualité : MCUPH Etablissement : Université Paris Sorbonne		20			20	13h20
Session « Juridique et médico-légales »	Nom : CHAMMAS Michel Qualité : PUPH Etablissement : Université de Montpellier	3				3	4h30
Stage						60 jours soit 420h	
Total		80h	20h			520h	130h

100h d'enseignement pour l'ensemble des programmes A et B, soit 50h par année.

VOLUME HORAIRE PAR ENSEIGNANT (UMLP ET HORS UMLP) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

TOTAL POUR LE PROGRAMME A et LE PROGRAMME B

Intervenant enseignant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : OBERT Prénom : Laurent Qualité : PUPH	UMLP	UMLP	T	33h ETD Dont 33h ETD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique à valider par la composante :				
Nom : LOISEL Prénom : François Qualité : MCUPH	UMLP	UMLP	T	2h40 ETD Dont 2h40 ETD rémunérées
Nom : PLUVY Prénom : Isabelle Qualité : MCUPH	UMLP	UMLP	T	2h40 ETD Dont 2h40 ETD rémunérées
Nom : CAMBON Prénom Adeline Qualité : MCUPH	Université Paris Sorbonne	Université Paris Sorbonne	T	13h20 ETD Dont 13h20 ETD rémunérées
Nom : GREGORY Prénom : Thomas Qualité : PUPH	Université Paris Sorbonne Nord	Université Paris Sorbonne Nord	T	24h ETD Dont 24h ETD rémunérées
Nom : CHANTELOT Prénom : Christophe Qualité : MCUPH	Université de Lille	Université de Lille	T	4h30 ETD Dont 4h30 ETD rémunérées
Nom : SAAB Prénom : Marc Qualité : MCUPH	Université de Lille	Université de Lille	T	4h30 ETD Dont 4h30 ETD rémunérées
Nom : FACCA Prénom : Sybille Qualité : PUPH	Université Strasbourg	Université Strasbourg	T	15h ETD Dont 15h ETD rémunérées
Nom : CHAMMAS Prénom : Michel Qualité : PUPH	Université de Montpellier	Université de Montpellier	T	18h ETD Dont 18h ETD rémunérées
TOTAL				117h40 ETD Dont 117h40 ETD rémunérées

Le nombre d'heures équivalent TD par enseignant est à diviser par 2 car c'est le total pour les programmes A et B.

VOLUME HORAIRE PAR INTERVENANT PROFESSIONNEL (NON ENSEIGNANT) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
TOTAL			

9. BUDGET ET TARIF DE LA FORMATION

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

1ère année

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	8781,25 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	9 / 20
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	50 heures
TARIF HORAIRE par stagiaire en formation continue (hors frais d'inscription)	20,40 euros
COUT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (hors frais d'inscription)	1020,00 euros
TARIF HORAIRE par inscrit en formation initiale (hors frais d'inscription)	15 euros
COUT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (hors frais d'inscription)	770 euros

Alignement sur Lille, Paris, Strasbourg

2ème année

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	8781,25 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS	9 / 20

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

(Pour garantir l'équilibre financier)	
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	50 heures
TARIF HORAIRE par stagiaire en formation continue (hors frais d'inscription)	20,40 euros
COUT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (hors frais d'inscription)	1020,00 euros
TARIF HORAIRE par inscrit en formation initiale (hors frais d'inscription)	15 euros
COUT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (hors frais d'inscription)	770 euros

Alignement sur Lille, Paris, Strasbourg

MONTANT DU COUT PEDAGOGIQUE ET DES FRAIS D'INSCRIPTION PAR INSCRIT :

1ere année

COUT PEDAGOGIQUE PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE payable à SeFoC'Al en fin de formation	1020,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (coût pédagogique + frais d'inscription)	1195,00 euros

1ere année

COUT PEDAGOGIQUE PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE payable à SeFoC'Al en fin de formation	770,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros

MONTANT TOTAL PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (coût pédagogique + frais d'inscription)	945,00 euros
--	--------------

2eme année





COUT PEDAGOGIQUE PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE payable à SeFoC'Al en fin de formation	1020,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (coût pédagogique + frais d'inscription)	1195,00 euros

2eme année



COUT PEDAGOGIQUE PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE payable à SeFoC'Al en fin de formation	770,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (coût pédagogique + frais d'inscription)	945,00 euros

10. VISA

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION :

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Laurent OBERT	22/04/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	25/04/2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	24 / 04 / 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE :

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14 / 04 / 2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry Moulin, le Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>25 / 04 / 2025</u> Signature et cachet :  

DEPENSES		
Enseignements (*)		4 600,00 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		600,00 €
Hébergement des enseignants		420,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		5 620,00 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	2 283,13 €
Charges UFR ou IUT	10%	878,13 €
Cout total du DU DIU		8 781,25 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		8 781,25 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		9
------------------------------------	--	----------

*En deça de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		975,69 €
--------------------------------	--	-----------------

Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires		1 020 €
---	--	----------------

Alignement sur Lille, Paris, Strasbourg

Tarif horaire		20,4
---------------	--	-------------

Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires		770 €
---	--	--------------

Alignement sur Lille, Paris, Strasbourg

Tarif horaire		15 €
---------------	--	-------------

Heures et types d'enseignement

Nombre d'heures total de la formation		50
Enseignants de l'UMLP		
nbre h CM		22
nbre h TD		0
nbre h TP		8
Total eq TD		38
Cout enseignant UFC		4 600,00 €
Vacataires		
nbre h CM		
nbre TD		
nbre h TP		
Total eq TD		0
Cout vacataire		0,00 €
Total	Cout total enseignement	4 600,00 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 €	<i>cout horaire TD enseignant</i>
----------	-----------------------------------

61,15 €	<i>cout horaire TD vacataire</i>
---------	----------------------------------

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle	Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres				
< 300 places				
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage		0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage		0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage		0,00 €
> 300 places				
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage		0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage		0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal				
	1j	3552		0,00 €
	1/2j	1847		0,00 €
	1h	426		0,00 €
Salles banalisées				
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage		0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage		0,00 €
Salles spécialisées				
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique				
	1j	743		0,00 €
	1/2 j	426		0,00 €
	1h	129		0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs				
	1j	568		0,00 €
	1/2j	284		0,00 €
	1h	116		0,00 €
Location MSHE				
Tarifs partenaires				
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage		0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage		0,00 €
Frais de salles - coût total				0,00 €

Frais complémentaires pour le fonctionnement général

Nature des frais complémentaires	Coût
Coût total des frais supplémentaires	0,00 €

Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)

Déplacements

Déplacements <i>Préciser le lieu de départ et le lieu d'arrivée</i>	Nombre de personnes concernées	Moyen(s) de transport	Coût estimé	Remarque(s)
1 AR Besançon Paris	3	TGV	600,00 €	
Total des frais de déplacement			600,00 €	

Hébergements

Hébergements <i>Préciser le lieu et le type d'hébergement</i>	Nombre de personnes concernées	Nombre de nuitée(s)	Coût estimé	Remarque(s)
1 nuitée Paris	3	3	420,00 €	
Total des frais de déplacement			420,00 €	

DEPENSES		
Enseignements (*)		4 600,00 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		600,00 €
Hébergement des enseignants		420,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		5 620,00 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	2 283,13 €
Charges UFR ou IUT	10%	878,13 €
Cout total du DU DIU		8 781,25 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		8 781,25 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		9
------------------------------------	--	----------

*En deça de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		975,69 €
--------------------------------	--	----------

Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires		1 020 €
---	--	----------------

Alignement sur Lille, Paris, Strasbourg

Tarif horaire		20,4
---------------	--	------

Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires		770 €
---	--	--------------

Alignement sur Lille, Paris, Strasbourg

Tarif horaire		15 €
---------------	--	------

Heures et types d'enseignement

Nombre d'heures total de la formation		50
Enseignants de l'UMLP		
nbre h CM		22
nbre h TD		0
nbre h TP		8
Total eq TD		38
Cout enseignant UFC		4 600,00 €
Vacataires		
nbre h CM		
nbre TD		
nbre h TP		
Total eq TD		0
Cout vacataire		0,00 €
Total	Cout total enseignement	4 600,00 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 €	<i>cout horaire TD enseignant</i>
----------	-----------------------------------

61,15 €	<i>cout horaire TD vacataire</i>
---------	----------------------------------

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle	Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres				
< 300 places				
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage		0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage		0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage		0,00 €
> 300 places				
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage		0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage		0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal				
	1j	3552		0,00 €
	1/2j	1847		0,00 €
	1h	426		0,00 €
Salles banalisées				
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage		0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage		0,00 €
Salles spécialisées				
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique				
	1j	743		0,00 €
	1/2 j	426		0,00 €
	1h	129		0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs				
	1j	568		0,00 €
	1/2j	284		0,00 €
	1h	116		0,00 €
Location MSHE				
Tarifs partenaires				
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage		0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage		0,00 €
Frais de salles - coût total				0,00 €

Frais complémentaires pour le fonctionnement général	
Nature des frais complémentaires	Coût
Coût total des frais supplémentaires	0,00 €

Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)

Déplacements				
Déplacements <i>Préciser le lieu de départ et le lieu d'arrivée</i>	Nombre de personnes concernées	Moyen(s) de transport	Coût estimé	Remarque(s)
1 AR Besançon Paris	3	TGV	600,00 €	
Total des frais de déplacement			600,00 €	

Hébergements				
Hébergements <i>Préciser le lieu et le type d'hébergement</i>	Nombre de personnes concernées	Nombre de nuitée(s)	Coût estimé	Remarque(s)
1 nuitée Paris	3	3	420,00 €	
Total des frais de déplacement			420,00 €	

DEMANDE DE CREATION

DIPLOME UNIVERSITAIRE – DU / DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE – DIU

1. CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

TYPE DE DIPLOME

(Cocher la case correspondante)

- DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU)
 DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur l'arrêté et sur le parchemin ):

DIU NATIONAL DE TELEMEDECINE – TELESOIN – SANTE NUMERIQUE

PARCOURS PEDAGOGIQUES¹

La formation offre-t-elle plusieurs parcours ? Oui Non. Si oui, quels sont les libellés :

PARCOURS : _____

PARCOURS : _____

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :

- Nom de la composante : UFR Sciences de la Santé
- Adresse : 19 rue Ambroise Paré 25000 BESANCON

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Nom et prénom : Pr MOULIN Thierry
- Statut : PUPH, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé
- Coordonnées professionnelles
 - Email : thierry.moulin@univ-fcomte.fr
 - 0680018522
- Nom et prénom : Pr MEDEIROS DE BUSTOS Elisabeth
- Statut : MCUPH
- Coordonnées professionnelles
 - Email : elisabeth.de_bustos@univ-fcomte.fr

¹ Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

NIVEAUX des enseignements DE LA FORMATION : (DEUST, BUT, Licence, Master, ou Doctorat)

Attention les DU, DIU ne délivrent pas d'ECTS.

LICENCE

NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION : 1 ANNEE

Mais possibilité de faire en 2 années en s'acquittant de la totalité des frais.

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION : Septembre 2025

Ce DIU prend suite au DIU National de Télémedecine.

Indiquer l'année universitaire d'ouverture de chacune des années d'études que comprend le cursus de la formation :

- La 1^{re} année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 2025-2026
- La 2^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /
- La 3^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /

CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE

Voir. « Guide pour la création de la formation »

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
11	MEDECINE	07	MEDECINE

2. CONTACTS ET LIEUX DE LA FORMATION

COMPOSANTE RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- Nom de la composante : UFR Sciences de la Santé
- Adresse : 19 rue Ambroise Paré 25000
- Directeur : Pr Thierry Moulin
- Email : thierry.moulin@univ-fcomte.fr
- Tél. : 0680018522

COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S) de l'UMLP : Aucune

(À décliner pour toutes les composantes associées)

ETABLISSEMENT(S) DE FORMATION PARTENAIRE(S) POUR LES DIU :

À décliner pour tous les établissements partenaires – convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement

- Nom de l'établissement : Université de Montpellier
 - Responsable pédagogique : Pr Maurice HAYOT
 - Email : m-hayot@chu-montpellier.fr
- Nom de l'établissement : Université de Lille
 - Responsable pédagogique : Pr Laurence GUEDON
 - Email : laurence.guedon@chu-lille.fr
- Nom de l'établissement : Université Catholique de Lille
 - Responsable pédagogique : Pr Lina Williatte
 - Email : lina.williatte@univ-catholille.fr
- Nom de l'établissement : Université de Bordeaux
 - Responsable pédagogique : Pr Nathalie Salles

- o Email : nathalie.salles@chu-bordeaux.fr

LIEU(X) DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :

Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée

- Nom : Université de Montpellier
- Nom : Université de Lille

3. CONTEXTE DE CREATION DE LA FORMATION

IL S'AGIT DE LA MISE À JOUR DU DIU NATIONAL DE TÉLÉMÉDECINE

ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CETTE FORMATION

Le développement et l'usage des technologies de l'information et de la communication en santé, résumés par les termes « santé numérique », ont pris un essor majeur dans le monde de la santé, impliquant bien plus que les seuls soignants. En effet, la santé numérique concerne également les spécialistes des technologies numériques, du management en santé, les juristes et les experts en affaires réglementaires des dispositifs médicaux numériques. Le « DIU National Télémedecine – Télésoin – Santé Numérique » s'inscrit dans la stratégie nationale de santé numérique 2021 et dans la feuille de route du numérique en santé 2023-2027, promulguée au niveau national. Cette formation répond à un vaste projet national français visant à amplifier la formation dans des domaines de compétences variés où le numérique est impliqué : données de santé et traitement par l'intelligence artificielle, cybersécurité en santé, outils numériques, communication et télésanté (télémedecine et télésoin).

Cette formation offre une opportunité unique de se spécialiser dans un domaine en pleine expansion, en combinant théorie et pratique pour une expérience d'apprentissage complète et enrichissante. Les professionnels de santé et les spécialistes du numérique en santé pourront ainsi acquérir les compétences nécessaires pour innover et exceller dans le domaine de la télésanté et de la santé numérique. Le programme est conçu pour répondre aux besoins actuels et futurs du secteur, en mettant l'accent sur les compétences pratiques et les connaissances théoriques indispensables. Le projet est fortement soutenu par la Société Francophone de Santé Numérique.

Pour le site de Montpellier, ce DIU est coordonné par l'École de Santé Numérique de Montpellier (ESNbyUM) et porté par la faculté de Médecine Montpellier-Nîmes.

Pour l'UMLP, ce DIU est coordonné par les enseignants de SNB22 (programme de santé numérique), Dr Medeiros

Pour l'université de Lille, ce DIU est coordonné par le Pr Guedon et dans le cadre du programme CAPS'UL

Pour l'université de Lille Catholique, ce DIU est coordonné par le Pr L Wialatte, et dans le cadre du programme CAPS'UL

Pour l'université de Bordeaux, ce DIU est coordonné par le Pr N Salles et dans le cadre du programme UB2030-CAP Santé numérique

Chaque université partenaire du DIU a la coresponsabilité d'un ou plusieurs modules parmi les six modules du programme.

La plateforme de formation utilisée sera celle du campus numérique de l'ESNbyUM, de type Moodle, offrant ainsi un environnement d'apprentissage moderne et interactif.

METIERS CIBLES

Se référer au lien suivant :

<https://www.francetravail.org/opendata/repertoire-operationnel-des-meti.html?type=article>

- Désignation du ou des métiers ciblés par la formation :

Formation initiale : Étudiants des filières de santé, toutes spécialités – Étudiants des filières du numérique – Étudiants des filières de sciences humaines et sociales.

Formation continue : Professionnels de santé de toutes spécialités – Professions du numériques – Professions des sciences humaines et sociales.

- Désignation des code(s) ROME correspondants :

Tous les professionnels de santé : J1102, J1103, J1501, J1502, J1401, J1402, J1403, J1404, J1201, J1202, J1301, J1302, J1104, J1506

PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Préciser les manifestations d'intérêts des secteurs professionnels et/ou des employeurs concernés

Centres hospitaliers et établissements privées du champ sanitaire et social

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

MODALITES DE SUIVI :

- Présentiel
- Distanciel
- Hybride (présentiel et distanciel)
- Formation dupliquée : une promotion en présentiel et une promotion en distanciel

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale : Étudiants des filières de santé, toutes spécialités – Étudiants des filières du numérique – Étudiants des filières de sciences humaines et sociales.

Formation continue : Professionnels de santé de toutes spécialités – Professions du numériques – Professions des sciences humaines et sociales.

PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :

Niveau de diplôme et/ou expérience professionnelle exigée

Bac+3

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

1 an potentiellement réalisable en 2 années

Nombre d'heures total de formation :

- **Nombre d'heures d'enseignements à l'Université 50h**
- Nombre d'heures de stage (le cas échéant) : 3j soit 24h
- Projet tutoré et mémoire environ 16h

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation générale de la formation :

Rédiger une synthèse de présentation (contexte, objectifs, plus-value...)

Cette formation offre une opportunité unique de se spécialiser dans un domaine en pleine expansion, en combinant théorie et pratique pour une expérience d'apprentissage complète et enrichissante. Les professionnels de santé et les

spécialistes du numérique en santé pourront ainsi acquérir les compétences nécessaires pour innover et exceller dans le domaine de la télésanté et de la santé numérique. Le programme est conçu pour répondre aux besoins actuels et futurs du secteur, en mettant l'accent sur les compétences pratiques et les connaissances théoriques indispensables.

Programme détaillé :

Ajouter autant de lignes que nécessaires.

Si plusieurs années de formation : dupliquer le tableau pour chaque année de formation.

Unités d'enseignements / modules	Compétences visées (Verbe d'action + complément)	Outils pédagogiques (séminaires, logiciels spécifiques, terrain, outils spécifiques, plateformes technologiques, travail de groupe, immersion virtuelle etc.)	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
<p>1. Comprendre les définitions et enjeux de la télémédecine et du télésoin</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Explorer les définitions et les grandes dates de la télémédecine et du télésoin. - Analyser la vision de la télésanté par les institutions (DGOS, ARS, GRADeS, Cnam), et à travers une revue de la littérature en télésanté. - Examiner la santé numérique selon la délégation au numérique en santé (DNS). 		
<p>2. Maîtriser les socles de la santé numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les données de santé et leur importance et appliquer les principes de cybersécurité - Comprendre l'intelligence artificielle en santé et ses applications. - Savoir comment utiliser les outils numériques, TIC et objets connectés pour la télésanté. 		
<p>3. Appréhender les aspects juridiques et réglementaires de la télésanté</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Étudier les aspects juridiques et réglementaires de la télésanté. - Connaître la réglementation des dispositifs médicaux numériques. - Participer à une session scientifique en droit de la santé numérique. 		

<p>4.Évaluer les enjeux éthiques, économiques et sociologiques de la télésanté</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Discuter les aspects éthiques, sociologiques et l'écoresponsabilité de la santé numérique et de la télésanté. - Analyser les modes de financement et les aspects médico-économiques de la télésanté. - Connaître les stratégies de développement d'une solution numérique de télésanté. 		
<p>5.Mettre en pratique les actes de télémédecine et de télésoin</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à des démonstrations de téléconsultations en gériatrie, en médecine générale, et des actes de télésoin. - Observer des témoignages de praticiens sur la téléexpertise, la téléassistance et la télésurveillance. - S'immerger dans des Master Class thématiques sur la télésurveillance, la téléexpertise, la téléconsultation, et l'IA. 		
<p>6.Participer activement à des projets et pratiques de télésanté</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'immerger dans des masterclass pratiques pour illustrer des cas d'usage. - Co-construire des projets en télésanté avec des pairs et des experts. - Présenter un projet de télésanté dans le cadre d'un challenge "Mon projet en 180 secondes". 		

5. MODALITES DE CANDIDATURES

UTILISATION E-CANDIDAT :

Oui Non. **Si non, joindre le dossier de candidature.**

LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

Oui Non

Un questionnaire de positionnement :

Oui Non

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

Oui Non

Envisager ou développer un projet professionnel qui concerne la santé numérique ou la télésanté.

Autre :

Oui si oui, préciser : _____

Instance ou personne compétente qui propose l'admission (soit le responsable de la formation ou soit une commission dont la composition est à préciser)

- Coordinateur par université

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- Coordinateur par université

VALIDATION D'ACQUIS :

Pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :

Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. ». « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».

Instance compétente qui propose l'admission :

Sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de :

(Préciser la composition non-nominative de la commission de validation des acquis, le nombre et la qualité des membres)

- Coordinateurs des universités partenaires cf. supra

Personne compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis) :

La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- Sur avis coordinateurs des universités partenaires cf. supra

6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Préciser notamment s'il y a des coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation.

L'obtention du diplôme se fait-il :	<input checked="" type="checkbox"/> par des notes <input type="checkbox"/> par la validation des compétences (acquises/non acquises)
Précisez : - les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (contrôle continu/examen terminal) - si le contrôle des connaissances se fait au BCC, à l'UE ou à la matière - si les UE se compensent au sein des BCC - le nombre de contrôles de connaissance et compétences et le coefficient de chacun d'eux	Quiz en fin de Module : Avoir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux 6 séries de quiz (les notes des quizz se compensent). Cette note compte pour 50% de la note totale du CC Projet sous forme d'un mémoire écrit : Avoir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 au mémoire. Cette note compte pour 25% de la note totale du CC Projet présenté à l'oral en fin de formation : Avoir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à la présentation orale. Cette note compte pour 25% de la note totale du CC
Y-a-t-il une session de rattrapage Si oui, précisez les modalités de contrôle de rattrapage	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non 1 Quiz global de 1 heure (si moyenne pas obtenue). Compte pour 50% de la note. Projet écrit et soutenu à l'oral (30 minutes) (compte pour 50% de la note) et ne se compense pas avec le Quiz.
Délivrance de mention (P, AB, B, TB)	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Autres dispositions spécifiques	

JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- 1 PUPH (praticien universitaire-praticien hospitalier) ou PU (praticien universitaire) ou PAUPH (praticien associé) par Université cohabilitée

7. MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Utiliser le questionnaire de satisfaction joint qui est à transmettre à chaque inscrit en fin de formation.

Préciser s'il y a d'autres systèmes de collecte des appréciations mis en place :

- Modalités : enquête de satisfaction, questionnaire, compte-rendu d'entretien, évaluation à chaud et/ou à froid
- Parties prenantes interrogées : bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs
- Analyse et traitement effectués sur les appréciations formulées par les parties prenantes

Enquête de satisfaction en fonction du document type mis en place par une des universités via limesurvey

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS :

Préciser les modalités de traitement des difficultés rencontrées par les parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs) et des réclamations exprimées par ces dernières.

Chaque réclamation sera prise en compte au fil du temps et une réponse personnalisée sera apportée par la personne compétente (Service formation continue santé, service formation continue et alternance, responsable pédagogique). Un dossier électronique sera constitué avec l'ensemble des réclamations, des échanges et des réponses apportées.

AMELIORATION CONTINUE :

Préciser les mesures d'amélioration continue de la formation qui sont prévues à partir du recueil des appréciations :

- *Identification et analyse des causes d'abandon, d'échec ou des motifs d'insatisfaction*
- *Adéquation entre formation dispensée et acquisition des compétences attendues*
- *Autres*

Les résultats de l'enquête de satisfaction permettront d'aider à améliorer ou à ajuster le contenu de la formation. Le comité pédagogique composé de chaque responsable pédagogique du DIU se réunira au minima 1 fois par an.

8. DETAILS DES HEURES MOBILISEES POUR LA FORMATION

Attention : 50% des intervenants doivent être des enseignants de l'université

VOLUME HORAIRE POUR L'INSCRIT (voir tableau page suivante) :

À décliner en autant d'années et/ou de parcours que propose la formation.

Le volume horaire pour l'inscrit est le nombre d'heures suivies par les apprenants (et non le nombre d'heures d'enseignement des intervenants) :

- *Exemple : un module de deux heures peut être animé par deux intervenants*
 - *Nombre d'heures suivies pour l'apprenant : 2 heures*
 - *Nombre d'heures d'enseignement mobilisées : 4 heures (2 heures par intervenant)*

Si plusieurs enseignants et/ou intervenants co-animent une même unité d'enseignement (ou un même élément constitutif d'une UE), indiquer les noms de TOUS les enseignants ou intervenants

Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation de diplômes nationaux ou d'établissement (DU-DIU) en indiquant leur référence Apogée.

Titre et contenu des unités d'enseignements (UE) et éléments constitutifs d'UE (ECUE)	Codes CNU de l'enseignement et Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant/intervenant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit à la formation				Volume horaire par enseignement en Equivalent ID	Ref Apogée (le cas échéant)	
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)			Volume horaire total pour l'inscrit
Module 1 - Comprendre les définitions et enjeux de la télémedecine et du télésoin		Nom : HAYOT Maurice Qualité : PUPH Etablissement : Montpellier Nom : GUEDON Laurence Qualité : PAUPH Etablissement : Lille Nom : MOULIN Thierry Qualité : PUPH Etablissement : UMLP Nom : WILLIATTE Lina Qualité : PU Etablissement : Lille Catholique Nom : Délégation du Numérique En Santé Nom : Think Tank TT SN	7				7	10h30	
Module 2 - Maîtriser les socles de la santé numérique, incluant les données santé, l'IA et la cybersécurité		Nom : FINAT Loïc Qualité : ING Etablissement : CHU Lille		8h30			8h30	8h30	
Module 3 - Appréhender les aspects juridiques et réglementaires de la télésanté		Nom : WILLIATTE Lina Qualité : PU Etablissement : Lille Catholique	7				7	10h30	
Module 4 - Évaluer les enjeux éthiques, économiques et sociologiques de la télésanté		Nom : Alain LOUTTE Qualité PU Etablissement : CHU Louvain Nom : Brigitte SEROUSSI Qualité PUPH Etablissement : Paris Sorbonne Nom : Grégoire MERCIER Qualité : MD ; PhD Etablissement : CHU Montpellier		6			6	6	

<p>Module 5 – Participer à des actes de télé-médecine et de télésoin à travers des témoignages de praticiens</p>		<p>Nom : Christophe BONNEL Qualité : PH Etablissement : CHU Montpellier</p> <p>Nom Alexandre Matthieu Fritz Qualité : PUJ Etablissement : Univ Gustave Eiffel</p> <p>Nom : SALLES Nathalie Qualité : PUPH Etablissement : Bordeaux</p> <p>Nom : GUEDON Laurence Qualité : PAUPH Etablissement : Lille</p> <p>Nom : Rémy SABATIER Qualité : PH Etablissement : CHU Caen</p> <p>Nom : Think Tank TT SN</p> <p>Nom : Elisabeth MEDEIROS DE BUSTOS Qualité : MCU PH Etablissement : UMLP</p> <p>Nom : Agnès CAILLETTE BAUDOIN Qualité : MD Etablissement : Lyon</p> <p>Nom : HAYOT Maurice Qualité : PUPH Etablissement : Montpellier</p> <p>Nom : Nicolas GIRAUDEAU Qualité : MCU PH Etablissement : Montpellier</p> <p>Nom : Sarah MARINI Qualité : IPA Etablissement : Toulon</p> <p>Nom : Florent DIBY ; Qualité PUPH Etablissement : Côte d'Ivoire</p>					
--	--	---	--	--	--	--	--

<p>Module 6 – S’immerger dans des cas pratiques pour illustrer des cas d’usage de télésurveillance, téléexpertise, téléconsultations, IA</p>		<p>Nom : Qualité : Etablissement :</p>	<p>6</p>	<p>6</p>	<p>4</p>	
<p>Module 7 – Apprendre à co-construire des projets en télésanté avec des pairs et des experts</p>	<p>Nom : HAYOT Maurice Qualité : PUPH Etablissement : Montpellier</p> <p>Nom : GUEDON Laurence Qualité : PAUPH Etablissement : Lille</p> <p>Nom : MOULIN Thierry Qualité : PUPH Etablissement : UMLP</p> <p>Nom : WILLIATTE Lina Qualité : PU Etablissement : Lille Catholique</p> <p>Nom : SALLES Nathalie Qualité : PUPH Etablissement : Bordeaux</p> <p>Nom : Think Tank TT SN</p>		<p>8</p>	<p>8</p>	<p>5h20</p>	
<p>Projet tutoré et mémoire</p>				<p>16</p>	<p>16</p>	
<p>Total</p>		<p>14</p>	<p>22</p>	<p>14</p>	<p>66</p>	<p>52h20</p>

VOLUME HORAIRE PAR ENSEIGNANT (UMLP ET HORS UMLP) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant enseignant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : MOULIN Thierry Qualité : PUPH Etablissement : UMLP Qualité :	UMLP	UMLP	titulaire	10h ETD Dont 10h ETD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique à valider par la composante :				
Nom : Elisabeth MEDEIROS DE BUSTOS Qualité : MCU PH Etablissement : UMLP	UMLP	UMLP	titulaire	5h ETD Dont 5h ETD rémunérées
Nom : HAYOT Maurice Qualité : PUPH Etablissement : Montpellier	Montpellier	Montpellier	titulaire	10h ETD Dont 10h ETD rémunérées
Nom : GUEDON Laurence Qualité : PAUPH Etablissement : Lille	Lille	Lille	titulaire	10h ETD Dont 10h ETD rémunérées
Nom : WILLIATTE Lina Qualité : PU Etablissement : Lille Catholique	Lille Catholique	Lille Catholique	titulaire	10h ETD Dont 10h ETD rémunérées
Nom : SALLES Nathalie Qualité : PUPH Etablissement : Bordeaux	Bordeaux	Bordeaux	titulaire	10h ETD Dont 10h ETD rémunérées
Nom : Florent DIBY : Qualité PUPH Etablissement : Côte d'Ivoire			titulaire	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom : Nicolas GIRAUDEAU Qualité : MCU PH Etablissement : Montpellier	Montpellier	Montpellier	titulaire	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom : Agnès CAILLETTE BAUDOIN Qualité : MD Etablissement : Lyon		Montpellier	Vacataire	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom Alexandre Matthieu Fritz Qualité : PU Etablissement : Univ Gustave Eiffel	Univ Gustave Eiffel	Univ Gustave Eiffel	titulaire	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées

Nom : Grégoire MERCIER Qualité : MD ; PhD Etablissement : CHU Montpellier		Montpellier	Vacataire	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom : Brigitte SEROUSSI Qualité PUPH Etablissement : Paris Sorbonne	Paris Sorbonne	Paris Sorbonne	titulaire	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom : Alain LOUTTE Qualité PU Etablissement : CHU Louvain	Louvain	Montpellier	titulaire	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
TOTAL				62h

VOLUME HORAIRE PAR INTERVENANT PROFESSIONNEL (NON ENSEIGNANT) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Sarah MARINI Qualité : IPA Etablissement : Toulon		Montpellier	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom : Rémy SABATIER Qualité : PH Etablissement : CHU Caen		Montpellier	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom : Christophe BONNEL Qualité : PH Etablissement : CHU Montpellier		Montpellier	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom : FINAT Loïc Qualité : ING Etablissement : CHU Lille		Montpellier	8h30 ETD Dont 8h30 ETD rémunérées
TOTAL			11h30

9. BUDGET ET TARIF DE LA FORMATION

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	16036,50 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	6 / 15
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	50
TARIF HORAIRE POUR LES STAGIAIRES EN FORMATION CONTINUE AVEC FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	60,00 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE AVEC FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	3000,00 euros
TARIF HORAIRE POUR LES STAGIAIRES EN FORMATION CONTINUE SANS FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	30,00 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE SANS FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	1500,00 euros
TARIF HORAIRE POUR LES INSCRITS EN FORMATION INITIALE (hors frais d'inscription)	8,00 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (hors frais d'inscription)	400,00 euros

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

MONTANT DU COUT PEDAGOGIQUE ET DES FRAIS D'INSCRIPTION PAR INSCRIT :

COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue avec financement payable à SeFoC'Al en fin de formation	3000,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par stagiaire en formation continue avec financement payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	3175,00 euros

Alignement avec universités cohabilitées

COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue sans financement payable à SeFoC'Al en fin de formation	1500,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par stagiaire en formation continue sans financement payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1675,00 euros

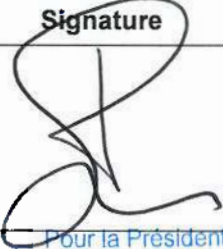

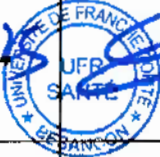
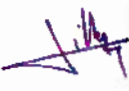

Alignement avec universités cohabilitées

COUT PEDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	400,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	575,00 euros


Alignement avec universités cohabilitées

10. VISA

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION :

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Thierry MOULIN	<u>14/04/2025</u>		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	<u>14/04/2025</u>		<p>Pour la Présidente de l'UFF et par délégation La Responsable des Services Administratifs</p> <p>Carole COINTEAU</p> 
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	08 / 04 / 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE :

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom :	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

DEPENSES		
Enseignements (*)		8 143,23 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		680,00 €
Hébergement des enseignants		440,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		1 000,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		10 263,23 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	4 169,44 €
Charges UFR ou IUT	10%	1 603,63 €
Cout total du DU DIU		16 036,30 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		16 036,30 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		6
------------------------------------	--	----------

*En deça de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		2 672,72 €
--------------------------------	--	------------

Prix de la formation par stagiaire en formation continue avec financement, hors droits universitaires		3 000 €
--	--	----------------

Alignement universités cohabilitées

Tarif horaire		60
---------------	--	----

Prix de la formation par stagiaire en formation continue sans financement, hors droits universitaires		1 500 €
--	--	----------------

Alignement universités cohabilitées

Tarif horaire		30 €
---------------	--	------

Prix de la formation par inscrit en formation initiale, hors droits universitaires		400 €
---	--	--------------

Alignement universités cohabilitées

Tarif horaire		8 €
---------------	--	-----

Heures et types d'enseignement		
Nombre d'heures total de la formation		50
Enseignants de l'UMLP	nbre h CM	
	nbre h TD	62
	nbre h TP	
	Total eq TD	62
	Coût enseignant UFC	7 440,00 €
Vacataires	nbre h CM	
	nbre TD	11,5
	nbre h TP	
	Total eq TD	11,5
	Coût vacataire	703,23 €
Total	Coût total enseignement	8 143,23 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 € *coût horaire TD enseignant*

61,15 € *coût horaire TD vacataire*

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle	Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres				
< 300 places				
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage		0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage		0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage		0,00 €
> 300 places				
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage		0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage		0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal				
	1j	3552		0,00 €
	1/2j	1847		0,00 €
	1h	426		0,00 €
Salles banalisées				
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage		0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage		0,00 €
Salles spécialisées				
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique				
	1j	743		0,00 €
	1/2 j	426		0,00 €
	1h	129		0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs				
	1j	568		0,00 €
	1/2j	284		0,00 €
	1h	116		0,00 €
Location MSHE				
Tarifs partenaires				
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage		0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage		0,00 €
Frais de salles - coût total				0,00 €

Frais complémentaires pour le fonctionnement général

Nature des frais complémentaires	Coût
Coût total des frais supplémentaires	0,00 €

Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)

Déplacements

Déplacements <i>Préciser le lieu de départ et le lieu d'arrivée</i>	Nombre de personnes concernées	Moyen(s) de transport	Coût estimé	Remarque(s)
AR Besançon Lille	2	TGV	360,00 €	
AR Besançon Montpellier	2	TGV	320,00 €	
Total des frais de déplacement			680,00 €	

Hébergements

Hébergements <i>Préciser le lieu et le type d'hébergement</i>	Nombre de personnes concernées	Nombre de nuitée(s)	Coût estimé	Remarque(s)
2 nuits hôtel	2	4	440,00 €	
Total des frais de déplacement			440,00 €	

MODIFICATIONS

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « Demande de création... »).

COMPOSANTE :

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée : DU PROFORM**

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Le DU PROFORM s'inscrit dans l'offre de formation du CLA, intitulée Université Pédagogique d'Eté. Le format de l'UPE a changé en intitulés de contenus pour intégrer les nouvelles tendances didactiques et donc le DUPROFORM doit être modifié en conséquences. Organisation des modules en PARCOURS de 30h chacun. Chaque parcours est composé de 3 modules. Les étudiants choisiront 2 parcours parmi les 5 proposés. Chaque UE du DUPROFORM correspond à un volume horaire de 10h.

1. Ajout d'UE

Pour correspondre au nouveau format, il faudra ajouter les UE suivantes :

- Décloisonner les apprentissages
- Introduire le jeu dans ses enseignements
- Mettre en œuvre une didactique du plurilinguisme
- Enseigner la grammaire autrement
- Mettre en œuvre la pédagogie de projet

2. Modifications des intitulés des UE obligatoires dans chaque parcours

Le changement des intitulés seront les suivants :

PARCOURS 1 : Entrer dans l'enseignement du FLE

Le module Perspective actionnelle devient Concevoir des unités didactiques

Le module Enseigner avec les documents authentiques devient Utiliser des supports variés et adaptés

Le module Pédagogie de l'oral devient Animer la classe

PARCOURS 2 : Enrichir ses pratiques de classe

Le module Enseigner avec les techniques théâtrales devient Enseigner avec le théâtre, le mouvement et la gestualité

Le module Favoriser les pratiques ludiques devient Introduire des activités ludiques et créatives en classe

Le module Ecrire et faire écrire devient Dynamiser les pratiques de l'écrit

PARCOURS 3 : Enseigner aux enfants

Le module Concevoir des séquences pour enfants devient Valoriser le potentiel de l'apprenant

Le module Développer des stratégies de compréhension devient Développer des pratiques de classe innovantes

PARCOURS 4 : Enseigner dans les filières bilingues

Le module Concevoir des séquences DNL devient Elaborer des projets interdisciplinaires

PARCOURS 5 : Innover dans le numérique



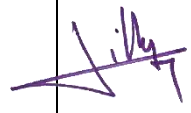

Le module Utiliser un TNI en classe devient Intégrer l'IA dans l'apprentissage du français

Le module Créer une formation en ligne devient Mobiliser des outils numériques au service de la formation



3. Modifications des Modules libres à choisir

- Le module Enseigner dans une perspective interculturelle devient Aborder les aspects socioculturels dans la classe
- Le module Enseigner le Français sur Objectif universitaire devient S'approprier la méthodologie du FOS et du FOU
- Le module Enseigner la phonétique devient Développer la phonétique active
- Le module Evaluer et remédier devient Evaluer en classe de FLE
- Le module Motiver les adolescents-pédagogie active devient Motiver les adolescents
- Le module Ecoute et pratique radio devient Comprendre et interagir avec les médias et l'information
- Le module Ingénierie de la formation devient Coordonner une équipe pédagogique
- Le module Enseigner la littérature devient Faire vivre la littérature en classe

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Paula VENTURA	18/04/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Oumou AGNE	18/04/2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal Gillon	18 / 04 / 2025_		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u> 04 </u> / <u> 04 </u> / 2025 <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Carlos TABARNERO	Date : 18/04/2025 Signature et cachet :  

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE : **UFR STAPS**

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée **DU TRAIL RUNNING**

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document DU_DIU_creation_formation_2025-2026.

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale : préciser les étudiants potentiellement concernés (cursus, année d'étude...)

Stagiaires étudiants ou diplômés des filières suivantes : kiné / podo / médecine / staps (minimum L3 validée) / entraîneur diplômé d'état (CQP, BP, DE)

Autres filières possibles :

Toute personne pouvant justifier d'une expertise à composante médico-scientifique en lien avec le trail running

Formation continue : préciser les employeurs, les professionnels, demandeurs d'emploi

Kiné / podo / médecin / entraîneur diplômé d'état (CQP, BP, DE)

Toute personne pouvant justifier d'une expertise à composante médico-scientifique en lien avec le trail running

PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :

Niveau de diplôme et/ou expérience professionnelle exigée



5. MODALITES DE CANDIDATURES

UTILISATION E-CANDIDAT :

Oui

LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

Non

Un questionnaire de positionnement :

Non

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

Non

Autre :

Oui si oui, préciser :

Curriculum vitae, lettre de motivation, tout autre document pouvant attesté du parcours en lien direct avec le trail running

Instance ou personne compétente qui propose l'admission (soit le responsable de la formation ou soit une commission dont la composition est à préciser)

- Les responsables du DU

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- Le directeur de l'UFR STAPS

6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Préciser notamment s'il y a des coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation.

Session 1 :

- Ecrit de 2 heures (coef 1)
- Oral de 20 minutes de présentation en groupe d'un poster (coef 1)

Admis si moyenne égale ou supérieure à 10/20

Session 2 :

- Ecrit de 2 heures uniquement

Admis si moyenne égale ou supérieure à 10/20

Conditions d'assiduité :

Le résultat en session 1 sera défaillant à partir de sept ½ journées d'absences non justifiées. Le stagiaire sera automatiquement concerné par la session 2.

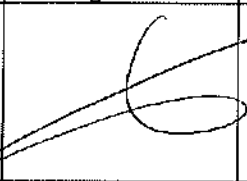



JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article L613-1 du code de l'éducation prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- Cheikh WANE – MCF / Directeur de l'UFR STAPS
- Samuel BELIARD – Enseignant vacataire UFR STAPS / médecin vasculaire
- Samuel MARAFFI – Médecin du sport
- Laurent MOUROT - PU

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	BELIARD Samuel	12, 03, 2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Guillaume MAGRIN	12 / 03 / 2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal Gillon	09 / 04 / 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : 20/ 03/ 2025 <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : <i>Cheikh T. Wane</i> Pour la Présidente de l'Université et par délégation Directeur de l'UFR STAPS Cheikh Tidiane WANE	Date : 25 / 03 / 2025 Signature et cachet : Pour la Présidente de l'Université et par délégation Le Directeur de l'UFR STAPS <i>Cheikh Tidiane WANE</i> Cheikh Tidiane WANE



DELIBERATION DU CONSEIL DE GESTION

Séances du 20 MARS 2025 – 9 AVRIL 2025

Point n°4 – Point études :

Les demandes de modification ci-dessous ont été transmises pour vote par mail le 9 avril :

DU TRAIL : Session 1 : écrit de 2heures (coef 1) et oral de 20 minutes de présentation en groupe d'un poster (coef 1) – Admis si moyenne égale ou supérieure à 10/20

Session 2 : écrit de 2 heures – admis si moyenne égale ou supérieure à 10/20

Conditions d'assiduité : le résultat en session 1 sera défaillant à partir de sept ½ journées d'absences non justifiées. Le stagiaire sera automatiquement concerné par la session 2

Les modifications sont soumises au vote.

Effectifs statutaires : 27 Quorum : 14	Refus de vote : 0
Membres présents : 17 Membres représentés : 0 Total : 17	Suffrages exprimés : 17 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 2

Les modifications sont adoptées à la majorité.

Pour la Présidente de l'Université
et par délégation
Le Directeur de l'UFR STAPS

Cheikh Tidiane WANE

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU BIOLOGIE APPLIQUEE A LA PROCREATION





DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).


Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

La responsable pédagogique reste le Dr Oxana BLAGOSKLONOV, nous ajoutons en co-responsable du DIU Biologie appliquée à la procréation le Dr Sophie FRONTCAZAK.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr Oxana BLOGOSKLONOV	10/03/2025		Dr Ox. BLAGOSKLONOV Biologie et Médecine de la Reproduction Cryobiologie CHRU Jean Minjoz 3 Boulevard Fleming 25030 BESANCON Cedex
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	13/03/2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	02/04/2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : 14/04/2025 - <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : 16/04/2025 Signature et cachet : 

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE : UFR Sciences de la Santé

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU CYTOLOGIE HEMATOLOGIQUE

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document DU_DIU_creation_formation_2025-2026.

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale : préciser les étudiants potentiellement concernés (cursus, année d'étude...)

- Internes en DES de biologie médicale (phase approfondissement ou Dr Junior après avoir réalisé 1 ou 2 stages en Hématocytologie)

Formation continue : préciser les employeurs, les professionnels, demandeurs d'emploi ...

- Médecin ou pharmacien biologiste exerçant déjà en hématologie cytologique
- Les étrangers ayant les qualifications requises sont acceptés à la condition de justifier d'une présence sur le territoire français. Les places étant limitées, ce prérequis permettra de s'assurer que les candidats étrangers pourront suivre les cours qui se déroulent en présentiel uniquement.

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

- Epreuve pratique (3h) d'analyse de lames de sang ou de myélogramme ou de liquides biologiques (8 lames notées chacune sur 20) : orientation diagnostic, analyses complémentaires à réaliser et résultats attendus. La note globale est reportée sur 20. Il est nécessaire d'obtenir la moyenne pour valider le diplôme.
- Pas de 2^e session. Sur avis du conseil pédagogique une session exceptionnelle peut être organisée en cas d'absence justifiée à l'examen.
- Assiduité obligatoire : 1 absence justifiée maximum (1 jour) pour l'ensemble des modules est autorisée sur avis du conseil pédagogique.
- Pas de mémoire.


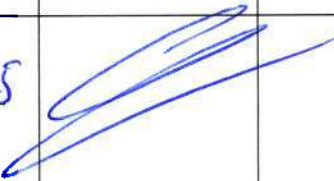


- Pas de stage.
- Redoublement : autorisé 1 fois.
 - Si l'étudiant ne doit repasser que l'examen, exonération du coût pédagogique.
 - Si l'étudiant doit aussi suivre les enseignements, paiement intégral de la formation.

JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :


Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- 1 membre HU de chaque université participant à la formation (Besançon, Nancy, Strasbourg) éventuellement associé au(x) médecin(s) / pharmacien(s) non universitaire(s) participant à la formation.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Francine GARNACHE OTTOU	06 / 03 / 2025		<p>Pr Francine GARNACHE-OTTOU PUPH hématologie Biologique Laboratoire de Biologie Médicale-CHRU Besançon Secteur Hématologie Immunologie cellulaire UMR RICHT-UES-EF3/BFC/INSERM 3 Bd Alexandre Fleming-25030 Besançon cedex fgarnache@chu-besancon.fr</p>
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	13/03/25 ---		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	04/02/2025 ---		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Pr Thierry MOULIN, Mr le Doyen de l'UFR Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE : UFR DES SCIENCES DE LA SANTE

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU DE CASE MANAGEMENT EN PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document DU_DIU_creation_formation_2025-2026.

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale :

Etudiants IDE, étudiants IPA, étudiants en psychologie

Formation continue :

IDE, IPA, Psychologues, Cadres de santé, travailleurs sociaux (éducateurs, assistants sociaux)

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation : 102h00 (au lieu de 84h00 initialement)

- **Nombre d'heures d'enseignements : 56h en elearning et 46h en présentiel**

Le DIU est organisé en 4 modules de novembre à juin : 2 en elearning et 2 en présentiel en alternance.

COMPETENCES

Les compétences acquises au cours de la formation comprennent notamment :

- Etre capable de mener un entretien clinique et un entretien motivationnel utilisées dans le contexte du Case Management
- Etre capable de repérer des manifestations cliniques d'intérêt dans le contexte d'un suivi de parcours
- Connaître et utiliser des outils de repérage clinique et de suivi, et leur utilisation dans des populations spécifiques
- Identifier des ressources du sujet et de son environnement dans le contexte du Case Management
- Construire d'un parcours de soin dans un dispositif de Case Management

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

- Assiduité obligatoire à hauteur de 80%
- Autoévaluation sous forme de 2 QCM dont la note doit être supérieure ou égale à 10/20
- Rédaction et soutenance d'un mémoire dont la note doit être supérieure ou égale à 10/20
- Compensation des épreuves entre elles
- Pas de stage
- Session de rattrapage
- Redoublement : autorisé 1 fois.
 - Si l'étudiant ne doit repasser que l'examen, exonération du coût pédagogique.
 - Si l'étudiant doit aussi suivre les enseignements, paiement intégral de la formation.


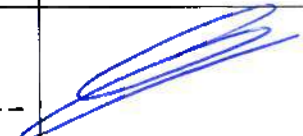

BUDGET ET TARIF DE LA FORMATION

BUDGET DE LA FORMATION :


Voir document de modification de tarif :

- Minimum d'inscrits : 7
- Maximum d'inscrits : 30

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Emmanuel HAFFEN	12 / 03 / 2025	 Pr Emmanuel Haffen Laboratoire de Recherches Intégratives en Neurosciences et Psychologie Cognitive - LINC UMR INSERM 8322 - UFR Santé de Besançon Université de Franche-Comté, F-25000	
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	13/03/25		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	16/04/2025	 UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR Republique française	

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE : UFR DES SCIENCES DE LA SANTE

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU DE REHABILITATION PSYCHOSOCIALE






DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).


Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

La responsable du DIU de Réhabilitation psychosociale est le Pr Djamila BENNABI.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Djamila BENNABI	18/ 03 / 2025		Psychiatrie de l'adulte Pr D. BENNABI RPPS : 10100412088
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	19/03/2025 --	 	Pour la Présidente de l'UF et par délégation La Responsable des Services Administratifs Carole COINTEAU
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	02/04/2025 --	 	

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « Demande de création... »).

COMPOSANTE :

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU D'EPILEPTOLOGIE

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :





Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Le minimum d'inscrits pour le DIU d'Epileptologie est 20 inscrits toutes universités confondues.

Le maximum d'inscrits pour le DIU d'Epileptologie est 60 inscrits toutes universités confondues.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Thierry MOULIN	<u>19/ 03/ 2025</u>		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	<u>19/ 03/ 2025</u>	La Responsable des Services Administratifs  Carole COINTEAU	
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	02/ 04/ 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : 14/04/2025 <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : 16/04/2025 Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L.613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :**

DIU ECHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS DU MEMBRE SUPERIEUR





DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).


Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Il n'y a pas de stage dans cette formation.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr François LOISEL	03/04/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	14/04/2025	Pour la Présidente de l'UFF et par délégation La Responsable des Services Administratifs 	
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	14 / 04 / 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14 / 04 / 2025</u> <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16 / 04 / 2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE : UFR DES SCIENCES DE LA SANTE

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU EVALDM EVALUATION CLINIQUE DES DISPOSITIFS MEDICAUX DANS LE CONTEXTE DU REGLEMENT EUROPEEN 2017.745-2017.746

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Modalités de validation

pour tous les inscrits sauf les évaluateurs des organismes notifiés :



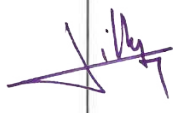

- 2 séances de contrôle continu de 30min à la fin de chaque session en présentiel
- Rédaction d'un mémoire (type protocole) pour mi-juin et soutenance orale une semaine après devant toute la promotion sauf mémoire confidentiel à huit clos

pour les évaluateurs des organismes notifiés :


- 1 seule épreuve de vérification des connaissances acquises par quizz sommatif (30 min) sur l'ensemble des e-learning (en ligne sous Moodle).
- Epreuve vérification des compétences : notation d'un mémoire d'un rapport d'évaluation clinique et présentation orale (soutenance en 45 min: 20 min présentation 25 min questions) de l'avis argumenté en présentiel ou distanciel.

Une mise à niveau sera obligatoire tous les 3 ans pour les étudiants ayant déjà validés le DIU sous forme d'une formation courte modulaire.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Lionel PAZART	04 / 04 / 2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	14/04/2025		<p>Pour la Présidente de l'UFF et par délégation Le Responsable des Services Académiques</p> <p>Carole COINTEAU</p>
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	15 / 04 / 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU PRATIQUES MEDICALES EN SANTE AU TRAVAIL POUR LA FORMATION DES COLLABORATEURS MEDECINS

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :





Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.



Responsabilité du DIU

Le Dr Marc-André GOLTZENE remplace le Dr Esther SZWARC dans la responsabilité du DIU Pratiques Médicales en Santé au Travail pour la formation des collaborateurs médecins.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr Marc-André GOLTZENE	10/03/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	18_03_25		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	02/04/2025	 	

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet :  

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Docteur T. FLAKANAN INE
Professeur de Gynécologie-Obst

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Rajeev RAMANAH	25/03/2025		Université de Franche-Comté Pôle Méro-Pumme CHRU Jean Minjoz 25030 BESANCON Cedex
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	01/04/2025		Pour la Présidente de l'UFF et par délégation La Responsable des Services Administratifs Carole COINTEAU
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	14/04/2025		UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR République française

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : 14/04/2025 <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : 16/04/2025 Signature et cachet :

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU STATIQUE PELVIENNE ET URODYNAMIQUE

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Suppression du mémoire à partir de la rentrée 2025.

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

- Test de pré-rentrée (avant le début de la formation).
- Epreuve écrite de 1h30 sur Moodle en synchrone avec Montpellier (50% note finale)

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU URGENCES TRAUMATOLOGIQUES

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).


Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Le volume horaire du DIU Urgences Traumatologiques passe de 130h à 108h sans modification de tarif.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Laurent OBERT	5 mars 2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	31/03/2025		<p>Pour la Présidente de l'UFF et par délégation La Responsable des Services Administratifs Carole COINTEAU</p>
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	02/04/2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : 14/04/2025 Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : 16/04/2025 Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DU D'ADDICTOLOGIE

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Mme Julie Giustiniani reste la responsable pédagogique du DU d'Addictologie.

Mme Emilie LEVEQUE est nommée co-responsable coordinatrice du DU d'Addictologie.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr Julie GIUSTINIANI	18/03/2025		Dr J. GIUSTINIANI Praticien Hospitalier Hôpital de Jour d'Addictologie PSYCHIATRIE DE L'ADULTE BESANCON Pour la Présidente de l'UFF et par délégation La Responsable des Services Administratifs Carole COINTEAU
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	19/03/2025		 Carole COINTEAU
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	02/04/2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet :

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « Demande de création... »).

COMPOSANTE : UFR DES SCIENCES DE LA SANTE

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DU L'ESSENTIEL DE LA DERMATOLOGIE POUR LE GENERALISTE

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document DU_DIU_creation_formation_2025-2026.

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

- **La durée de la formation compte le même volume horaire de 35h mais s'organise en 6 séminaires d'une journée au lieu de 5 (format présentiel ou distanciel)**
- **L'examen se déroule uniquement en présentiel.**
- **Le stage (toujours 70h) peut s'effectuer proche du lieu de vie du candidat, même hors Franche-Comté, sous condition de faire compléter des feuilles de présence.**
- **Information sur l'organisation du stage du DU**

Sur le CHU :

- Consultations :
 - o Lundi
 - Matin : Dr Castagna (inflammatoire), Dr Moreau (tout venant), internes
 - Après midi : Dr Castagna (inflammatoire), internes
 - o Mardi :
 - Matin : Pr Aubin (inflammatoire), internes
 - Après midi : Pr Aubin (inflammatoire), Dr Hennemann (tout venant), internes
 - o Mercredi :
 - Matin : Pr Aubin (inflammatoire), Dr Gallais-Serezal (inflammatoire), Dr Antoine (tout venant), Dr Puzenat (pédiatrie), internes
 - Après midi : Dr Gallais-Serezal (inflammatoire), Dr Puzenat (pédiatrie), Dr Antoine (tout venant), Dr internes
 - o Jeudi :

- Matin : Dr Cervoni (tout venant), internes
- Après midi : Dr Hennemann (tout venant), Dr Puzenat (tout venant)
- Vendredi :
 - Matin : Dr Cervoni (tout venant),
 - Après midi : internes
- Comment faire ?
 - Pour les consultations tout venant, se présenter spontanément
 - Pour les consultations de pédiatrie :
 - epuzenat@chu-besancon.fr
- Bloc :
 - Lundi
 - Matin : internes, Dr Hennemann
 - Après midi : Dr Puzenat, Dr Antoine
 - Mardi :
 - Matin : Dr Lamotte, Dr Ginet Mermet
 - Après midi : Dr Puzenat et Dr Thiriez
 - Mercredi :
 - Matin : internes/Dr Nardin,
 - Après midi : Pr Aubin
 - Jeudi :
 - Matin : Dr Gallais-Serezal, Dr Chatelain
 - Après midi : Dr Coste, Dr Gallais Serezal
 - Comment faire ? Se présenter spontanément
- Allergologie :
 - fpelletier@chu-besancon.fr
 - fcastellain@chu-besancon.fr
- Centre des Plaies : ctapc@chu-besancon.fr

CH Pontarlier :

- Dr Lamotte : m.lamotte@chu-hc.fr

CH Vesoul :





- Dr Antoine : lea.antoine4@gmail.com
- Dr Neuville : c.neuville@gmail.com

CH Lons : Dr Messikh : rafat.messikh-clin@hopitaux-jura.fr

Dermatologie libérale (ne pas transmettre ni utiliser les mails et tel portable pour une autre raison que l'organisation des stages... merci)

- Dr Aubin (Besancon) : 06 83 53 46 85
- Dr Roche (Saone) : dr.roche.helene@gmail.com
- Dr Penz (Saone) : severine.penz@gmail.com
- Dr Biver Dalle (Saone) : drbiverdalle@yahoo.fr
- Dr Kubler (Tavaux) : dr.kubler.blandine@gmail.com
- Dr Perales (Dole) : dr.perales39@gmail.com
- Dr Zanella (Dole) : dermato.zanella@yahoo.fr
- Dr Mareschal (Dole) : adrien.mareschal@dermato39.fr
- Dr Schmidt Guerre (Valdahon) : arschmidt@chu-besancon.fr
- Dr Van de Laak (Beaufort) : docteur@vandelaak.fr

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr François Aubin/Dr Joséphine Moreau	01.04.2025		Service de dermatologie CHU Besançon
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	<u>03/ 04/ 2025</u>		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	14 / 04 / 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : 14/04/2025 <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : 16/04/2025 Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L813-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DU ORTHOPEDIE PRATIQUE – PETIT APPAREILLAGE

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

*Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document **DU_DIU_creation_formation_2025-2026**.*

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.


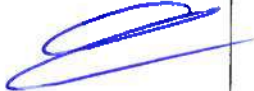


La durée de la formation pour l'étudiant précédemment nommée :

150 heures (groupées en deux semaines + 3 jours, complété d'un stage de 3 jours).


Est modifié comme suit :

150 heures (126 heures de cours + 24 heures de stage).

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr Sylvie BOBILLIER - CHAUMONT	12/03/2025		UFR SANTE Laboratoire de Physiologie-Pharm 13 rue Ambroise Paré/CS 711 25030 BESANÇON CEDEX Tél. : 03 81 66 55 55 Fax : 03 81 66 56 91
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	13/03/25		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	26/03/2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DU PEDAGOGIE EN SCIENCES DE LA SANTE



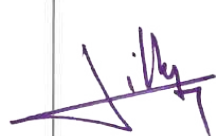
DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).


Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Le volume horaire du DU Pédagogie en Sciences de la Santé passe de 94h à 84h sans modification de tarif.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Clément PRATI	27 /03 /2025		<p>Professeur Clément PRATI 1010077625 Service de Rhumatologie CHU Jean 1er / UO2 25030 BESANCON Cedex</p> <p>Pour la Présidente de l'U et par délégation La Responsable des Carole COINTEAU</p>
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	14/04/2025		<p>UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTE UFR SANTÉ BESANCON</p> <p>Carole COINTEAU</p>
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	15 /04 /2025		<p>UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR République française</p>

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14 / 04 / 2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16 / 04 / 2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DU PRATIQUES ET INNOVATIONS EN CICATRISATION

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Suppression du mémoire à partir de la rentrée 2025.


NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

- Présence obligatoire aux 4 séminaires et aux séances pratiques (1/2 journée par module)
- Examen écrit de 2h sur les 4 modules
- Pas de mémoire
- Pas de stage
- Rattrapage au cas par cas (oral, durée 20min)
- Pas de redoublement

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr Isabelle PLUVY	<u>14/04/2025</u>		Dr Isabelle PLUVY 10100532844 Hôpital Jean Minjoz 25030 BESANÇON CEDEX Chirurgie Orthopédique et Traumatologique Chirurgie Plastique, Esthétique et Reconstructrice Chirurgie de la Main Pour la Présidente de l'UFR et par délégation La Responsable des Pratiques Administratives Carole COINTEAU
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	<u>14/04/2025</u>		 Carole COINTEAU
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	<u>11/04/2025</u>		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : UFR DES SCIENCES DE LA SANTE

INTITULE du diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification de tarif est demandée :

DIU MECANIQUE ET TECHNIQUES OBSTETRIQUES

NOMBRE D'HEURES : 62h

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :

COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue payable à SeFoC'Al en fin de formation	1655,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (coût pédagogique + frais d'inscription)	1830,00 euros

COUT PEDAGOGIQUE par inscrit en formation initiale payable à SeFoC'Al en fin de formation	362,50 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (coût pédagogique + frais d'inscription)	537,50 euros

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 3) :

COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue payable à SeFoC'Al en fin de formation	1510,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (coût pédagogique + frais d'inscription)	1685,00 euros

Alignement sur Grenoble

COUT PEDAGOGIQUE par inscrit en formation initiale payable à SeFoC'Al en fin de formation	610,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (coût pédagogique + frais d'inscription)	785,00 euros

Alignement sur Grenoble

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	20796.88 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	20 / 45
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	62h00
TARIF HORAIRE par inscrit en formation initiale (hors frais d'inscription)	9,84 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (hors frais d'inscription)	610,00 euros
TARIF HORAIRE par stagiaire en formation continue (hors frais d'inscription)	24,35 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (hors frais d'inscription)	1510,00 euros

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION.

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Nicolas MOTTET	18/03/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	19/03/2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	10/04/2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 14 / 04 / 2025 / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : / 16 / 04 / 2025 / Signature et cachet :

Budget du DU / DIU intitulé :

Daté du :

DEPENSES		
Enseignements (*)		10 160,00 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		1 520,00 €
Déplacements des enseignants		360,00 €
Hébergement des enseignants		270,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		1 000,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		13 310,00 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	5 407,19 €
Charges UFR ou IUT	10%	2 079,69 €
Cout total du DU DIU		20 796,88 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		20 796,88 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		20
------------------------------------	--	-----------

*En deça de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		1 039,84 €
--------------------------------	--	------------

Prix de la formation par stagiaire en formation continue, hors droits universitaires		1 510 €
---	--	----------------

alignement sur Grenoble

Tarif horaire		24,35
---------------	--	-------

Prix de la formation par inscrit en formation initiale, hors droits universitaires		610 €
---	--	--------------

alignement sur Grenoble

Tarif horaire		9,84
---------------	--	------

Heures et types d'enseignement		
Nombre d'heures total de la formation		62
Enseignants de l'UMLP	nbre h CM	52
	nbre h TD	
	nbre h TP	10
	Total eq TD	84,6666667
Cout enseignant UFC		10 160,00 €
Vacataires	nbre h CM	
	nbre TD	
	nbre h TP	
	Total eq TD	0
	Cout vacataire	0,00 €
Total	Cout total enseignement	10 160,00 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 € cout horaire TD enseignant

61,15 € cout horaire TD vacataire

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle		Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres					
< 300 places					
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage			0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage			0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage			0,00 €
> 300 places					
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage			0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage			0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal					
	1j	3552			0,00 €
	1/2j	1847			0,00 €
	1h	426			0,00 €
Salles banalisées					
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage	10	152	1 520,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage			0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage			0,00 €
Salles spécialisées					
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique					
	1j	743			0,00 €
	1/2 j	426			0,00 €
	1h	129			0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs					
	1j	568			0,00 €
	1/2j	284			0,00 €
	1h	116			0,00 €
Location MSHE					
Tarifs partenaires					
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage			0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage			0,00 €
Frais de salles - coût total					1 520,00 €

Frais complémentaires pour le fonctionnement général

Nature des frais complémentaires	Coût
réception	1 000,00 €
Coût total des frais supplémentaires	1 000,00 €

Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)

Déplacements				
Déplacements <i>Préciser le lieu de départ et le lieu d'arrivée</i>	Nombre de personnes concernées	Moyen(s) de transport	Coût estimé	Remarque(s)
1 AR Besançon Grenoble	3	train	360,00 €	
Total des frais de déplacement			360,00 €	

Hébergements				
Hébergements <i>Préciser le lieu et le type d'hébergement</i>	Nombre de personnes concernées	Nombre de nuitée(s)	Coût estimé	Remarque(s)
Hotel	3	1	270,00 €	
Total des frais de déplacement			270,00 €	

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé

INTITULÉ du **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification de tarif est demandée :

DIU ECHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS DU MEMBRE SUPERIEUR

NOMBRE D'HEURES : 36h

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :

COUT PEDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	1240,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1415,00 euros

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :

COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue avec financement payable à SeFoC'Al en fin de formation	1650,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE AVEC FINANCEMENT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1825,00 euros

Alignement sur Paris

COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue sans financement payable à SeFoC'Al en fin de formation	1320,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE SANS FINANCEMENT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1495,00 euros

Alignement sur Paris

COUT PEDAGOGIQUE par inscrit en formation initiale payable à SeFoC'Al en fin de formation	595,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (coût pédagogique + frais d'inscription)	770,00 euros

Alignement sur Paris

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr



Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	7781,25 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	3 / 5
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	36h
TARIF HORAIRE PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE AVEC FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	46 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE AVEC FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	1650 euros
TARIF HORAIRE PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE SANS FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	37 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE SANS FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	1320 euros
TARIF HORAIRE PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (hors frais d'inscription)	17 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (hors frais d'inscription)	595 euros

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr François LOISEL	/ 03 / 04 / 2025 /		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	/ 14 / 04 / 2025 /		 Pour la Présidente de l'UFF et par délégation La Responsable des Services Administratifs
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	/ 17 / 04 / 2025 /		 Carole COINTEAU 

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 14 / 04 / 2025 / Joindre la délibération
Directeur de la composante,	Date : / 17 / 04 / 2025 /
Prénom, Nom :	Signature et cachet :
Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	 

DEPENSES		
Enseignements (*)		4 980,00 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		0,00 €
Hébergement des enseignants		0,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		4 980,00 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	2 023,13 €
Charges UFR ou IUT	10%	778,13 €
Cout total du DU DIU		7 781,25 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		7 781,25 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		3
------------------------------------	--	----------

*En deça de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		2 593,75 €
--------------------------------	--	------------

Prix de la formation par stagiaire en formation continue avec financement, hors droits universitaires		1 650 €
--	--	----------------

Alignement sur Paris

Tarif horaire		46
---------------	--	----

Prix de la formation par stagiaire en formation continue sans financement, hors droits universitaires		1 320 €
--	--	----------------

Alignement sur Paris

Tarif horaire		37 €
---------------	--	------

Prix de la formation par inscrit en formation initiale, hors droits universitaires		595 €
---	--	--------------

Alignement sur Paris

Tarif horaire		17 €
---------------	--	------

Heures et types d'enseignement		
Nombre d'heures total de la formation		36
Enseignants de l'UMLP	nbre h CM	21
	nbre h TD	
	nbre h TP	15
	Total eq TD	41,5
Cout enseignant UFC		4 980,00 €
Vacataires	nbre h CM	
	nbre TD	
	nbre h TP	
	Total eq TD	0
	Cout vacataire	0,00 €
Total	Cout total enseignement	4 980,00 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 € cout horaire TD enseignant

61,15 € cout horaire TD vacataire

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle		Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres					
< 300 places					
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage			0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage			0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage			0,00 €
> 300 places					
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage			0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage			0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal					
	1j	3552			0,00 €
	1/2j	1847			0,00 €
	1h	426			0,00 €
Salles banalisées					
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage			0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage			0,00 €
Salles spécialisées					
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique					
	1j	743			0,00 €
	1/2 j	426			0,00 €
	1h	129			0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs					
	1j	568			0,00 €
	1/2j	284			0,00 €
	1h	116			0,00 €
Location MSHE					
Tarifs partenaires					
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage			0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage			0,00 €
Frais de salles - coût total					0,00 €

Frais complémentaires pour le fonctionnement général

Nature des frais complémentaires	Coût
Coût total des frais supplémentaires	0,00 €

Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : UFR STAPS

INTITULE du **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification de tarif est demandée :

Activité Physique Adaptée, Nutrition, Cancer (DU APANC)

NOMBRE D'HEURES : **70 heures**

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :

COÛT PÉDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	1050 euros pour professionnel 400 euros pour statut étudiant
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	170 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1220 euros pour professionnel 570 euros pour statut étudiant

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :

COÛT PÉDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	1350 euros pour professionnel 450 euros pour statut étudiant
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1525 euros pour professionnel 625 euros pour statut étudiant

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.





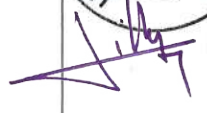

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	17 759, 22 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	16 minimum /20 maximum
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	70 h
TARIF HORAIRE (hors frais d'inscription)	19,2857 euros
COUT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT (hors frais d'inscription)	1350 euros pour professionnel 450 euros pour statut étudiant

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Fabienne MOUGIN-GUILLAUME	/ 08 / 04 / 2025 /		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Guillaume MAGRIN	/ 08 / 04 / 2025 /		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal GILLON	/ 08 / 04 / 2025 /		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 08 / 04 / 2025 / <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr Cheikh-Tidiane WANE	Date : / 08 / 04 / 2025 / Signature et cachet : Pour la Présidente de l'Université et par délégation Le Directeur de l'UFR STAPS  Cheikh Tidiane WANE

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE : UFR STAPS

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

Activité Physique Adaptée, Nutrition, Cancer (DU APANC)

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document DU_DIU_creation_formation_2025-2026.

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale : préciser les étudiants potentiellement concernés (cursus, année d'étude...)

Etudiants titulaires d'une licence et/ou d'un master 1 STAPS APAS

Formation continue : préciser les employeurs, les professionnels, demandeurs d'emploi ...

Enseignant en APAS, professionnel de santé (infirmiers, ergothérapeute, psychomotricien, médecins) pouvant justifier d'un diplôme d'état dans une pratique sportive, kinésithérapeutes.

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation :

- **Nombre d'heures d'enseignement à l'Université : 70 heures CM**
- **4 demi-journées de stage**

Si plusieurs années de formation, à décliner ensuite pour chaque année.

6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Préciser notamment s'il y a des coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation.

Une seule session :

1^{ère} épreuve : Ecrit 1h – coefficient 1

2^{ème} épreuve : Oral 30 minutes de préparation + 30 minutes d'entretien avec support - coefficient 1.

Une note minimum de 10/20 est exigée dans chaque épreuve

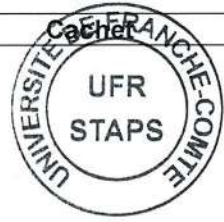


JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- Enseignant chercheur
- Praticien hospitalier
- Enseignant APA

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Fabienne MOUGIN-GUILLAUME	07 /04 / 2025_		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Guillaume MAGRIN	08 /04 / 2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal GILLON	__08/ 04 / 2025__		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>09/04/2025</u> <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Cheikh-Tidiane Wane	Date : <u>09/04/2025</u> Signature et cachet :  Pour la Présidente de l'Université et par délégation Le Directeur de l'UFR STAPS

Cheikh Tidiane WANE

Budget du DU / DIU intitulé : DUAPANC

Daté du :

08-avr-25

DEPENSES		
Enseignements (*)		8 715,90 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		2 050,00 €
Déplacements des enseignants		0,00 €
Hébergement des enseignants		0,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		600,00 €
Dépenses hors charges		11 365,90 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	4 617,40 €
Charges UFR ou IUT	10%	1 775,92 €
Cout total du DU DIU		17 759,22 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		17 759,22 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		16
------------------------------------	--	-----------

En deça de ce nombre l'équilibre financier de la formation n'est pas assuré.

12 candidats en Formation continue et 4 candidats en formation initiale (450

Reste à financer, par individu		1 109,95 €
--------------------------------	--	------------

450 euros pour les étudiants
1350 euros pour les stagiaire

Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires		1 350 €
--	--	---------

Tarif horaire		19,28571429
---------------	--	-------------

1800 15959,22 1329,935

Si 4 étudiants à 450 euros et 12 étudiants en FC

is FC

Heures et types d'enseignement		
Nombre d'heures total de la formation		70
Enseignants de l'UMLP	nbre h CM	26
	nbre h TD	
	nbre h TP	
	Total eq TD	39
	Cout enseignant UFC	4 680,00 €
Vacataires	nbre h CM	44
	nbre TD	
	nbre h TP	
	Total eq TD	66
	Cout vacataire	4 035,90 €
Total	Cout total enseignement	8 715,90 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 €	<i>cout horaire TD enseignant</i>
----------	-----------------------------------

61,15 €	<i>cout horaire TD vacataire</i>
---------	----------------------------------

--

lisées

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle	Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres				
< 300 places				
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage		0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage		0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage		0,00 €
> 300 places				
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage		0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage		0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal				
	1j	3552		0,00 €
	1/2j	1847		0,00 €
	1h	426		0,00 €
Salles banalisées				
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage	10	2 050,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage		0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage		0,00 €
Salles spécialisées				
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique				
	1j	743		0,00 €
	1/2 j	426		0,00 €
	1h	129		0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs				
	1j	568		0,00 €
	1/2j	284		0,00 €
	1h	116		0,00 €
Location MSHE				
Tarifs partenaires				
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage		0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage		0,00 €

Frais de salles - coût total	2 050,00 €

5 jours à 258€ + 5 jours jours à 152€

Total des frais de déplacement

0,00 €



DELIBERATION DU CONSEIL DE GESTION
Séances du 20 MARS 2025 – 9 AVRIL 2025

Point n°4 – Point études :

Les demandes de modification ci-dessous ont été transmises pour vote par mail le 9 avril :

DU APANC :

Coût pédagogique : 1 350 euros pour les professionnels et 450 euros pour les étudiants (au lieu de 1050 euros pour les professionnels et 400 euros pour les étudiants)

Frais d'inscription : 175 euros au lieu de 170 euros

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation :

- Nombre d'heures d'enseignement à l'Université : 70 heures CM
- 4 demi-journées de stage

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Une seule session :

1^{ère} épreuve : Ecrit 1h – coefficient 1

2^{ème} épreuve : Oral 30 minutes de préparation + 30 minutes d'entretien avec support - coefficient 1.

Une note minimum de 10/20 est exigée dans chaque épreuve

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- Enseignant chercheur
- Praticien hospitalier
- Enseignant APA

Les modifications sont soumises au vote.

Effectifs statutaires : 27 Quorum : 14	Refus de vote : 0
Membres présents : 17 Membres représentés : 0 Total : 17	Suffrages exprimés : 17 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 2

Les modifications sont adoptées à la majorité.

Pour la Présidente de l'Université
et par délégation
Le Directeur de l'UFR STAPS

Cheikh Tidiane WANE

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : **UFR SCIENCES DE LA SANTE**

INTITULE du **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification de tarif est demandée :

DU GESTION ET ECONOMIE DE L'OFFICINE

NOMBRE D'HEURES : **40 HEURES**

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT

COÛT PÉDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	920,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1095,00 euros (compléter)

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT QUI EFFECTUE LA FORMATION A DISTANCE

(voir détails en page 2) :

COÛT PÉDAGOGIQUE par inscrit qui effectue la formation à distance payable à SeFoC'Al en fin de formation	730,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT QUI EFFECTUE LA FORMATION A DISTANCE (coût pédagogique + frais d'inscription)	905,00 euros

LE TARIF PAR INSCRIT EN PRESENTIEL RESTE A 920€.

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	8750,00 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	12 inscrits minimum
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	40 H
TARIF HORAIRE par inscrit qui effectue la formation en distanciel (hors frais d'inscription)	18,25 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT qui effectue la formation en distanciel (hors frais d'inscription)	730,00 euros

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet UFR SANTÉ
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	BOBILLIER- CHAUMONT Sylvie DEMOUGEOT Céline	09/04/2025		UFR SANTÉ Laboratoire de Physiologie-Pharmacologie 19 rue Ambroise Paré / CS 71406 25000 BESANCON CEDEX Tél. : 03 81 66 55 55 du-pharmacie@univ-fcomte.fr
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	YMA COINTEAU COINTEAU	14/04/25		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal GILLON	11/04/2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 14 / 04 / 2025 / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom :	Date : / 16 / 04 / 2025 / Signature et cachet :

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé

INTITULE du **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification de tarif est demandée :

DU PREVENTION ET MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX

NOMBRE D'HEURES : 210h

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :

COÛT PEDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	1950,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	2125,00 euros

NOUVEAUX MONTANTS DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 4) :

COÛT PÉDAGOGIQUE par inscrit en FST Hygiène, prévention de l'infection, résistances payable à SeFoC'Al en fin de formation	325,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT EN FST Hygiène, prévention de l'infection, résistances (coût pédagogique + frais d'inscription)	500,00 euros

COÛT PÉDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue payable à SeFoC'Al en fin de formation	1950,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (coût pédagogique + frais d'inscription)	2125,00 euros

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026).


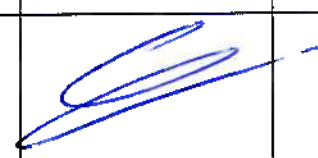


Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.


COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	38291,22 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	20 / 20
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	210h00
TARIF HORAIRE par inscrit en FST Hygiène, prévention de l'infection, résistances (hors frais d'inscription)	1,55 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT EN FST HYGIENE, PREVENTION DE L'INFECTION, RESISTANCES (hors frais d'inscription)	325,00 euros
TARIF HORAIRE par stagiaire en formation continue (hors frais d'inscription)	9,29 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (hors frais d'inscription)	1950,00 euros

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr Céline BOUVIER SLEKOVEC	05/03/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	13/03/25		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	10/04/2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 14 / 04 / 2025 / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : / 16 / 04 / 2025 / Signature et cachet : 

DEPENSES		
Enseignements (*)		20 858,38 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		3 648,00 €
Déplacements des enseignants		0,00 €
Hébergement des enseignants		0,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		24 506,38 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	9 955,72 €
Charges UFR ou IUT	10%	3 829,12 €
Cout total du DU DIU		38 291,22 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		38 291,22 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		20
------------------------------------	--	-----------

*En deçà de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		1 914,56 €
--------------------------------	--	-------------------

Prix de la formation par stagiaire en formation continue, hors droits universitaires		1 950 €
---	--	----------------

Tarif horaire		9,29 €
---------------	--	---------------

Prix de la formation par inscrit en FST Hygiène, prévention de l'infection, résistances, hors droits universitaires		325 €
--	--	--------------

Tarif horaire		1,55 €
---------------	--	---------------

Heures et types d'enseignement		
Nombre d'heures total de la formation		210
Enseignants de l'UMLP	nbre h CM	75
	nbre h TD	
	nbre h TP	
	Total eq TD	112,5
	Cout enseignant UFC	13 500,00 €
Vacataires	nbre h CM	
	nbre TD	91
	nbre h TP	44
	Total eq TD	120,333333
	Cout vacataire	7 358,38 €
Total	Cout total enseignement	20 858,38 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 € cout horaire TD enseignant

61,15 € cout horaire TD vacataire

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle		Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres					
< 300 places					
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage			0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage			0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage			0,00 €
> 300 places					
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage			0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage			0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal					
	1j	3552			0,00 €
	1/2j	1847			0,00 €
	1h	426			0,00 €
Salles banalisées					
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage	24	152	3 648,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage			0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage			0,00 €
Salles spécialisées					
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique					
	1j	743			0,00 €
	1/2 j	426			0,00 €
	1h	129			0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs					
	1j	568			0,00 €
	1/2j	284			0,00 €
	1h	116			0,00 €
Location MSHE					
Tarifs partenaires					
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage			0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage			0,00 €
Frais de salles - coût total					3 648,00 €

Frais complémentaires pour le fonctionnement général

Nature des frais complémentaires	Coût
Coût total des frais supplémentaires	0,00 €

Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : UFR SJEPG

INTITULE du **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification de tarif est demandée :
Prépa Commissaire de Justice

NOMBRE D'HEURES : 85h

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :

COÛT PEDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	300,00 euros (payable à la scolarité)
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	243,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	<u>Pour inscription principale</u> : 543 euros ou 300 euros si boursier <u>Inscription complémentaire</u> (en parallèle d'une inscription en M2) : 459 euros

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :

COÛT PEDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	300,00 euros (payable à la scolarité)
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	Montant des frais d'inscription de Master ou droits complémentaires
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	<u>300 euros + Frais d'inscription Master ou droit complémentaire (modification annuelle)</u>

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

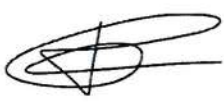

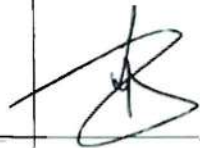



Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	Sans objet car mutualisation avec la prépa CRFPA
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	Sans objet cours mutualisés avec une formation qui accueille en moyenne 70 inscrits /an
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	85h
TARIF HORAIRE (hors frais d'inscription)	2.91 euros
COUT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT (hors frais d'inscription)	300,00 euros

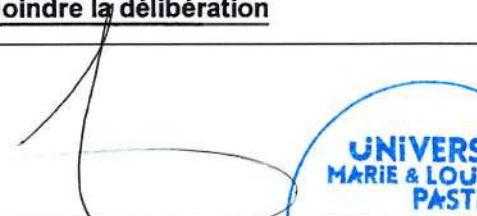
¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Catherine Tirvaudey	17/03/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Christine Lopez	17/03/2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal Gillon	18/03/2025 /		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / <u>25</u> / <u>03</u> / <u>2025</u> / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Christophe LANG	Date : / <u>18</u> / <u>03</u> / <u>2025</u> / Signature et cachet : 

Compte-rendu du conseil de gestion

Le conseil de gestion de l'UFR s'est réuni sous la présidence de M. Christophe LANG, Directeur, le mardi 25 mars 2025.

Présents : 22

Procurations : 6

Etaient excusés : M. Sylvain BÉAL, Mme Karine BRISSET-MERTZ, M. François COCHARD, Mme Béatrice LAPÉROU-SCHENEIDER, Mme Marie-Odile PEYROUX-SISSOKO, M. Benoît PIGÉ, Mme Marie-Line DUBOZ-JANAND, M. Laurent QUINET.

Etaient présents :

Collège A des enseignants :

- M. Charles FORTIER qui avait reçu procuration de Mme Béatrice LAPÉROU-SCHENEIDER et de Mme Marie-Odile PEYROUX-SISSOKO
- Mme Catherine REFAIT-ALEXANDRE

Collège B des enseignants :

- M. Christophe BRIGNOT qui avait reçu procuration de M. Sylvain BÉAL
- M. Fabien LABONDANCE qui avait reçu procuration de Mme Karine BRISSET-MERTZ et de M. François COCHARD
- Mme Nathalie LAPAYRE
- Mme Coralie MAYEUR CARPENTIER qui avait reçu procuration de Mme Marie-Line DUBOZ-JANAND
- M. Laurent MORDEFROY

Personnalités extérieures :

- M. Jean-Paul TEYSSIER

Collège BIATSS :

- Mme Lydie BRANGET
- M. Marc DAULIN
- M. Laurent KONDRATUK
- Mme Sabrina LEJEUNE
- Mme Thaïs RAVEY

Collège des usagers :

- M. Yanis GUETTOUCHE
- Mme Amandine LITZLER
- M. Ange GRANDVOINNET
- Mme Héroïse GANZER
- M. Cyprien ABRAHAM
- Mme Marie LANGARD-COLIN
- Mme Morgane DEZOOMER
- M. Mathis CHIPAUX
- Mme Léanne DEVILDER

Membres présents sans voix délibérative :

- M. Christophe LANG
- Mme Catherine TIRVAUDEY.

Le quorum étant atteint, M. LANG ouvre la séance.

1. Approbation du compte-rendu du 26 septembre 2024

Il est indiqué un oubli au niveau du compte-rendu du dernier conseil de gestion concernant le calendrier prévisionnel des conseils de gestion programmés le mardi 25 mars et le mardi 24 juin.

Le compte-rendu du précédent conseil est ensuite approuvé :

Résultat du vote : 0 contre 0 abstention et 28 pour.

2. Point d'informations

- Nouveaux membres du conseil de gestion : M. LANG indique que M. Laurent QUINET, nouveau directeur départemental de la Banque de France du Doubs intègre le conseil de gestion en qualité de personnalité qualifiée. Il précise également que suite au décès en 2024 de M. Alain MAÎTREHENRY, membre du conseil de gestion en qualité de représentant syndical, un courrier a été adressé à la section régionale de la CFDT afin qu'un nouveau représentant puisse être désigné.

M. LANG souhaite également la bienvenue aux nouveaux représentants étudiants élus le 22 octobre dernier. Il invite chacun à se présenter.

- Concours CUBE : ce concours national récompense les administrations les plus vertueuses au niveau des consommations d'énergie (gaz et électricité). Aussi au titre de la catégorie enseignement, le bâtiment Courbet s'est classé en 2^{ème} position au niveau national. Une remise de prix a été effectuée à Paris le 16 janvier dernier, cérémonie au cours de laquelle un collègue de la direction du patrimoine immobilier (DPI) a représenté l'université.

Concernant les bâtiments, il est également indiqué que des travaux sont prévus en avril/mai prochain afin d'équiper le bâtiment Fourier d'un ascenseur. Le souhait de l'UFR aurait été plutôt d'équiper le bâtiment Courbet (4 salles sont actuellement inaccessibles aux PMR) mais il n'a pas été possible de reporter les crédits sur ce bâtiment. Celui-ci aurait également besoin d'une rénovation du système de ventilation, plusieurs demandes en ce sens ont déjà été transmises à la présidence.

A la rubrique bâtiment, M. GUETTOUCHE demande s'il serait possible d'équiper les WC des sanitaires du bâtiment Fourier d'abattants. M. LANG répond favorablement à cette proposition.

- Situation financière – services votés : concernant le budget 2025, en raison d'un contexte national avec un budget de l'état non voté et donc une dotation de fonctionnement inconnue pour l'université, il a été décidé la mise en œuvre du principe des services votés. Les ouvertures de crédits ont été limitées à 25 % sur les financements de l'Etat jusqu'au 31 mars afin d'assurer une continuité de fonctionnement sans rupture de paiement sur les charges de personnel, le fonctionnement courant et les dépenses obligatoires. A ce jour ces contraintes sont partiellement levées, la présidence a cependant demandé aux UFR de continuer à faire attention à nos dépenses tout en débloquant 25 % supplémentaires de nos crédits Etat, ce qui les portent à 50 %, y compris les dotations pour les laboratoires de recherche.

2 / 6

A l'occasion de ce point financier, M. FORTIER souhaite évoquer l'organisation de la surveillance des examens et la possibilité de rémunérer en vacations les surveillances. Actuellement l'organisation repose sur la bonne volonté et le bénévolat. Il précise que cette demande ne s'applique pas à la surveillance des examens dont il assure l'enseignement. La question se pose notamment pour les matières sans TD (travaux dirigés) car dans ce cas l'enseignant doit nécessairement trouver des surveillants volontaires pour l'aider, il ne peut en effet assurer seul la surveillance d'un amphi. M. LANG reconnaît que notre fonctionnement repose sur un esprit d'équipe, c'est la même chose pour la participation des personnels aux JPO et il précise qu'une demande en ce sens a déjà été faite par le passé. Mme LAPAYRE indique qu'elle est favorable à faire appel à du personnel supplémentaire rémunéré pour la surveillance des examens, cela permettrait notamment de limiter la triche lors des examens, en raison notamment d'un nombre insuffisant de surveillants. Mme TIRVAUDEY précise que certains vacataires ne se sentent pas concernés par cette tâche et dans certains cas, il est déjà difficile de trouver des vacataires ne serait-ce que pour assurer des cours. La surveillance d'un examen implique également une présence active dans l'amphi, le temps ne doit pas être consacré au traitement de ses mails depuis le bureau. Pour conclure, M. LANG informe le conseil de gestion qu'il relancera la présidence sur la possibilité de rémunérer la surveillance des examens.

- Accueil en stage d'une étudiante du master 1 politiques publiques : M. LANG précise que suite à la réception d'une candidature spontanée, l'UFR accueillera une étudiante dans le cadre d'un stage sur la thématique de la politique écologique de l'UFR. M. ABRAHAM fait part de la difficulté de certains étudiants de son master de trouver un stage et demande si l'UFR peut accueillir d'autres étudiants. M. LANG répond qu'il faut que le projet soit compatible avec le stage et corresponde à un besoin de l'UFR. L'équipe pédagogique est aussi en soutien de l'étudiant. Mme TIRVAUDEY précise également que la recherche d'un stage fait partie de la formation, parfois il y a aussi un problème de méthode. Certains étudiants méconnaissent également les dispositifs existants pour les accompagner : service OSE (orientation stage emploi), plateforme des Alumnis, clinique du droit, cercle des partenaires de l'UFR. Mme LAPAYRE reconnaît un problème conjoncturel actuellement, les entreprises réduisent les possibilités d'accueil et la durée des stages. M. LANG propose que les éventuels étudiants concernés par cette problématique se signalent à lui.

3. Calendrier universitaire 2025/2026

Ce calendrier a fait l'objet d'un précédent envoi aux membres du conseil de gestion. Mme TIRVAUDEY explique le caractère contraint, comme tous les ans, de celui-ci. Le calendrier des licences est calqué sur celui de l'année dernière avec une semaine de moins au 2^{ème} semestre (appliquée sur le temps de correction et non sur la durée des enseignements) en raison de la migration du logiciel de gestion des étudiants APOGEE vers PEGASE. Celle-ci doit être effectuée avant le démarrage de l'inscription des étudiants de L2, L3 et M2. Au niveau de la planification des examens, il faudra privilégier le QCM en fin de semestre car la correction automatisée est beaucoup plus rapide. Mme REFAIT ALEXANDRE demande si ce calendrier aura un impact pour les étudiants de M2 car les jurys d'examens se déroulent traditionnellement en septembre. M. LANG répond que pour les M2, il sera possible de continuer ainsi.

A l'issue des discussions le calendrier universitaire 2025/2026 des formations est soumis au vote :

Résultat du vote : 0 contre 0 abstention et 27 pour.

4. Modifications de maquettes de diplômes

Les différentes modifications de maquettes de diplômes ont fait l'objet d'un envoi précédent aux membres du conseil de gestion. Sur propositions des conseils de perfectionnement et exceptionnellement cette année sur avis des équipes pédagogiques, les modifications proposées sont principalement destinées à ajuster le contenu et dans certains cas le libellé de certains enseignements à l'issue d'une année de fonctionnement de notre carte des formations. M. LANG rappelle que les modifications doivent être à coûts constants. Une modification concerne le double diplômes Limerick afin de tenir compte de la convention signée avec cette université. A noter qu'en raison du changement de logiciel de scolarité en 2026, il ne sera pas possible d'effectuer des modifications de maquettes l'année prochaine.

A l'issue des discussions, les modifications de maquettes proposées sont soumises au vote :

Résultat du vote : 0 contre 0 abstention et 27 pour.

A la question de M. FORTIER concernant les modifications toujours possibles des MCC (modalités de contrôle des connaissances) dans l'application AMETYS, M. LANG confirme que ce sera toujours bien le cas.

5. Ouverture de formations à l'alternance

Ces demandes concernent 3 masters de 2^{ème} année de l'UFR :

- M2 droit pénal et sciences criminelles
- M2 quantification et analyse économique
- M2 finance et banque durables.

Il est précisé que la formation initiale subsiste pour ces diplômes, les étudiants ont désormais le choix de s'inscrire en formation initiale ou en formation continue. L'ouverture à l'alternance peut occasionner un rythme différent des enseignements, mais il s'adapte parfois mieux aux étudiants qui travaillent pour financer leurs études.

Le projet d'ouverture à l'alternance de ces 3 formations est ensuite soumis au vote :

Résultat du vote : 0 contre 0 abstention et 27 pour.

6. Campagne DU (diplôme universitaire)

A côté des diplômes nationaux, les DU présentent une plus grande souplesse et ils permettent de répondre rapidement aux besoins du marché du travail. Mme LEJEUNE explique que le DU ESAPAD (évaluateur social de l'autonomie des personnes âgées à domicile) a ouvert une seule fois à l'UFR en 2019. Depuis cette formation n'a jamais plus été organisée, aussi il est proposé de procéder à la suppression de ce DU.

Résultat du vote : 0 contre 0 abstention et 26 pour.

4 / 6

7. Campagne d'emplois

M. LANG informe le conseil de gestion des retours de la présidence concernant la campagne ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche) pour la prochaine rentrée. Celle-ci s'est effectuée après consultation des différentes sections ainsi que des laboratoires pour la partie recherche sachant qu'un ATER effectue un service de 192 H et une partie recherche. Les postes sont accordés pour une année universitaire et sont généralement proposés aux étudiants qui préparent une thèse.

- Section 01 (droit privé) : 1 poste d'ATER accepté, la 2^{ème} demande est refusée
- Section 02 (droit public) : 2 postes accordés
- Section 05 (sciences économiques) : 1 poste accordé
- Section 03 (histoire du droit) : ½ poste accordé
- Section 19 (sociologie) : ½ poste accordé
- Section 06 (sciences de gestion) : 1 demande refusée.

M. LANG précise qu'il est encore en cours de discussion avec la présidence pour le poste d'ATER en section sciences de gestion et pour un contrat en section de droit privé.

Concernant le mouvement des personnels titulaires, il informe le conseil de gestion de 2 départs d'enseignants-chercheurs :

- Mme Marie-Odile PEYROUX-SISSOKO (droit public) : demande de disponibilité au 1^{er} septembre 2025. Le poste sera proposé au concours de l'agrégation pour la rentrée
- M. Nicolas DI CAMILLO (droit privé) : mutation au fil de l'eau en janvier 2025.

Conséquence sur les postes vacants d'enseignants-chercheurs de l'UFR :

- Section 05 (sciences économiques), 3 MCF (maître de conférences) : retraites de Mme Fabienne OGUER, de Mme Bernadette NICOT et de M. Jean-Louis DONEY (transformation du poste de professeur agrégé en MCF) et 2 PU (professeur d'université) : retraite de Mme Florence NAEGELEN et départ à la mutation de M. Christian AT
- Section 01 (droit privé), 2 MCF : retraite de Mme Nicole CHARDIN et mutation de M. Nicolas DI CAMILLO
- Section 02 (droit public), 1 MCF (poste créée) et 1 PU : disponibilité de Mme Marie-Odile PEYROUX-SISSOKO
- Section 27 informatique, 1 MCF : retraite de M. Hassan MOUNTASSIR (transformation poste PU en MCF).

Concernant le poste de PAST (professeur associé) : reconduction du contrat de Mme Isabelle MOESCH pour 3 ans.

Pour la campagne BIATSS (personnels administratifs et techniques), M. LANG indique que le poste d'IGE (ingénieur d'études) ingénieur pédagogique proposé au concours en 2024 est infructueux. Les 2 candidats reçus ne se sont pas présentés et leurs réponses tardives n'ont permis de reproposer le poste au concours en 2025. Celui-ci sera proposé au mouvement interne et s'il n'y a pas de candidat, un recrutement d'un personnel contractuel sera effectué.

8. Questions diverses

- Préparation commissaire de justice : lors de la création de cette formation, il avait été proposé l'année dernière de retenir un tarif fixe de 243 € qui correspondait au tarif master. Or le tarif master varie chaque année, aussi il est proposé de remplacer ce tarif fixe par le tarif master en vigueur chaque année.

Résultat du vote : 0 contre 0 abstention et 26 pour.

- Prochain conseil de gestion : celui-ci est fixé au mardi 24 juin 2025 à 10h. M. LANG informe le conseil de gestion que l'ordre du jour comprendra notamment l'élection du prochain directeur ou de la prochaine directrice car son mandat de 5 ans prend fin (élection en juillet 2020). Mme DEVILDER demande à M. LANG s'il peut se représenter et si c'est le cas s'il est dans ses intentions de le faire. M. LANG répond qu'il est possible de faire 2 mandats consécutifs (au maximum) et qu'il envisage effectivement de briguer un second mandat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

CREATIONS

DEMANDE DE CREATION

DIPLOME UNIVERSITAIRE – DU / DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE – DIU

1. CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

TYPE DE DIPLOME

(Cocher la case correspondante)

- X** **DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU)**
 DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)
 AUTRE TYPE DE CERTIFICATION (HABILITATION, CERTIFICAT...PRÉCISER) :

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur l'arrêté et sur le parchemin 

_ DUEF A2.1, Diplôme universitaire d'études françaises, Langue, Culture et Société _

PARCOURS PEDAGOGIQUES¹

La formation offre-t-elle plusieurs parcours ? Oui **X Non**. Si oui, quels sont les libellés :

PARCOURS : _____

PARCOURS : _____

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :

- Nom de la composante : Centre de Linguistique appliquée
- Adresse : 6 rue Gabriel Plançon

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Nom et prénom : Paula VENTURA
- Statut : PRCE
- Coordonnées professionnelles
 - Téléphone : 03 81 66 52 08
 - Mail : paula.ventura

NIVEAUX des enseignements DE LA FORMATION : (*DEUST, BUT, Licence, Master, ou Doctorat*)

Attention les DU, DIU ne délivrent pas d'ECTS.

¹ Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION : 1 semestre

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION :

Indiquer l'année universitaire d'ouverture de chacune des années d'études que comprend le cursus de la formation :

- La 1^{re} année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / 2_ / 5_ / - 20 / 2_ / _ 6/
- La 2^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /
- La 3^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /

CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE

Voir. « Guide pour la création de la formation »

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
05	langues	22	Français langue étrangère

2. CONTACTS ET LIEUX DE LA FORMATION

COMPOSANTE RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- Nom de la composante : centre de linguistique appliquée
- Adresse : 6 rue Gabriel Plançon
- Directeur : Carlos Taberero
- Email : carlos.taberero@univ-fcomte.fr
- Tél. : 03816652

COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S) de l'UMLP :

(À décliner pour toutes les composantes associées)

- Nom de la composante :
- Adresse :
- Directeur :
- Email :
- Tél. :

ETABLISSEMENT(S) DE FORMATION PARTENAIRE(S) POUR LES DIU :

À décliner pour tous les établissements partenaires – convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement

- Nom de l'établissement :
 - Adresse :
 - Directeur :
 - Email :
 - Tél. :
 - Responsable pédagogique :
 - Email :
 - Tél. :

LIEU(X) DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :

Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée

- Nom : Centre de linguistique appliquée
- Adresse : 6 rue Gabriel Plançon - Besançon

3. CONTEXTE DE CREATION DE LA FORMATION

ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CETTE FORMATION

Le diplôme s'adresse à des étudiants étrangers désireux de se perfectionner en français afin d'intégrer des cursus universitaires en France. Il s'adresse également à des étudiants d'universités étrangères souhaitant valider un semestre de formation en France, dans le cadre de partenariats existants ou à construire.

Exemples d'universités et institutions partenaires existants en 2025 : Université d'Aoyama (Japon), Université Western Michigan (États Unis), Université SUNY (États Unis), Knox College (États Unis) Université de Tamkang (Taïwan), Université de Thammasat (Thaïlande), Université de Xiamen (Chine), Institut français du Japon (Japon), Euromanagement (Indonésie), Nobel Academy (Indonésie), Université d'Hanoï (Vietnam), Université du Funai (Nigéria)...

Ce diplôme permettra de répondre à certaines exigences de certains ministères étrangers et organismes français souhaitant des inscriptions en DU : Ambassade d'Arabie Saoudite, SFERE, Campus France.

L'ouverture du DU A2.1 permettra d'intégrer les étudiants qui auraient un niveau faible pour intégrer le DUEF B1.1 et dont le niveau A2 a été acquis partiellement dans le souci de la réussite de leur mobilité encadrée.

METIERS CIBLES

Se référer au lien suivant :

<https://www.francetravail.org/opendata/repertoire-operationnel-des-meti.html?type=article>

- Désignation du ou des métiers ciblés par la formation :

- Désignation des code(s) ROME correspondants :

https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=5&cad=rja&uact=8&ved=0ahUKEwjOrN265eDKAhWCOBoKHRpMDxkQFgg-MAQ&url=http%3A%2F%2Ftravail-emploi.gouv.fr%2FIMG%2Fpdf%2FFAP-2009_Introduction_et_table_de_correspondance.pdf&usq=AFQjCNF1fhrsxFG6OxPW4Vx01f5B7Gx3ew

Ce diplôme ne vise pas une qualification professionnelle. Il a pour objectif la formation linguistique de futurs étudiants ou intervient en complément d'une formation universitaire entreprise à l'étranger.

PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Préciser les manifestations d'intérêts des secteurs professionnels et/ou des employeurs concernés

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

MODALITES DE SUIVI :

- X Présentiel
 Distanciel
 Hybride (présentiel et distanciel)
 Formation dupliquée : une promotion en présentiel et une promotion en distanciel

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale : Étudiants étrangers souhaitant s'inscrire dans un cursus universitaire en France ou souhaitant valider un semestre d'études en France dans le cadre d'une formation universitaire à l'étranger.

PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :

Niveau A2 du CECR non acquis, déterminé par des tests de placement dans la semaine précédant le début des cours, ou

DUEF délivré par une université membre de l'ADCUEFE validant un niveau A1 acquis.

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation :

- Nombre d'heures d'enseignements à l'Université : 1 semestre, 13 semaines, 234 heures.
- Nombre d'heures de stage (le cas échéant) : 0

Si plusieurs années de formation, à décliner ensuite pour chaque année.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation générale de la formation :

Rédiger une synthèse de présentation (contexte, objectifs, plus-value...)

Programme détaillé :

Ajouter autant de lignes que nécessaires.

Si plusieurs années de formation : dupliquer le tableau pour chaque année de formation.

Unités d'enseignements / modules	Compétences visées (Verbe d'action + complément)	Outils pédagogiques (séminaires, logiciels spécifiques, terrain, outils spécifiques, plateformes technologiques, travail de groupe, immersion virtuelle etc.)	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
UE 020 - Pratiques d'expression et de compréhension orales	<ul style="list-style-type: none"> Comprendre des enregistrements courts sur des sujets de la vie quotidienne et de la vie en société Comprendre des énoncés simples Parler sur des sujets simples de la vie quotidienne et de la vie en société Répondre à des questions simples et en poser sur des sujets familiers Réagir à des affirmations simples sans être toutefois capable de soutenir une conversation Interagir dans la vie courante: établir un contact social, s'excuser, inviter, conseiller... 	L'enseignement est articulé autour des approches communicative et actionnelle, avec mise en oeuvre des tâches et projets. Les cours seront adossés à l'usage d'outils numériques support (moodle, tablette) permettant ainsi d'exploiter la littéracie numérique afin de permettre aux étudiants de se familiariser avec les objets numériques d'apprentissage.	UE obligatoire Evaluation continue.
UE 021 - Pratiques d'expression et de compréhension écrites.	<ul style="list-style-type: none"> Lire et comprendre des textes simples pour trouver des informations Lire pour interagir (courriers) Lire pour le plaisir. Ecrire un texte simple et cohérent Ecrire pour parler de soi Ecrire pour le plaisir 		UE obligatoire Evaluation continue
UE 022 - Approche des réalités socioculturelles.			UE obligatoire Evaluation continue

	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir des conventions concernant la posture, le contact visuel, la distance à respecter entre les personnes Adapter de se conformer aux codes culturels les plus couramment utilisés Maîtriser les compétences interculturelles pour apprendre à apprendre en français Solliciter des compétences interculturelles pour savoir s'adapter en contexte professionnel en France 		
UE 023 / Prononciation – Phonie - Graphie	<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser la discrimination auditive entre les phonèmes du français Améliorer la production des phonèmes du français Se familiariser avec les phénomènes les plus fréquents en prosodie Maîtriser le système graphique du français 	L'enseignement est articulé autour des approches communicative et actionnelle, avec mise en oeuvre des tâches et projets. Les cours seront adossés à l'usage d'outils numériques support (moodle, tablette) permettant ainsi d'exploiter la littéracie numérique afin de permettre aux étudiants de se familiariser avec les objets numériques d'apprentissage.	UE optionnelle Mutualisée avec le DUEF B1.1 Evaluation continue
UE 105 / Théâtre et langue	<ul style="list-style-type: none"> S'approprier une culture à travers l'étude, l'interprétation, la mise en scène de textes de théâtre francophone S'initier au théâtre : jouer des personnages, imiter, improviser, imaginer la langue en situations authentiques variées. 		UE optionnelle Mutualisée avec le DUEF B1.1 Evaluation continue
UE 111 / Bande-dessinée	<ul style="list-style-type: none"> Découvrir un aspect socioculturel méconnu en prise avec plusieurs pans de la culture francophone Développer des compétences heuristiques (observer, émettre des hypothèses, inférer, déduire) <p>Elargir son répertoire communicatif écrit (structures et lexiques du français familier / courant / soutenu) grâce à la richesse expressive de la bande dessinée</p>		UE optionnelle Mutualisée avec le DUEF B1.1 Evaluation continue

	<ul style="list-style-type: none"> Progresser en expression orale (description, narration, échanges en sous-groupes) 		
UE 103 / Prononciation, rythme et intonation	<ul style="list-style-type: none"> Entendre les différences entre les sons du français et savoir les reproduire Savoir utiliser la musique de la parole Entendre ses propres erreurs de prononciation et tenter de les corriger. 		UE optionnelle Mutualisée avec le DUEF B1.1 Evaluation continue
UE 104 / Approche du texte littéraire	<ul style="list-style-type: none"> Acquérir des repères sur la production littéraire en France, principalement des XX^e et XXI^e siècles. Entrer en relation avec les textes de manière sensible, personnelle et créative, développer une approche autonome de la lecture. <p>Améliorer ses compétences de compréhension-production, écrite et orale, dans le cadre d'une approche sensible des textes, y compris dans leur dimension sonore.</p>		UE optionnelle Mutualisée avec le DUEF B1.1 Evaluation continue
	<ul style="list-style-type: none"> 		

5. MODALITES DE CANDIDATURES

UTILISATION E-CANDIDAT :

X Oui Non. Si non, joindre le dossier de candidature.

LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

X Oui Non

Un questionnaire de positionnement :

X Oui Non

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

Oui **X** Non

Autre :

Oui si oui, préciser : _____

Instance ou personne compétente qui propose l'admission (soit le responsable de la formation ou soit une commission dont la composition est à préciser)

•

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

•

VALIDATION D'ACQUIS :

Pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :

Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. ». « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».

Instance compétente qui propose l'admission :

Sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de :

(Préciser la composition non-nominative de la commission de validation des acquis, le nombre et la qualité des membres)

- Directrice Adjointe
- Coordinateur programme DUEF

Personne compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis) :

La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- Responsable pédagogique de la formation : Directrice Adjointe

6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Contrôle continu avec notes sur 20. La moyenne globale est sur 20, les UE 100 et 101 sont affectées du coefficient 2, les autres UE du coefficient 1.

JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

Jury composé des enseignants du DU, sous la présidence d'un enseignant-chercheur de l'université.

7. MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :

- Le CLA propose dans le cadre de sa démarche qualité un questionnaire de satisfaction en fin de formation sur limesurvey.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS :

Un formulaire spécifique est à la disposition des étudiants pour exprimer toute réclamation. Les réclamations en fonction du niveau sont soit traitées en scolarité soit par la directrice adjointe-responsable des formations.

AMELIORATION CONTINUE :

- Dans le cadre de notre amélioration continue, des réunions bilans sont effectuées avec les équipes pédagogiques mais également avec certains groupes d'étudiants (échantillon) à mi-parcours de la formation. De plus toutes réclamations fait l'objet d'une saisie dans un tableau commun à la direction et à la scolarité permettant de mettre en œuvre des actions d'amélioration.
- A savoir que cette formation fait l'objet d'une labellisation qualité FLE qui a lieu tous les 4 ans.

8. DETAILS DES HEURES MOBILISEES POUR LA FORMATION

Attention : 50% des intervenants doivent être des enseignants de l'université

VOLUME HORAIRE POUR L'INSCRIT (voir tableau page suivante) :

À décliner en autant d'années et/ou de parcours que propose la formation.

Le volume horaire pour l'inscrit est le nombre d'heures suivies par les apprenants (et non le nombre d'heures d'enseignement des intervenants) :

- *Exemple : un module de deux heures peut être animé par deux intervenants*
 - *Nombre d'heures suivies pour l'apprenant : 2 heures*
 - *Nombre d'heures d'enseignement mobilisées : 4 heures (2 heures par intervenant)*

Si plusieurs enseignants et/ou intervenants co-animent une même unité d'enseignement (ou un même élément constitutif d'une UE), indiquer les noms de TOUS les enseignants ou intervenants

Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation de diplômes nationaux ou d'établissement (DU-DIU) en indiquant leur référence Apogée.

Titre et contenu des unités d'enseignements (UE) et éléments constitutifs d'UE (ECUE)	Codes CNU de l'enseignement cf. Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant/intervenant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit à la formation				Volume horaire total pour l'inscrit	Volume horaire par enseignement en Équivalent TD	Ref Apogée (le cas échéant)
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)			
UE 020 / Pratiques d'expression et de compréhension orales		Nom : CHANELIERE Qualité : PRCE Etablissement : CLA		97,5			97,5		
UE 021 / Pratique d'expression et de compréhension écrites		Nom : VEERMERSCH Qualité : PRCE Etablissement : CLA		78			78		
UE 022 / Approches des réalités socioculturelles		Nom : ESSAIES Qualité : CDI Etablissement : CLA		19,5			19,5		
UE 023 / Prononciation – Phonie - Graphie		Nom : FERRER Qualité : PRCE Etablissement : CLA		19,5			19,5		
UE 105 / Théâtre et langue		Nom : MALLET Qualité : PRCE Etablissement : CLA		19,5			19,5		
UE 111 / Bande-dessinée		Nom : CHAMPILOU Qualité : PRCE Etablissement : CLA		19,5			19,5		
UE 104 / Approche du texte littéraire		Nom : FRISA Qualité : PRCE Etablissement : CLA		19,5			19,5		
Total				234			234		

VOLUME HORAIRE PAR ENSEIGNANT (UNIV-FC ET HORS UNIV-FC) :

Intervenant enseignant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : ESSAIES Prénom : Chokri Qualité : CDI	CLA	CLA	CDI	19,5h ETD Dont 19,5h ETD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique à valider par la composante : 5				
Nom : CHANELIERE Qualité : PRCE Etablissement : CLA	CLA	CLA	PRCE	97,5h ETD Dont 97,5h ETD rémunérées
Nom : VERMEERSCH Qualité : PRCE Etablissement : CLA	CLA	CLA	PRCE	78h ETD Dont 78h ETD rémunérées
Nom : ESSAIES Qualité : CDI Etablissement : CLA	CLA	CLA	CDI	19,5h ETD Dont 19,5h ETD rémunérées
Nom : CHAMPILOU Qualité : PRCE Etablissement : CLA	CLA	CLA	PRCE	19,5h ETD Dont 19,5h ETD rémunérées
Nom : MELCORE Qualité : PRCE Etablissement : CLA	CLA	CLA	PRCE	19,5h ETD Dont 19,5h ETD rémunérées
Nom : FERRER Qualité : PRCE Etablissement : CLA	CLA	CLA	PRCE	19,5h ETD Dont 19,5h ETD rémunérées
Nom : MALLET Qualité : CDI Etablissement : CLA	CLA	CLA	PRCE	19,5h ETD Dont 19,5h ETD rémunérées
Nom : FRISA Prénom : Frédérique Qualité : PRAG	CLA	CLA	PRCE	19,5h ETD Dont 19,5h ETD rémunérées
TOTAL				

VOLUME HORAIRE PAR INTERVENANT PROFESSIONNEL (NON ENSEIGNANT) : AUCUN

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
TOTAL			

9. BUDGET ET TARIF DE LA FORMATION

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	31 200,00 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	15/19
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	234
TARIF HORAIRE (hors frais d'inscription)	6,83 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT (hors frais d'inscription)	1600 euros





MONTANT DU COÛT PEDAGOGIQUE ET DES FRAIS D'INSCRIPTION PAR INSCRIT :

COÛT PEDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	1600 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1775,00 euros

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

10. VISA

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION :

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Paula VENTURA	11 / 04 / 2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Oumou AGNE	18 / 04 / 2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal Gillon	17 / 04 / 2025 _		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE :

Avis du conseil de la composante	Date : <u>04 / 04 / 2025</u> _ _ _ _ <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Carlos TABERNERO	Date : <u>18 / 04 / 2025</u> Signature et cachet :  

DEPENSES		
Enseignements (*)		28 080,00 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		0,00 €
Hébergement des enseignants		0,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		28 080,00 €
Charges communes SeFoC'AI	10%	3 120,00 €
Charges UFR ou IUT	0%	0,00 €
Cout total du DU DIU		31 200,00 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		
Reste à financer		31 200,00 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		19
------------------------------------	--	-----------

*En deça de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		1 642,11 €
--------------------------------	--	------------

Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires		1 600 €
---	--	----------------

Tarif horaire		6,837606838
---------------	--	-------------

Heures et types d'enseignement		
Nombre d'heures total de la formation		234
Enseignants de l'UMLP	nbre h CM	
	nbre h TD	234
	nbre h TP	
	Total eq TD	234
	Cout enseignant U	28 080,00 €
Vacataires	nbre h CM	
	nbre TD	
	nbre h TP	
	Total eq TD	0
	Cout vacataire	0,00 €
Total	Cout total enseigne	28 080,00 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 €	<i>cout horaire TD enseignant</i>
----------	-----------------------------------

61,15 €	<i>cout horaire TD vacataire</i>
---------	----------------------------------

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle		Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphitheatres					
< 300 places					
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage			0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage			0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage			0,00 €
> 300 places					
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage			0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage			0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal					
	1j	3552			0,00 €
	1/2j	1847			0,00 €
	1h	426			0,00 €
Salles banalisées					
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage			0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage			0,00 €
Salles spécialisées					
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique					
	1j	743			0,00 €
	1/2 j	426			0,00 €
	1h	129			0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs					
	1j	568			0,00 €
	1/2j	284			0,00 €
	1h	116			0,00 €
Location MONT					
Tarifs partenaires					
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage			0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage			0,00 €
Frais de salles - coût total					0,00 €

Frais complémentaires pour le fonctionnement général	
Nature des frais complémentaires	Coût
Coût total des frais supplémentaires	0,00 €

Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)

Extrait de la délibération du conseil de gestion du CLA du 3 avril 2025

Point 3 : Création DUEF A2.1

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 26 Membres en exercice : 26 Quorum : 13	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 12 Membres représentés : 7 Total : 19	Suffrages exprimés : 19 Pour : 18 Contre : 1

Les membres présents et représentés du conseil de gestion approuvent la proposition de création du DUEF A2.1.

Besançon, le 4 avril 2025

Pour la Présidente et par délégation
Le Responsable des services
administratifs du CLA
Florian CHAPEY

Florian Chapey

Annexe n°2 : création DUEF A2.1

Délibération transmise pour validation en CFVU de l'Université Marie & Louis Pasteur

Annexe n°2 : création DUEF A2.1

CREATION DU : DUEF A2.1

Cette création va permettre de répondre aux difficultés pédagogiques rencontrées avec certains groupes en mobilité encadrée et répondre à de nouvelles mobilités (le projet SFERE).

DU Etudes Françaises « langue, culture et société » A2.1
Tableau d'attribution des crédits ECTS

Unités d'enseignement - UE	Heures en présentiel	ECTS
UE fondamentales		
020 – Pratiques d'expression et de compréhension orales	7h30	12
021 – Pratiques d'expression et de compréhension écrites	6h	10
022 – Approche des réalités socioculturelles	1h30	2
UE optionnelles communes au DUEF B1.1		
103 – Prononciation, rythme et intonation	1h30	3
104 - Etude de textes littéraires	1h30	3
105 - Théâtre	1h30	3
111- Bande dessinée	1h30	3
023- Prononciation-Graphie-Phonie	1h30	3

DEMANDE DE CREATION

DIPLOME UNIVERSITAIRE – DU / DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE – DIU

1. CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

TYPE DE DIPLOME

(Cocher la case correspondante)

- DIPLÔME D'UNIVERSITÉ (DU)
 DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur l'arrêté et sur le parchemin 

DIU EUROPEEN DE MICROCHIRURGIE NIVEAU 1 : SUR SIMULATEUR

PARCOURS PEDAGOGIQUES¹

La formation offre-t-elle plusieurs parcours ? Oui Non. Si oui, quels sont les libellés :

PARCOURS : _____

PARCOURS : _____

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :

- Nom de la composante : **UFR des Sciences de la Santé**
- Adresse : **19 rue Ambroise Paré 25000 BESANCON**

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION :

- Nom et prénom : **Dr LOISEL François**
- Statut : **Maître de conférences des Universités**
- Coordonnées professionnelles : **Service de Chirurgie Orthopédique, Traumatologique, Plastique et Reconstructrice, SOS mains, CHU J. Minjoz, 3 Bd A. Fleming, 25000 Besançon**
 - Email : **francois.loisel@univ-fcomte.fr**
 - Tél. : **0381668285**

CO-RESPONSABLE

- Nom et prénom : **Dr PLUVY Isabelle**
- Statut : **Maître de conférences des Universités**

¹ Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

- Coordonnées professionnelles : **Service de Chirurgie Orthopédique, Traumatologique, Plastique et Reconstructrice, SOS mains, CHU J. Minjoz, 3 Bd A. Fleming, 25000 Besançon**
 - Email : isabelle.pluvy@univ-fcomte.fr
 - Tél. : **0381668285**

NIVEAUX des enseignements DE LA FORMATION : (DEUST, BUT, Licence, Master, ou Doctorat)

Attention les DU, DIU ne délivrent pas d'ECTS.

BAC + 6

NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION : **une année**

Ce DIU doit être validé pour prétendre candidater au DIU Européen de microchirurgie niveau 2 : sur animaux.

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION : **2025-2026**

Indiquer l'année universitaire d'ouverture de chacune des années d'études que comprend le cursus de la formation :

- **La 1^{re} année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 2025-2026**
- La 2^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /
- La 3^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /

CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE

Voir. « Guide pour la création de la formation »

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
11	MEDECINE	07	MEDECINE

2. CONTACTS ET LIEUX DE LA FORMATION

COMPOSANTE RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- Nom de la composante : **UFR des Sciences de la Santé**
- Adresse : **19 rue Ambroise Paré 25030 BESANCON Cedex**
- Directeur : **Monsieur le Doyen, le Pr Thierry MOULIN**
- Email : direction-ufr-sante@univ-fcomte.fr
- Tél. : **03 63 08 22 00**

COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S) de l'UMLP : **Aucune**

(À décliner pour toutes les composantes associées)

ETABLISSEMENT(S) DE FORMATION PARTENAIRE(S) POUR LES DIU :

À décliner pour tous les établissements partenaires – convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement

- Nom de l'établissement : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**
 - Adresse : **4 rue Kirschleger -F- 67085 STRASBOURG Cedex**
 - Directeur : **Monsieur le Doyen, le Pr Jean SIBILIA**
 - Email : jean.sibilia@unistra.fr
 - Responsable pédagogique : **Pr FACCA Sybille**
 - Email : sybille.facca@unistra.fr
 - Tél. : **03 68 76 52 46**
 - Co-responsable pédagogique : **Pr LIVERNEAUX Philippe, PUPH**

- Email : philippe.liverneaux@unistra.fr
- Tél. : 03 68 76 52 48

- Nom de l'établissement : **UFR de Médecine**
 - Adresse : **51 rue Cognacq-Jay -51095 REIMS Cedex**
 - Directrice : **Madame le Doyen, le Pr Nathalie BEDNAREK**
 - Email : secretariat-doyen-medecine@univ-reims.fr
 - Responsable pédagogique : **Pr HIDALGO DIAZ Juan José**
 - Email : jjhidalgo-diaz@chu-reims.fr
 - Tél. : 0761909236

 - Co-responsable pédagogique : **Dr BRENET Esteban, MCUPH**
 - Email : ebrenet@chu-reims.fr
 - Tél. : 03.26.78.37.81

LIEU(X) DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :

Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée

- Nom de la composante : **UFR des Sciences de la Santé**
- Adresse : **19 rue Ambroise Paré 25030 BESANCON Cedex**

- Nom de la composante : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**
- Adresse : **4 rue Kirschleger -F- 67085 STRASBOURG Cedex**
- + Faculté de Dentaire : 8 rue Sainte Elisabeth, 67000 Strasbourg
- + GEPROMED : 2 rue Marie Hamm, 67000 Strasbourg
- + Laboratoire d'anatomie normale, 1 place de l'hôpital, 67000 Strasbourg

- Nom de la composante : **UFR de Médecine**
- Adresse : **51 rue Cognacq-Jay -51095 REIMS Cedex**

3. CONTEXTE DE CREATION DE LA FORMATION

ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CETTE FORMATION

Contexte de création et finalité de la formation.

Réponse à un besoin identifié, national ou régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).

La microchirurgie est une compétence transversale pour plusieurs spécialités chirurgicales dans les différents domaines en médecine, chirurgie dentaire et médecine vétérinaire. Elle est fondamentale pour le traitement des lésions vasculaires et nerveuses, ainsi que pour des techniques complexes comme les greffes, les lambeaux et les transplants.

Néanmoins cette discipline a une courbe d'apprentissage difficile. Les échecs des techniques microchirurgicales peuvent avoir des conséquences gravissimes pour le patient. En conséquence, l'apprenant doit suivre une formation théorique et pratique ciblée pour acquérir le niveau microchirurgical nécessaire avant la pratique réelle pour une durée de 100 heures comprenant différents niveaux de complexité.

Depuis 2011, une véritable école de Microchirurgie Strasbourgeoise s'est constituée avec plus de 250 inscrits et de nombreuses publications. Il y a une augmentation continue des internes en chirurgie dans la région Est, qui doivent se former aux techniques de microchirurgie. Le nombre de demande d'inscriptions augmente ainsi tous les ans, avec depuis 2 ans, 25 inscrits au lieu de 20 et une liste d'attente de 15-20 étudiants pour l'inscription universitaire en 2024-2025.

Les techniques d'anastomoses microchirurgicales, sont utilisées principalement par les chirurgiens spécialisés en Chirurgie de la Main, ORL, en Chirurgie Plastique et Reconstructrice... L'apprentissage des techniques microchirurgicales est nécessaire par exemple, pour la réalisation d'une réimplantation d'un membre ou d'un doigt amputé, pour la reconstruction des pertes de substances traumatiques (avec réalisation de lambeaux de couverture libres) ou les transferts d'orteil dans le traitement des anomalies congénitales du

membre supérieur. Mais d'autres praticiens spécialistes en neurochirurgie, chirurgie pédiatrique, chirurgie vétérinaire, ophtalmologie, chirurgie endodontique... sont amenés aussi à opérer avec des micro instruments et à disséquer sous microscopes ou sous robot de microchirurgie, les étudiants pourront s'entraîner lors de la partie pratique de cet enseignement proposé sur simulateurs (niveau 1) et n'auront pas besoin de faire le niveau 2.

Cette formation européenne de microchirurgie dispensée exclusivement sur simulateurs sera une première en France et en Europe. Ce diplôme permettra de capitaliser les ressources humaines et technologiques de plusieurs centres universitaires (Besançon et Reims) afin de diversifier la formation des apprenants et d'augmenter le prestige de la formation et des centres participants.

METIERS CIBLES

Se référer au lien suivant :

<https://www.francetravail.org/opendata/repertoire-operationnel-des-meti.html?type=article>

- Désignation du ou des métiers ciblés par la formation :
- Désignation des code(s) ROME correspondants :

Vétérinaire	A1504
Dentiste	J1103
Médecin	J1102
Biologiste de la recherche scientifique	K2402
Biologiste en sciences pharmaceutiques	J1201

PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Préciser les manifestations d'intérêts des secteurs professionnels et/ou des employeurs concernés

Gepromed (lieu de la formation à Strasbourg _ start-up)
Insimo (start-up de simulateurs numériques)
Arex (Kits instruments)
Design for vision (loupes)
Eyes Resolution (loupes)
Symani (robots)
P4P (laboratoire du Pulse for Practice)
Laboratoires d'anatomie (Strasbourg, Besançon, Reims)
Laboratoire ICUBE équipe MMB CNRS UMR 7357
Plateforme I3DM (Besançon)

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

MODALITES DE SUIVI :

- Présentiel
- Distanciel
- Hybride : l'enseignement théorique a lieu en visioconférence, l'enseignement pratique en présentiel**
- Formation dupliquée : une promotion en présentiel et une promotion en distanciel

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale : préciser les étudiants potentiellement concernés (cursus, année d'étude...)

- Etudiants français inscrits en 3^{ème} cycle des études médicales ou en odontologie
- Etudiants étrangers en formation équivalente (3^{ème} cycle des études médicales ou en odontologie)
- Etudiants de 3^{ème} cycle des disciplines sciences, pharmaceutiques ou vétérinaires

Formation continue : préciser les employeurs, les professionnels, demandeurs d'emploi ...

- Docteurs en médecine
- Docteurs en chirurgie dentaire
- Docteurs en sciences, pharmacie ou vétérinaire
- Personnes intégrées à une équipe de recherche travaillant sur des modèles animaux expérimentaux
- Personnes intégrées à des laboratoires pharmaceutiques

PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :

Niveau de diplôme et/ou expérience professionnelle exigée

Formation initiale :

- Etudiants français inscrits en 3^{ème} cycle des études médicales ou en odontologie
- Etudiants étrangers en formation équivalente (3^{ème} cycle des études médicales ou en odontologie)
- Etudiants de 3^{ème} cycle des disciplines sciences, pharmaceutique ou vétérinaire

Formation continue :

- Docteurs en médecine
- Docteurs en chirurgie dentaire
- Docteurs en sciences, pharmacie ou vétérinaire,
- Personnes intégrées à une équipe de recherche travaillant sur des modèles animaux expérimentaux
- Personnes intégrées à des laboratoires pharmaceutiques

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation : 100h

- Nombre d'heure d'enseignement théorique : 30h (en distanciel)
- Nombre d'heure d'enseignement pratique : 70h (en présentiel)
- Nombre d'heures de stage (le cas échéant) : aucun

Si plusieurs années de formation, à décliner ensuite pour chaque année.

Ce DIU doit être validé pour prétendre candidater au DIU Européen de microchirurgie niveau 2 : sur animaux

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation générale de la formation :

Rédiger une synthèse de présentation (contexte, objectifs, plus-value...)

Les objectifs de cette formation sont de donner aux étudiants une formation de qualité en microchirurgie grâce à des outils de simulation et de les préparer pour des étapes plus complexes de cet apprentissage.

Les différents centres participants à cette formation fournissent une connaissance approfondie et une valeur ajoutée par l'apport de leurs techniques propres en termes de formation.

Ce diplôme européen de microchirurgie est unique, capable de proposer pour des étudiants européen ou d'origine internationale, un enseignement de qualité avec un encadrement exceptionnel.

Les objectifs de ce diplôme interuniversitaire européen de microchirurgie sont les suivantes :

- proposer un enseignement innovant, à la fois théorique et pratique des techniques de base microchirurgicales aux étudiants,
- créer une formation plus axée sur la pratique, qui valide une véritable compétence technique en microchirurgie avec un contrôle continu des acquis techniques,
- dispenser un enseignement de microchirurgie complet destiné autant aux étudiants en chirurgie qu'aux chirurgiens séniors, quelles que soient leurs spécialités : Chirurgie de la Main, Chirurgie Plastique, Orthopédie, ORL, Chirurgie Infantile, Chirurgie Cardiaque, Chirurgie Ophtalmologique, Neurochirurgie, Urologie...
- ouvrir l'accès et les inscriptions de ce DU à d'autres professionnels de santé, comme aux étudiants en Odontologie, en Médecine vétérinaire, aux vétérinaires ou dentistes en exercice, ou des personnes travaillant dans des unités de recherche (doctorants, biologistes...),
- initier les apprenants à la pratique des diverses techniques microchirurgicales sur simulateurs. La mise en place et la validation d'un niveau 1 (exclusivement sur simulateurs) permettra lors de l'entraînement sur rats (niveau 2) de respecter la règle des 3R (Réduire, Remplacer, Raffiner) concernant les animaux utilisés. En outre, tous les étudiants notamment en chirurgie dentaire, en ophtalmologie, ne nécessitent pas d'entraînement spécifiques sur artères ou veines de rats, un apprentissage sur simulateurs est suffisant.

Cette formation interuniversitaire de microchirurgie dispensée sur simulateurs sera une première en France et en Europe.

Programme détaillé :

Ajouter autant de lignes que nécessaires. Si plusieurs années de formation : dupliquer le tableau pour chaque année de formation.

Unités d'enseignements / modules	Compétences visées (Verbe d'action + complément)	Outils pédagogiques (séminaires, logiciels spécifiques, terrain, outils spécifiques, plateformes technologiques, travail de groupe, immersion virtuelle etc.)	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
Connaissances théoriques en microchirurgie	<p>Comprendre : Expliquer les principes fondamentaux de la microchirurgie, y compris l'anatomie vasculaire et nerveuse pertinente.</p> <p>Analyser : Comparer les différentes techniques de suture microchirurgicale et justifier leur indication selon le contexte clinique.</p> <p>Appliquer : Utiliser les principes de la gestion du stress et de la posture en microchirurgie pour optimiser la performance en salle d'opération.</p> <p>Évaluer : Critiquer les résultats des études scientifiques sur les avancées technologiques en microchirurgie et en biomatériaux.</p> <p>Créer : Concevoir un protocole opératoire adapté à un cas clinique complexe nécessitant une reconstruction microchirurgicale.</p>	Elearning	<p><u>Epreuve écrite notée sur 20 (coef 1), en ligne, portant sur les connaissances théoriques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - durée de 1 heure - 2-3 questions rédactionnelles, séries de QRM et QRU - note éliminatoire 5/20 - pas de session de rattrapage <p><u>Un mémoire écrit noté sur 20 (coef 1)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - note éliminatoire 10/20
Connaissance pratiques en techniques microchirurgicales de base sur simulateurs	<p>Appliquer : Réaliser des anastomoses vasculaires et nerveuses sous microscope avec un geste reproductible et précis.</p> <p>Analyser : Identifier les erreurs techniques les plus fréquentes en microchirurgie et proposer des stratégies correctives.</p> <p>Évaluer : Mesurer la qualité d'une suture microchirurgicale en fonction des critères de perméabilité, de tension et de régularité des points.</p> <p>Comprendre : Décrire les principes d'ergonomie et d'installation du chirurgien pour réduire la fatigue et améliorer la précision gestuelle.</p> <p>Créer : Développer une stratégie d'amélioration continue de sa dextérité microchirurgicale en utilisant des outils de simulation et d'auto-évaluation.</p>	Apprentissage pratique sous supervision d'un moniteur de microchirurgie ayant un DU de microchirurgie	<p><u>Un contrôle continu noté sur 60 (coef 3), portant sur les séances d'entraînement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - une série d'anastomoses notées sur un total 60 (coef 3), selon une grille d'évaluation, les moniteurs notant chaque anastomose effectuée lors des TD - comportement général en TD évaluant l'assiduité, la vitesse d'exécution, le respect et le rangement du matériel... - note éliminatoire 5/20 - pas de session de rattrapage

5. MODALITES DE CANDIDATURES

Chaque étudiant s'inscrit dans une des universités la plus proche de son domicile.

Toutes les demandes de candidature seront effectuées par soumission d'un dossier déposé sur la plateforme eCandidat (CV, lettre de motivation, dernier diplôme formation initiale, pièce identité valide pour l'année en cours, photo d'identité), et seront examinées par la direction pédagogique de la formation qui seule sera habilitée à donner son accord pour l'inscription.

UTILISATION E-CANDIDAT :

Oui Non. Si non, joindre le dossier de candidature.

LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

Oui Non

Un questionnaire de positionnement :

Oui Non

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

Oui Non

Autre :

Oui si oui, préciser : _____

Instance ou personne compétente qui propose l'admission (soit le responsable de la formation ou soit une commission dont la composition est à préciser)

- Le responsable pédagogique de chaque université

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- Le responsable pédagogique de chaque université

VALIDATION D'ACQUIS :

Pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :

Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. » « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».

Instance compétente qui propose l'admission :

Sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de :

(Préciser la composition non-nominative de la commission de validation des acquis, le nombre et la qualité des membres)

- **Le responsable pédagogique de chaque université**

Personne **compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis) :**

La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- **Le responsable pédagogique de chaque université**

6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Préciser notamment s'il y a des coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation.

Un contrôle continu noté sur 60 (coef 3), portant sur les séances d'entraînement :

- une série d'anastomoses notées sur un total 60 (coef 3), selon une grille d'évaluation, les moniteurs notant chaque anastomose effectuée lors des TD
- comportement général en TD évaluant l'assiduité, la vitesse d'exécution, le respect et le rangement du matériel...
- note éliminatoire 5/20
- pas de session de rattrapage

Une épreuve écrite notée sur 20 (coef 1), en ligne, portant sur les connaissances théoriques :

- durée de 1 heure
- 2-3 questions rédactionnelles, séries de QRM et QRU
- note éliminatoire 5/20
- pas de session de rattrapage

Un mémoire écrit noté sur 20 (coef 1)

- note éliminatoire 10/20

Obtention du diplôme : moyenne générale 50/100

Il y a une conservation du bénéfice des notes en cas de redoublement.

Nombre de redoublement payant autorisé : 2

JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- **Au moins 2 enseignants universitaires des universités partenaires**
- **1 moniteur de microchirurgie par université**
- **Le président du jury doit être un enseignant universitaire et doit appartenir à une université différente chaque année**

7. MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Utiliser le questionnaire de satisfaction joint qui est à transmettre à chaque inscrit en fin de formation.

Préciser s'il y a d'autres systèmes de collecte des appréciations mis en place :

- Modalités : enquête de satisfaction, questionnaire, compte-rendu d'entretien, évaluation à chaud et/ou à froid)
- Parties prenantes interrogées : bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs
- Analyse et traitement effectués sur les appréciations formulées par les parties prenantes

Enquête de satisfaction en fonction du document type mis en place par une des universités via limesurvey

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS :

Préciser les modalités de traitement des difficultés rencontrées par les parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs) et des réclamations exprimées par ces dernières.

Chaque réclamation sera prise en compte au fil du temps et une réponse personnalisée sera apportée par la personne compétente (Service formation continue santé, service formation continue et alternance, responsable pédagogique). Un dossier électronique sera constitué avec l'ensemble des réclamations, des échanges et des réponses apportées.

AMELIORATION CONTINUE :

Préciser les mesures d'amélioration continue de la formation qui sont prévues à partir du recueil des appréciations :

- Identification et analyse des causes d'abandon, d'échec ou des motifs d'insatisfaction
- Adéquation entre formation dispensée et acquisition des compétences attendues
- Autres

Les résultats de l'enquête de satisfaction permettront d'aider à améliorer ou à ajuster le contenu de la formation. Le comité pédagogique composé du responsable pédagogique du DIU Européen de microchirurgie de chaque université se réunira 2 fois par an.

8. DETAILS DES HEURES MOBILISEES POUR LA FORMATION

Attention : 50% des intervenants doivent être des enseignants de l'université

VOLUME HORAIRE POUR L'INSCRIT (voir tableau page suivante) :

À décliner en autant d'années et/ou de parcours que propose la formation.

Le volume horaire pour l'inscrit est le nombre d'heures suivies par les apprenants (et non le nombre d'heures d'enseignement des intervenants) :

- Exemple : un module de deux heures peut être animé par deux intervenants
 - Nombre d'heures suivies pour l'apprenant : 2 heures
 - Nombre d'heures d'enseignement mobilisées : 4 heures (2 heures par intervenant)

Si plusieurs enseignants et/ou intervenants co-animent une même unité d'enseignement (ou un même élément constitutif d'une UE), indiquer les noms de TOUS les enseignants ou intervenants

Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation de diplômes nationaux ou d'établissement (DU-DIU) en indiquant leur référence Apogée.

Titre et contenu des unités d'enseignements (UE) et éléments constitutifs d'UE (ECUE)	Codes CNU de l'enseignement cf. Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant/intervenant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit à la formation				Volume horaire total pour l'inscrit	Volume horaire par enseignement en Équivalent ID	Ref Apogée (le cas échéant)
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)			
Histoire de la microchirurgie		Nom : LIVERNEAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Modèles d'enseignement de la microchirurgie		Nom : LIVERNEAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Installation, systèmes de grossissement optique		Nom : LIVERNEAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	2				2	3	
Instruments de microchirurgie et fils de suture		Nom : LIVERNEAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Colle biologique et laser		Nom : LIVERNEAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Sutures automatiques et autres techniques		Nom : FACCA Qualité : PUPH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie vasculaire		Nom : GOUZOU Qualité : PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie nerveuse		Nom : GOUZOU Qualité : PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	

Généralités sur les lambeaux de couverture		Nom : BODIN Qualité : PUPH Etablissement : Strasbourg	2				2	3	
Réimplantations digitales et transferts d'orteils		Nom : LIVERNEAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Généralités sur les transplantations : face et mains		Nom : LIVERNEAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie et ORL		Nom : SCHULTZ Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	2				2	3	
Microchirurgie et maxillo-facial		Nom : DISSAUX Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie et ophtalmologie		Nom : BOURCIER Qualité : PH/ PUPH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie des nerfes périphériques		Nom : GOUZOU Qualité : PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie et urologie		Nom : LANG Qualité : PUPH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie de l'enfant		Nom : TALON Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	

Microchirurgie et neurochirurgie		Nom : CEBULA Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie dentaire		Nom : KHAROUF/ MANCINO Qualité : PU-PH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Microchirurgie cardiaque		Nom : KINDO Qualité : PUPH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Films sur différentes techniques		Nom : PRUNIERES, MAIRE Qualité : libéraux Etablissement : clinique St François	6				6	9	
Lambeaux de couverture des membres supérieurs		Nom : BODIN Qualité : PUPH Etablissement : Strasbourg	1				1	1h30	
Maniement des divers systèmes grossissants		Nom : FACCA Qualité : PUPH Etablissement : Strasbourg			4		4	2h40	
Maniement des instruments et fils		Nom : FACCA Qualité : PUPH Etablissement : Strasbourg			4		4	2h40	
Apprentissage des techniques micro-anastomoses		Nom : KHAROUF/ TODESCHI Qualité : PU associé : MCU-PH Etablissement : Strasbourg			6		6	4h	
Entraînement sur plusieurs types de simulateurs		Nom : Barthel/ Montoya Faivre Qualité : libéraux Etablissement : clinique Rhéna			30		30	20h	

Découverte des techniques innovantes		Nom : GOUZOU, RIVERA, CIFTI Qualité : PH Etablissement : Strasbourg			9		9	6h	
Révisions		Nom : HIDALGO-DIAZ Qualité : PH Etablissement : Reims			8		8	5h20	
Entrainement sur simulateurs virtuels		Nom : LOISEL/ PLUVY Qualité : MCU-PH Etablissement : besançon			6		6	4h	
Entrainement sur cadavres		Nom : HIDALGO-DIAZ Qualité : PH Etablissement : Reims			3		3	2h	
Total			30		70		100	91h40	

VOLUME HORAIRE PAR ENSEIGNANT (UMLP ET HORS UMLP) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant enseignant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : LOISEL Prénom : François Qualité : MCU PH	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	T	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique à valider par la composante :				
Nom : PLUVY Prénom : Isabelle Qualité : MCU-PH	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	T	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
Nom : LOUVRIER Prénom : Aurélien Qualité : PU-PH	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	T	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
Nom : THINES Prénom : Laurent Qualité : PU-PH	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	T	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
TOTAL				16h00 ETD Dont 16h ETD rémunérées

VOLUME HORAIRE PAR INTERVENANT PROFESSIONNEL (NON ENSEIGNANT) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : HIDALGO-DIAZ Prénom : Juan José Qualité : PH	Université de Reims	Université de Reims	7h20 ETD Dont 7h20 ETD rémunérées
Nom : RIVERA Prénom : Juan Carlos Qualité : PH attaché de cours	Université de Strasbourg	Université de Strasbourg	6h ETD Dont 6 ETD rémunérées
Nom : PRUNIERES Prénom : Guillaume Qualité : Chirurgien libéral	Université de Strasbourg	Université de Strasbourg	9h ETD Dont 9h ETD rémunérées
Nom : MONTOYA-FAIVRE Prénom : David Qualité : Chirurgien libéral	Université de Strasbourg	Université de Strasbourg	20h ETD Dont 20h ETD rémunérées
Nom : MAIRE Prénom : Nicolas Qualité : Chirurgien libéral	Université de Strasbourg	Université de Strasbourg	9h ETD Dont 9h ETD rémunérées
Nom : CIFTI Prénom : Sait Qualité : PH	Université de Strasbourg	Université de Strasbourg	6h ETD Dont 6h ETD rémunérées
Nom : BARTHEL Prénom : Louis Qualité : Chirurgien libéral	Université de Strasbourg	Université de Strasbourg	20h ETD Dont 20h ETD rémunérées
Nom : BERTIN Prénom : Eugénie Qualité : CCA	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
Nom : GENGLER Prénom : Charline Qualité : PH	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
Nom : GOUZOU Prénom : Stéphanie Qualité : PH	Université de Strasbourg	Université de Strasbourg	10h30 ETD Dont 10h30 ETD rémunérées
Nom : MENU Prénom : Gauthier Qualité : chirurgien libéral	Université Marie et Louis Pasteur	Université Marie et Louis Pasteur	4h ETD Dont 4h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			
TOTAL			99h50

9. BUDGET ET TARIF DE LA FORMATION

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	12506,92 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	5 / 5 (36 pour le total des universités cohabilitées : 5 Besançon, 5 Reims, 26 Strasbourg)
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	100h
TARIF HORAIRE par stagiaire en formation continue (hors frais d'inscription)	25 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation par stagiaire en formation continue (hors frais d'inscription)	2500,00 euros
TARIF HORAIRE par inscrit en formation initiale (hors frais d'inscription)	12,50 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation par inscrit en formation initiale (hors frais d'inscription)	1250,00 euros

Alignement avec Strasbourg et Reims

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

MONTANT DU COUT PEDAGOGIQUE ET DES FRAIS D'INSCRIPTION PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE :

COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue payable à SeFoC'Al en fin de formation	2500,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par stagiaire en formation continue payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	2675,00 euros

MONTANT DU COUT PEDAGOGIQUE ET DES FRAIS D'INSCRIPTION PAR INSCRIT :

COUT PEDAGOGIQUE par inscrit en formation initiale payable à SeFoC'Al en fin de formation	1250,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit en formation initiale payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1425,00 euros

10. VISA

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION :

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr LOISEL François	06 / 04 / 2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme COINTEAU Carole	24/04/2025		  
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr GILLON Pascal	17 / 04 / 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE :

Avis du conseil de la composante	Date : __ / __ / __ __ Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Doyen, le Pr Thierry MOULIN	Date : 23 / 04 / 2025 Signature et cachet :  

DEPENSES		
Enseignements (*)		8 004,43 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		0,00 €
Hébergement des enseignants		0,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		8 004,43 €
Charges communes SeFoC'Al	26%	3 251,80 €
Charges UFR ou IUT	10%	1 250,69 €
Cout total du DU DIU		12 506,92 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		12 506,92 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		5
-----------------------------	--	---

*En deça de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		2 501,38 €
--------------------------------	--	------------

Prix de la formation par stagiaire en formation continue, hors droits universitaires		2 500 €
--	--	---------

Alignement avec Strasbourg et Reims

Tarif horaire		25
---------------	--	----

Prix de la formation par inscrit en formation initiale, hors droits universitaires		1 250 €
--	--	---------

Alignement avec Strasbourg et Reims

Tarif horaire		13 €
---------------	--	------

Heures et types d'enseignement		
Nombre d'heures total de la formation		100
Enseignants de l'UMLP		
nbre h CM		
nbre h TD		16
nbre h TP		
Total eq TD		16
Coût enseignant UFC		1 920,00 €
Vacataires		
nbre h CM		
nbre TD		99,5
nbre h TP		
Total eq TD		99,5
Coût vacataire		6 084,43 €
Total	Coût total enseignement	8 004,43 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 € cout horaire TD enseignant

61,15 € cout horaire TD vacataire

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle	Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres				
< 300 places				
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage		0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage		0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage		0,00 €
> 300 places				
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage		0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage		0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal				
	1j	3552		0,00 €
	1/2j	1847		0,00 €
	1h	426		0,00 €
Salles banalisées				
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage		0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage		0,00 €
Salles spécialisées				
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique				
	1j	743		0,00 €
	1/2 j	426		0,00 €
	1h	129		0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs				
	1j	568		0,00 €
	1/2j	284		0,00 €
	1h	116		0,00 €
Location MSHE				
Tarifs partenaires				
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage		0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage		0,00 €
Frais de salles - coût total				0,00 €

DEMANDE DE CREATION

DIPLOME UNIVERSITAIRE – DU / DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE – DIU

1. CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

TYPE DE DIPLOME

(Cocher la case correspondante)

- DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU)
 DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur l'arrêté et sur le parchemin 

DIU FORMATION AVANCEE EN CHIRURGIE DE LA MAIN

PARCOURS PEDAGOGIQUES¹

La formation offre-t-elle plusieurs parcours ? Oui Non. Si oui, quels sont les libellés :

PARCOURS : _____

PARCOURS : _____

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :

- **Nom de la composante : UFR Sciences de la Santé**
- **Adresse : 19 rue Ambroise Paré 25000 BESANCON**

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION :

- **Nom et prénom : Pr OBERT Laurent**
- **Statut : PUPH,**
- **Coordonnées professionnelles**
 - **Email : laurent.obert@univ-fcomte.fr**

NIVEAUX des enseignements DE LA FORMATION : (DEUST, BUT, Licence, Master, ou Doctorat)

Attention les DU, DIU ne délivrent pas d'ECTS.

Niveau Doctorat

NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION :

2 ANNEES fonctionnant en simultanée

¹ Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION :

Ce DIU prend suite au DIU Chirurgie de la main

Indiquer l'année universitaire d'ouverture de chacune des années d'études que comprend le cursus de la formation :

- La 1^{re} année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 2025-2026
- La 2^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 2025-2026

Seule la 2^e année est diplômante.

CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE

Voir. « Guide pour la création de la formation »

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
11	MEDECINE	07	MEDECINE

2. CONTACTS ET LIEUX DE LA FORMATION

COMPOSANTE RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- Nom de la composante : **UFR des Sciences de la Santé**
- Adresse : **19 rue Ambroise Paré 25030 BESANCON Cedex**
- Directeur : **Monsieur le Doyen, le Pr Thierry MOULIN**
- Email : **direction-ufr-sante@univ-fcomte.fr**
- Tél. : **03 63 08 22 00**

COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S) de l'UMLP : Aucune

(À décliner pour toutes les composantes associées)

ETABLISSEMENT(S) DE FORMATION PARTENAIRE(S) POUR LES DIU :

À décliner pour tous les établissements partenaires – convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement

- Nom de l'établissement : **Faculté de médecine, maïeutique et sciences de la santé**
 - Adresse : **4 rue Kirschleger -F- 67085 STRASBOURG Cedex**
 - Directeur : **Monsieur le Doyen, le Pr Jean SIBILIA**
 - Responsable pédagogique : **Pr FACCA Sybille**
 - Email : **sybille.facca@unistra.fr**
- Nom de l'établissement : **Faculté de Médecine de Lille**
 - Adresse : **2 rue Avinée 59120 LOOS**
 - Directeur : **Monsieur le Doyen, le Pr Dominique LACROIX**
 - Responsable pédagogique : **Dr SAAB Marc**
 - Email : **marc.saab@chu-lille.fr**
- Nom de l'établissement : **Faculté de Médecine Sorbonne Université**
 - Adresse : **105 boulevard de l'hôpital 91 75013 PARIS**
 - Directeur : **Monsieur le Doyen, le Pr Bruno Riou**
 - Responsable pédagogique : **Dr CAMBON Adeline**
 - Email : **adeline.cambonbinder@ahph.fr**
- Nom de l'établissement : **Faculté de Médecine Sorbonne Nord**
 - Adresse : **74 rue Marcel Cachin 93000 BOBIGNY**
 - Directeur : **Monsieur le Doyen, le Pr Bruno Riou**
 - Responsable pédagogique : **Pr GREGORY Thomas**
 - Email : **thomas.gregory@aphp.fr**

- Nom de l'établissement : **UFR de Médecine**
 - Adresse : **51 rue Cognacq-Jay -51095 REIMS Cedex**
 - Directrice : **Madame le Doyen, le Pr Nathalie BEDNAREK**
 - Responsable pédagogique : **Pr HIDALGO DIAZ Juan José**
 - Email : **jhhidalgo-diaz@chu-reims.fr**

LIEU(X) DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :

Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée

- Nom : **Faculté de Médecine Sorbonne Nord**
- Adresse : **74 rue Marcel Cachin 93000 BOBIGNY**

- Nom : **Faculté de Médecine Sorbonne Université**
- Adresse : **105 boulevard de l'hôpital 91 75013 PARIS**

- Nom : **Faculté de Médecine Montpellier Nîmes**
- Adresse : **2 rue de l'Ecole de Médecine 34060 MONTPELLIER**

3. CONTEXTE DE CREATION DE LA FORMATION

ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CETTE FORMATION

Le DIU comprend quatre entités organisationnelles :

Grand Ouest :

UFR Médecine Angers
UFR Médecin Brest
UFR Médecine Caen
UFR Médecine Nantes
UFR Médecine Poitier
UFR Médecine Rennes
UFR Médecine Rouen
UFR Médecine Tours

Grand Sud :

UFR Médecin Bordeaux
UFR Médecine Grenoble
UFR Médecine Lyon
UFR Médecine Marseille
UFR Médecine Montpellier
UFR Médecin Nice
UFR Médecine Toulouse

Nancy :

UFR Médecine Nancy

Paris-Est-Nord :

UFR Sciences de la Santé Besançon
UFR Médecine Lille
UFR Médecine Paris Sorbonne Université
UFR Médecine Paris Sorbonne Nord
UFR Médecine Reims
UFR Médecine Strasbourg

Chacune de ces entités organise son propre calendrier d'enseignement dans le cadre d'un programme commun sur 2 années.

Depuis peu, les entités « Grand Sud » et « Paris-Est-Nord » du DIU Chirurgie de la Main ont mis en commun leur calendrier. Cette organisation est conservée pour le DIU Formation avancé en chirurgie de la main : programmes suivant année A (2025-2026, 2027-2028...) et année B (2024-2025, 2026-2027...) en alternance.

Contexte de création et finalité de la formation.

Réponse à un besoin identifié, national ou régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).

METIERS CIBLES

Pré-requis obligatoire pour demande de droit au titre de Chirurgie de la main

Se référer au lien suivant :

<https://www.francetravail.org/opendata/repertoire-operationnel-des-meti.html?type=article>

- Désignation du ou des métiers ciblés par la formation :

Chirurgiens français et étrangers (spécialisés en Chirurgie orthopédique et traumatologiques, Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique)

- Désignation des code(s) ROME correspondants :

J1102

PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Préciser les manifestations d'intérêts des secteurs professionnels et/ou des employeurs concernés

Aucun

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

MODALITES DE SUIVI :

- Présentiel
- Distanciel
- Hybride (présentiel et distanciel)
- Formation dupliquée : une promotion en présentiel et une promotion en distanciel

PUBLICS CIBLES :

- Formation initiale : DES, DESC, DFMS, DFMSA, FST de Chirurgie orthopédique et traumatologiques, Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique.
- Formation continue : Chefs de clinique, Assistants Hospitaliers, Chirurgiens français et étrangers (spécialisés en Chirurgie orthopédique et traumatologiques, Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique).

PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :

- Formation initiale : DES, DESC, DFMS, DFMSA, FST de Chirurgie orthopédique et traumatologiques, Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique.
- Formation continue : Chefs de clinique, Assistants Hospitaliers, Chirurgiens français et étrangers (spécialisés en Chirurgie orthopédique et traumatologiques, Chirurgie plastique reconstructrice et esthétique, Chirurgie pédiatrique).

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation de la 1ere année (présentiel et/ou distanciel, cours en ligne) :

- Nombre d'heures d'enseignements à l'Université : 50h

Nombre d'heures total de formation de la 2eme année (présentiel et/ou distanciel, cours en ligne) :

- Nombre d'heures d'enseignements à l'Université : 50h

L'enseignement est organisé sous forme de cours en sessions présentiels d'enseignement dirigé et de cas cliniques couvrant la totalité du programme du Collège des Enseignants en Chirurgie de la Main, ainsi que de sessions en visioconférence.

Avant chaque session, l'étudiant doit visionner chez lui les documents postés sur la PEEM (plateforme d'enseignement électronique de la main) accessibles sur le site internet de la SFCM (Société Française de la Chirurgie de la Main) à l'adresse www.sfcm.fr.

Chaque session présentielle couvre un module du programme et s'étale sur une journée. Elle est dirigée par un enseignant coordinateur qui s'entoure d'un ou plusieurs enseignants et/ou chercheurs pour l'animer.

Le programme complet du DIU s'organise sur deux années (programme A et programme B). Les programmes A et B alternent une année sur deux. Chaque étudiant devra suivre l'ensemble du programme A et du programme B (100h).

Un étudiant qui s'inscrit en 1^{er} année en 2025-2026 suivra déjà le programme A sa 1^{er} année et le programme B la 2^e année (2026-2027).

Un étudiant qui s'inscrit en 1^{er} année en 2026-2027 suivra déjà le programme B sa 1^{er} année et ensuite le programme A sa 2^e année (2027-2028).

Il est prévu un stage de 60 jours dans un lieu agréé par le Collège Français des Enseignants en Chirurgie de la Main, qui pourra être fragmenté avec accord du coordonnateur universitaire. Ce stage doit être effectué au cours des 2 ans du DIU.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation générale de la formation :

Rédiger une synthèse de présentation (contexte, objectifs, plus-value...)

Cet enseignement a pour objectif de donner aux stagiaires une formation en chirurgie de la main, dépassant la simple initiation, constituant une mise à jour des connaissances indispensables pour qui veut mieux comprendre ce type de pathologie et faciliter la prise en charge spécialisée, en temps opportun, des patients concernés.

Formation de base théorique, diagnostique et thérapeutique en Pathologies Chirurgicales de la Main et de nerfs périphérique, ce diplôme est validant pour le droit au titre de Chirurgie de la Main.

Programme détaillé :

Ajouter autant de lignes que nécessaires.
Si plusieurs années de formation : dupliquer le tableau pour chaque année de formation.

PROGRAMME A et PROGRAMME B

Unités d'enseignements / modules	Compétences visées (Verbe d'action + complément)	Outils pédagogiques (séminaires, logiciels spécifiques, terrain, outils spécifiques, plateformes technologiques, travail de groupe, immersion virtuelle etc.)	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
Session « Sciences fondamentales »	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de connaître l'anatomie, la physiologie du carpe et main Être capable de faire l'Examen clinique de la main et du poignet Être capable de maîtriser la prescription du Bilan paraclinique 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions Cas cliniques interactifs 	QRM – MEMOIRE
Session « Tendons extenseurs et fléchisseurs »	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de connaître la prise en charge primaire des lésions des tendons extenseurs Être capable de connaître l'anatomie chirurgicale, cicatrisation et réparation primaire de l'appareil extenseur, les lésions tendineuses fermées, l'anatomie chirurgicale, cicatrisation et réparation primaire du système fléchisseur des doigts, la Réparation secondaire des lésions du système fléchisseur, la Réparation secondaire des lésions de l'appareil extenseur, la Reconstruction secondaire déformante en boutonnière, col de cygne, la Chirurgie palliative et Ruptures tendineuses au poignet 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions Cas cliniques interactifs 	QRM – MEMOIRE
Session « fractures et entorses » et « syndrome douloureux régional complexe, gelure de la main »	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de faire les diagnostics des lésions les plus fréquents en chirurgie de la main et du poignet Maîtriser la demande d'examen complémentaire devant une lésion de la main ou du poignet Être capable d'identifier une lésion dont le traitement est chirurgical 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions Cas cliniques interactifs 	QRM – MEMOIRE

	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de maîtriser la pose d'une indication opératoire 		
Session « Rhumatismes inflammatoires »	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de faire les diagnostics des lésions les plus fréquents en chirurgie de la main et du poignet Maîtriser la demande d'examen complémentaire devant une lésion de la main ou du poignet Être capable d'identifier une lésion dont le traitement est chirurgical Être capable de maîtriser la pose d'une indication opératoire 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions Cas cliniques interactifs 	QRM – MEMOIRE
Session « Mains neurologiques »	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de faire les diagnostics des lésions les plus fréquents en chirurgie de la main et du poignet Maîtriser la demande d'examen complémentaire devant une lésion de la main ou du poignet Être capable d'identifier une lésion dont le traitement est chirurgical Être capable de maîtriser la pose d'une indication opératoire 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions Cas cliniques interactifs 	QRM – MEMOIRE
Session « Mains pédiatriques »	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de faire les diagnostics des lésions les plus fréquents en chirurgie de la main et du poignet Maîtriser la demande d'examen complémentaire devant une lésion de la main ou du poignet Être capable d'identifier une lésion dont le traitement est chirurgical Être capable de maîtriser la pose d'une indication opératoire 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions Cas cliniques interactifs 	QRM – MEMOIRE
Session « Mains arthrosiques »	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de faire les diagnostics des lésions les plus fréquents en chirurgie de la main et du poignet Maîtriser la demande d'examen complémentaire devant une lésion de la main ou du poignet Être capable d'identifier une lésion dont le traitement est chirurgical Être capable de maîtriser la pose d'une indication opératoire 	<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions Cas cliniques interactifs 	QRM – MEMOIRE
Session « Poignets traumatiques et arthrosiques »		<ul style="list-style-type: none"> Cours en ppt et échanges de questions 	QRM – MEMOIRE

Campagne 2025-2026

	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de faire les diagnostics des lésions les plus fréquents en chirurgie du poignet • Maîtriser la demande d'examen complémentaire devant une lésion de la main ou du poignet • Être capable d'identifier une lésion dont le traitement est chirurgical • Être capable de maîtriser la pose d'une indication opératoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Cas cliniques interactifs 	
<p>Session « Pertes de substances cutanées, amputations, réimplantations, reconstructions et lambeaux »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de faire les diagnostics des lésions les plus fréquents en chirurgie de la main et du poignet • Maîtriser la demande d'examen complémentaire devant une lésion de la main ou du poignet • Être capable d'identifier une lésion dont le traitement est chirurgical • Être capable de maîtriser la pose d'une indication opératoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en ppt et échanges de questions • Cas cliniques interactifs 	<p>ORM – MEMOIRE</p>
<p>Session « Juridique et médico-légale »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de connaître les principes de déontologie et de respect des règles de prise en charge 	<ul style="list-style-type: none"> • Cours en ppt et échanges de questions • Cas cliniques interactifs 	<p>ORM – MEMOIRE</p>

5. MODALITES DE CANDIDATURES

UTILISATION E-CANDIDAT :

Oui Non. Si non, joindre le dossier de candidature.

LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

Oui Non

Un questionnaire de positionnement :

Oui Non

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

Oui Non

Autre :

Oui si oui, préciser : _____

Instance ou personne compétente qui propose l'admission (soit le responsable de la formation ou soit une commission dont la composition est à préciser)

- **Le responsable pédagogique de chaque université**

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- **Le responsable pédagogique de chaque université**

VALIDATION D'ACQUIS :

Pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :

Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. », « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».

Instance compétente qui propose l'admission :

Sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de :

(Préciser la composition non-nominative de la commission de validation des acquis, le nombre et la qualité des membres)

- **Le responsable pédagogique de chaque université**

Personne compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis) :

La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- **Le responsable pédagogique de chaque université**

6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Préciser notamment s'il y a des coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation.

- Validation 1^e année : 1h de QCM Nationaux (/20)
- Validation 2^e année : 10min de présentation d'un mémoire (/20), 15min sur 2 cas cliniques (/40)
- Évaluation de l'assiduité (validée ou non)
- Tous les inscrits passent en 2^e année s'ils ont passé l'examen de 1^e année
- La validation du DIU est conditionnée par l'obtention de la moyenne au total des épreuves des 2 années (moyenne supérieure ou égale à 40/80, ramenée sur 20)
- Pas de rattrapage
- Pour les candidats à l'étranger, l'examen peut être organisé en distanciel sous réserve d'une autorisation du comité pédagogique.

JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article L613-1 du code de l'éducation prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- 1 PUPH et/ou 1 MCUPH de chaque université partenaire
- Le diplôme est délivré par la Commission de Coordination du DIU. Cette Commission est composée de l'ensemble des Responsables Hospitalo-Universitaires appartenant aux Universités partenaires du Diplôme

7. MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Utiliser le questionnaire de satisfaction joint qui est à transmettre à chaque inscrit en fin de formation.

Préciser s'il y a d'autres systèmes de collecte des appréciations mis en place :

- Modalités : enquête de satisfaction, questionnaire, compte-rendu d'entretien, évaluation à chaud et/ou à froid)
- Parties prenantes interrogées : bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs
- Analyse et traitement effectués sur les appréciations formulées par les parties prenantes

Enquête de satisfaction en fonction du document type mis en place par une des universités via limesurvey

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS :

Préciser les modalités de traitement des difficultés rencontrées par les parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs) et des réclamations exprimées par ces dernières.

Chaque réclamation sera prise en compte au fil du temps et une réponse personnalisée sera apportée par la personne compétente (Service formation continue santé, service formation continue et alternance, responsable pédagogique). Un dossier électronique sera constitué avec l'ensemble des réclamations, des échanges et des réponses apportées.

AMELIORATION CONTINUE :

Préciser les mesures d'amélioration continue de la formation qui sont prévues à partir du recueil des appréciations :

- Identification et analyse des causes d'abandon, d'échec ou des motifs d'insatisfaction

- *Adéquation entre formation dispensée et acquisition des compétences attendues*
- *Autres*

Les résultats de l'enquête de satisfaction permettront d'aider à améliorer ou à ajuster le contenu de la formation. Le comité pédagogique composé du responsable pédagogique du DIU Européen de microchirurgie de chaque université se réunira 2 fois par an.

8. DETAILS DES HEURES MOBILISÉES POUR LA FORMATION

Attention : 50% des intervenants doivent être des enseignants de l'université

VOLUME HORAIRE POUR L'INSCRIT (voir tableau page suivante) :

À décliner en autant d'années et/ou de parcours que propose la formation.

Le volume horaire pour l'inscrit est le nombre d'heures suivies par les apprenants (et non le nombre d'heures d'enseignement des intervenants) :

- *Exemple : un module de deux heures peut être animé par deux intervenants*
 - *Nombre d'heures suivies pour l'apprenant : 2 heures*
 - *Nombre d'heures d'enseignement mobilisées : 4 heures (2 heures par intervenant)*

Si plusieurs enseignants et/ou intervenants co-animent une même unité d'enseignement (ou un même élément constitutif d'une UE), indiquer les noms de TOUS les enseignants ou intervenants

Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation de diplômes nationaux ou d'établissement (DU-DIU) en indiquant leur référence Apogée.

TOTAL POUR LE PROGRAMME A et LE PROGRAMME B

Titre et contenu des unités d'enseignements (UE) et éléments constitutifs d'UE (ECUE)	Codes CNU de l'enseignement cf. Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant/intervenant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit à la formation				Volume horaire par enseignement en Équivalent TD	Ref Apogée (le cas échéant)	
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)			Volume horaire total pour l'inscrit
Session « Sciences fondamentales »		Nom : OBERT Laurent Qualité : PUPH Etablissement : UMLP Nom : SAAB Marc Qualité : MCUPH Etablissement : Université de Lille	10				10	15h	
Session « Tendons extenseurs et flectisseurs »		Nom : CHAMMAS Michel Qualité : PUPH Etablissement : Université de Montpellier	10				10	15h	
Session « fractures et entorses » et « syndrome douloureux régional complexe, gelure de la main »		Nom : OBERT Laurent Qualité : PUPH Etablissement : UMLP Nom : LOISEL François Qualité : MCUPH Etablissement : UMLP Nom : PLUVY Isabelle Qualité : MCUPH Etablissement : UMLP Nom : SAAB Marc Qualité : MCUPH Etablissement : Université de Lille	8		4		12	14h40	
Session « Rhumatismes inflammatoires »		Nom : CHANTELOT Christophe Qualité : MCUPH Etablissement : Université de Lille	3				3	4h30	
Session « Mains neurologiques »		Nom : GREGORY Thomas Qualité : PUPH Etablissement : Université de Lille	16				16	24h	
Session « Mains pédiatriques »		Nom : FACCA Sybille Qualité : PUPH Etablissement : Université de Strasbourg	10				10	15h	

Session « Mains arthrosiques »	Nom : CHAMMAS Michel Qualité : PUPH Etablissement : Université de Montpellier	12				12	18h
Sessions « poignets traumatiques et arthrosiques »	Nom : OBERT Laurent Qualité : PUPH Etablissement : UMLP	4				4	6h
Session « Pertes de substances cutanées, amputations, réimplantations, reconstructions et lambeaux »	Nom : CAMBON Adéline Qualité : MCUPH Etablissement : Université Paris Sorbonne		20			20	13h20
Session « Juridique et médico-légales »	Nom : CHAMMAS Michel Qualité : PUPH Etablissement : Université de Montpellier	3				3	4h30
Stage						60 jours soit 420h	
Total		80h	20h			520h	130h

100h d'enseignement pour l'ensemble des programmes A et B, soit 50h par année.

VOLUME HORAIRE PAR ENSEIGNANT (UMLP ET HORS UMLP) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

TOTAL POUR LE PROGRAMME A et LE PROGRAMME B

Intervenant enseignant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : OBERT Prénom : Laurent Qualité : PUPH	UMLP	UMLP	T	33h ETD Dont 33h ETD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique à valider par la composante :				
Nom : LOISEL Prénom : François Qualité : MCUPH	UMLP	UMLP	T	2h40 ETD Dont 2h40 ETD rémunérées
Nom : PLUVY Prénom : Isabelle Qualité : MCUPH	UMLP	UMLP	T	2h40 ETD Dont 2h40 ETD rémunérées
Nom : CAMBON Prénom Adeline Qualité : MCUPH	Université Paris Sorbonne	Université Paris Sorbonne	T	13h20 ETD Dont 13h20 ETD rémunérées
Nom : GREGORY Prénom : Thomas Qualité : PUPH	Université Paris Sorbonne Nord	Université Paris Sorbonne Nord	T	24h ETD Dont 24h ETD rémunérées
Nom : CHANTELOT Prénom : Christophe Qualité : MCUPH	Université de Lille	Université de Lille	T	4h30 ETD Dont 4h30 ETD rémunérées
Nom : SAAB Prénom : Marc Qualité : MCUPH	Université de Lille	Université de Lille	T	4h30 ETD Dont 4h30 ETD rémunérées
Nom : FACCA Prénom : Sybille Qualité : PUPH	Université Strasbourg	Université Strasbourg	T	15h ETD Dont 15h ETD rémunérées
Nom : CHAMMAS Prénom : Michel Qualité : PUPH	Université de Montpellier	Université de Montpellier	T	18h ETD Dont 18h ETD rémunérées
TOTAL				117h40 ETD Dont 117h40 ETD rémunérées

Le nombre d'heures équivalent TD par enseignant est à diviser par 2 car c'est le total pour les programmes A et B.

VOLUME HORAIRE PAR INTERVENANT PROFESSIONNEL (NON ENSEIGNANT) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
Nom : Prénom : Qualité :			h ETD Dont h ETD rémunérées
TOTAL			

9. BUDGET ET TARIF DE LA FORMATION

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

1ère année

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	8781,25 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	9 / 20
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	50 heures
TARIF HORAIRE par stagiaire en formation continue (hors frais d'inscription)	20,40 euros
COUT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (hors frais d'inscription)	1020,00 euros
TARIF HORAIRE par inscrit en formation initiale (hors frais d'inscription)	15 euros
COUT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (hors frais d'inscription)	770 euros

Alignement sur Lille, Paris, Strasbourg

2ème année

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	8781,25 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS	9 / 20

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

(Pour garantir l'équilibre financier)	
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	50 heures
TARIF HORAIRE par stagiaire en formation continue (hors frais d'inscription)	20,40 euros
COUT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (hors frais d'inscription)	1020,00 euros
TARIF HORAIRE par inscrit en formation initiale (hors frais d'inscription)	15 euros
COUT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (hors frais d'inscription)	770 euros

Alignement sur Lille, Paris, Strasbourg

MONTANT DU COUT PEDAGOGIQUE ET DES FRAIS D'INSCRIPTION PAR INSCRIT :

1ere année

COUT PEDAGOGIQUE PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE payable à SeFoC'Al en fin de formation	1020,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (coût pédagogique + frais d'inscription)	1195,00 euros

1ere année

COUT PEDAGOGIQUE PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE payable à SeFoC'Al en fin de formation	770,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros

MONTANT TOTAL PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (coût pédagogique + frais d'inscription)	945,00 euros
--	--------------

2eme année





COUT PEDAGOGIQUE PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE payable à SeFoC'Al en fin de formation	1020,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (coût pédagogique + frais d'inscription)	1195,00 euros

2eme année



COUT PEDAGOGIQUE PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE payable à SeFoC'Al en fin de formation	770,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (coût pédagogique + frais d'inscription)	945,00 euros

10. VISA

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION :

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Laurent OBERT	22/04/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	25/04/2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	24 / 04 / 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE :

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14 / 04 / 2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry Moulin, le Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>25 / 04 / 2025</u> Signature et cachet :  

DEPENSES		
Enseignements (*)		4 600,00 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		600,00 €
Hébergement des enseignants		420,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		5 620,00 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	2 283,13 €
Charges UFR ou IUT	10%	878,13 €
Cout total du DU DIU		8 781,25 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		8 781,25 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		9
------------------------------------	--	----------

*En deça de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		975,69 €
--------------------------------	--	----------

Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires		1 020 €
---	--	----------------

Alignement sur Lille, Paris, Strasbourg

Tarif horaire		20,4
---------------	--	------

Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires		770 €
---	--	--------------

Alignement sur Lille, Paris, Strasbourg

Tarif horaire		15 €
---------------	--	------

Heures et types d'enseignement

Nombre d'heures total de la formation		50
Enseignants de l'UMLP		
nbre h CM		22
nbre h TD		0
nbre h TP		8
Total eq TD		38
Cout enseignant UFC		4 600,00 €
Vacataires		
nbre h CM		
nbre TD		
nbre h TP		
Total eq TD		0
Cout vacataire		0,00 €
Total	Cout total enseignement	4 600,00 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 €	<i>cout horaire TD enseignant</i>
----------	-----------------------------------

61,15 €	<i>cout horaire TD vacataire</i>
---------	----------------------------------

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle	Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres				
< 300 places				
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage		0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage		0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage		0,00 €
> 300 places				
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage		0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage		0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal				
	1j	3552		0,00 €
	1/2j	1847		0,00 €
	1h	426		0,00 €
Salles banalisées				
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage		0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage		0,00 €
Salles spécialisées				
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique				
	1j	743		0,00 €
	1/2 j	426		0,00 €
	1h	129		0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs				
	1j	568		0,00 €
	1/2j	284		0,00 €
	1h	116		0,00 €
Location MSHE				
Tarifs partenaires				
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage		0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage		0,00 €
Frais de salles - coût total				0,00 €

Frais complémentaires pour le fonctionnement général

Nature des frais complémentaires	Coût
Coût total des frais supplémentaires	0,00 €

Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)

DEPENSES		
Enseignements (*)		4 600,00 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		600,00 €
Hébergement des enseignants		420,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		5 620,00 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	2 283,13 €
Charges UFR ou IUT	10%	878,13 €
Cout total du DU DIU		8 781,25 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		8 781,25 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		9
------------------------------------	--	----------

*En deça de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		975,69 €
--------------------------------	--	----------

Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires		1 020 €
---	--	----------------

Alignement sur Lille, Paris, Strasbourg

Tarif horaire		20,4
---------------	--	------

Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires		770 €
---	--	--------------

Alignement sur Lille, Paris, Strasbourg

Tarif horaire		15 €
---------------	--	------

Heures et types d'enseignement

Nombre d'heures total de la formation		50
Enseignants de l'UMLP		
nbre h CM		22
nbre h TD		0
nbre h TP		8
Total eq TD		38
Cout enseignant UFC		4 600,00 €
Vacataires		
nbre h CM		
nbre TD		
nbre h TP		
Total eq TD		0
Cout vacataire		0,00 €
Total	Cout total enseignement	4 600,00 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 €	<i>cout horaire TD enseignant</i>
----------	-----------------------------------

61,15 €	<i>cout horaire TD vacataire</i>
---------	----------------------------------

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle	Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres				
< 300 places				
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage		0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage		0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage		0,00 €
> 300 places				
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage		0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage		0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal				
	1j	3552		0,00 €
	1/2j	1847		0,00 €
	1h	426		0,00 €
Salles banalisées				
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage		0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage		0,00 €
Salles spécialisées				
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique				
	1j	743		0,00 €
	1/2 j	426		0,00 €
	1h	129		0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs				
	1j	568		0,00 €
	1/2j	284		0,00 €
	1h	116		0,00 €
Location MSHE				
Tarifs partenaires				
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage		0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage		0,00 €
Frais de salles - coût total				0,00 €

Frais complémentaires pour le fonctionnement général	
Nature des frais complémentaires	Coût
Coût total des frais supplémentaires	0,00 €

Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)

DEMANDE DE CREATION

DIPLOME UNIVERSITAIRE – DU / DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE – DIU

1. CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

TYPE DE DIPLOME

(Cocher la case correspondante)

- DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU)
 DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur l'arrêté et sur le parchemin ):

DIU NATIONAL DE TELEMEDECINE – TELESOIN – SANTE NUMERIQUE

PARCOURS PEDAGOGIQUES¹

La formation offre-t-elle plusieurs parcours ? Oui Non. Si oui, quels sont les libellés :

PARCOURS : _____

PARCOURS : _____

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :

- Nom de la composante : UFR Sciences de la Santé
- Adresse : 19 rue Ambroise Paré 25000 BESANCON

RESPONSABLES PEDAGOGIQUES DE LA FORMATION :

- Nom et prénom : Pr MOULIN Thierry
- Statut : PUPH, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé
- Coordonnées professionnelles
 - Email : thierry.moulin@univ-fcomte.fr
 - 0680018522
- Nom et prénom : Pr MEDEIROS DE BUSTOS Elisabeth
- Statut : MCUPH
- Coordonnées professionnelles
 - Email : elisabeth.de_bustos@univ-fcomte.fr

¹ Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

NIVEAUX des enseignements DE LA FORMATION : (DEUST, BUT, Licence, Master, ou Doctorat)

Attention les DU, DIU ne délivrent pas d'ECTS.

LICENCE

NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION : 1 ANNEE

Mais possibilité de faire en 2 années en s'acquittant de la totalité des frais.

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION : Septembre 2025

Ce DIU prend suite au DIU National de Télémedecine.

Indiquer l'année universitaire d'ouverture de chacune des années d'études que comprend le cursus de la formation :

- La 1^{re} année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 2025-2026
- La 2^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /
- La 3^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /

CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE

Voir. « Guide pour la création de la formation »

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
11	MEDECINE	07	MEDECINE

2. CONTACTS ET LIEUX DE LA FORMATION

COMPOSANTE RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- Nom de la composante : UFR Sciences de la Santé
- Adresse : 19 rue Ambroise Paré 25000
- Directeur : Pr Thierry Moulin
- Email : thierry.moulin@univ-fcomte.fr
- Tél. : 0680018522

COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S) de l'UMLP : Aucune

(À décliner pour toutes les composantes associées)

ETABLISSEMENT(S) DE FORMATION PARTENAIRE(S) POUR LES DIU :

À décliner pour tous les établissements partenaires – convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement

- Nom de l'établissement : Université de Montpellier
 - Responsable pédagogique : Pr Maurice HAYOT
 - Email : m-hayot@chu-montpellier.fr
- Nom de l'établissement : Université de Lille
 - Responsable pédagogique : Pr Laurence GUEDON
 - Email : laurence.guedon@chu-lille.fr
- Nom de l'établissement : Université Catholique de Lille
 - Responsable pédagogique : Pr Lina Williatte
 - Email : lina.williatte@univ-catholille.fr
- Nom de l'établissement : Université de Bordeaux
 - Responsable pédagogique : Pr Nathalie Salles

- o Email : nathalie.salles@chu-bordeaux.fr

LIEU(X) DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :

Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée

- Nom : Université de Montpellier
- Nom : Université de Lille

3. CONTEXTE DE CREATION DE LA FORMATION

IL S'AGIT DE LA MISE À JOUR DU DIU NATIONAL DE TÉLÉMÉDECINE

ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CETTE FORMATION

Le développement et l'usage des technologies de l'information et de la communication en santé, résumés par les termes « santé numérique », ont pris un essor majeur dans le monde de la santé, impliquant bien plus que les seuls soignants. En effet, la santé numérique concerne également les spécialistes des technologies numériques, du management en santé, les juristes et les experts en affaires réglementaires des dispositifs médicaux numériques. Le « DIU National Télémédecine – Télésoin – Santé Numérique » s'inscrit dans la stratégie nationale de santé numérique 2021 et dans la feuille de route du numérique en santé 2023-2027, promulguée au niveau national. Cette formation répond à un vaste projet national français visant à amplifier la formation dans des domaines de compétences variés où le numérique est impliqué : données de santé et traitement par l'intelligence artificielle, cybersécurité en santé, outils numériques, communication et télésanté (télémédecine et télésoin).

Cette formation offre une opportunité unique de se spécialiser dans un domaine en pleine expansion, en combinant théorie et pratique pour une expérience d'apprentissage complète et enrichissante. Les professionnels de santé et les spécialistes du numérique en santé pourront ainsi acquérir les compétences nécessaires pour innover et exceller dans le domaine de la télésanté et de la santé numérique. Le programme est conçu pour répondre aux besoins actuels et futurs du secteur, en mettant l'accent sur les compétences pratiques et les connaissances théoriques indispensables. Le projet est fortement soutenu par la Société Francophone de Santé Numérique.

Pour le site de Montpellier, ce DIU est coordonné par l'École de Santé Numérique de Montpellier (ESNbyUM) et porté par la faculté de Médecine Montpellier-Nîmes.

Pour l'UMLP, ce DIU est coordonné par les enseignants de SNB22 (programme de santé numérique), Dr Medeiros

Pour l'université de Lille, ce DIU est coordonné par le Pr Guedon et dans le cadre du programme CAPS'UL

Pour l'université de Lille Catholique, ce DIU est coordonné par le Pr L Wialatte, et dans le cadre du programme CAPS'UL

Pour l'université de Bordeaux, ce DIU est coordonné par le Pr N Salles et dans le cadre du programme UB2030-CAP Santé numérique

Chaque université partenaire du DIU a la coresponsabilité d'un ou plusieurs modules parmi les six modules du programme.

La plateforme de formation utilisée sera celle du campus numérique de l'ESNbyUM, de type Moodle, offrant ainsi un environnement d'apprentissage moderne et interactif.

METIERS CIBLES

Se référer au lien suivant :

<https://www.francetravail.org/opendata/repertoire-operationnel-des-meti.html?type=article>

- Désignation du ou des métiers ciblés par la formation :

Formation initiale : Étudiants des filières de santé, toutes spécialités – Étudiants des filières du numérique – Étudiants des filières de sciences humaines et sociales.

Formation continue : Professionnels de santé de toutes spécialités – Professions du numériques – Professions des sciences humaines et sociales.

- Désignation des code(s) ROME correspondants :

Tous les professionnels de santé : J1102, J1103, J1501, J1502, J1401, J1402, J1403, J1404, J1201, J1202, J1301, J1302, J1104, J1506

PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Préciser les manifestations d'intérêts des secteurs professionnels et/ou des employeurs concernés

Centres hospitaliers et établissements privées du champ sanitaire et social

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

MODALITES DE SUIVI :

- Présentiel
- Distanciel
- Hybride (présentiel et distanciel)
- Formation dupliquée : une promotion en présentiel et une promotion en distanciel

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale : Étudiants des filières de santé, toutes spécialités – Étudiants des filières du numérique – Étudiants des filières de sciences humaines et sociales.

Formation continue : Professionnels de santé de toutes spécialités – Professions du numériques – Professions des sciences humaines et sociales.

PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :

Niveau de diplôme et/ou expérience professionnelle exigée

Bac+3

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

1 an potentiellement réalisable en 2 années

Nombre d'heures total de formation :

- **Nombre d'heures d'enseignements à l'Université 50h**
- Nombre d'heures de stage (le cas échéant) : 3j soit 24h
- Projet tutoré et mémoire environ 16h

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation générale de la formation :

Rédiger une synthèse de présentation (contexte, objectifs, plus-value...)

Cette formation offre une opportunité unique de se spécialiser dans un domaine en pleine expansion, en combinant théorie et pratique pour une expérience d'apprentissage complète et enrichissante. Les professionnels de santé et les

spécialistes du numérique en santé pourront ainsi acquérir les compétences nécessaires pour innover et exceller dans le domaine de la télésanté et de la santé numérique. Le programme est conçu pour répondre aux besoins actuels et futurs du secteur, en mettant l'accent sur les compétences pratiques et les connaissances théoriques indispensables.

Programme détaillé :

Ajouter autant de lignes que nécessaires.

Si plusieurs années de formation : dupliquer le tableau pour chaque année de formation.

Unités d'enseignements / modules	Compétences visées (Verbe d'action + complément)	Outils pédagogiques (séminaires, logiciels spécifiques, terrain, outils spécifiques, plateformes technologiques, travail de groupe, immersion virtuelle etc.)	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
<p>1. Comprendre les définitions et enjeux de la télémédecine et du télésoin</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Explorer les définitions et les grandes dates de la télémédecine et du télésoin. - Analyser la vision de la télésanté par les institutions (DGOS, ARS, GRADeS, Cnam), et à travers une revue de la littérature en télésanté. - Examiner la santé numérique selon la délégation au numérique en santé (DNS). 		
<p>2. Maîtriser les socles de la santé numérique</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les données de santé et leur importance et appliquer les principes de cybersécurité - Comprendre l'intelligence artificielle en santé et ses applications. - Savoir comment utiliser les outils numériques, TIC et objets connectés pour la télésanté. 		
<p>3. Appréhender les aspects juridiques et réglementaires de la télésanté</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Étudier les aspects juridiques et réglementaires de la télésanté. - Connaître la réglementation des dispositifs médicaux numériques. - Participer à une session scientifique en droit de la santé numérique. 		

<p>4.Évaluer les enjeux éthiques, économiques et sociologiques de la télésanté</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Discuter les aspects éthiques, sociologiques et l'écoresponsabilité de la santé numérique et de la télésanté. - Analyser les modes de financement et les aspects médico-économiques de la télésanté. - Connaître les stratégies de développement d'une solution numérique de télésanté. 		
<p>5.Mettre en pratique les actes de télémédecine et de télésoin</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à des démonstrations de téléconsultations en gériatrie, en médecine générale, et des actes de télésoin. - Observer des témoignages de praticiens sur la téléexpertise, la téléassistance et la télésurveillance. - S'immerger dans des Master Class thématiques sur la télésurveillance, la téléexpertise, la téléconsultation, et l'IA. 		
<p>6.Participer activement à des projets et pratiques de télésanté</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'immerger dans des masterclass pratiques pour illustrer des cas d'usage. - Co-construire des projets en télésanté avec des pairs et des experts. - Présenter un projet de télésanté dans le cadre d'un challenge "Mon projet en 180 secondes". 		

5. MODALITES DE CANDIDATURES

UTILISATION E-CANDIDAT :

Oui Non. **Si non, joindre le dossier de candidature.**

LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

Oui Non

Un questionnaire de positionnement :

Oui Non

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

Oui Non

Envisager ou développer un projet professionnel qui concerne la santé numérique ou la télésanté.

Autre :

Oui si oui, préciser : _____

Instance ou personne compétente qui propose l'admission (soit le responsable de la formation ou soit une commission dont la composition est à préciser)

- Coordinateur par université

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- Coordinateur par université

VALIDATION D'ACQUIS :

Pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :

Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. ». « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».

Instance compétente qui propose l'admission :

Sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de :

(Préciser la composition non-nominative de la commission de validation des acquis, le nombre et la qualité des membres)

- Coordinateurs des universités partenaires cf. supra

Personne compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis) :

La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- Sur avis coordinateurs des universités partenaires cf. supra

6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Préciser notamment s'il y a des coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation.

L'obtention du diplôme se fait-il :	<input checked="" type="checkbox"/> par des notes <input type="checkbox"/> par la validation des compétences (acquises/non acquises)
Précisez : - les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (contrôle continu/examen terminal) - si le contrôle des connaissances se fait au BCC, à l'UE ou à la matière - si les UE se compensent au sein des BCC - le nombre de contrôles de connaissance et compétences et le coefficient de chacun d'eux	Quiz en fin de Module : Avoir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux 6 séries de quiz (les notes des quizz se compensent). Cette note compte pour 50% de la note totale du CC Projet sous forme d'un mémoire écrit : Avoir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 au mémoire. Cette note compte pour 25% de la note totale du CC Projet présenté à l'oral en fin de formation : Avoir une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à la présentation orale. Cette note compte pour 25% de la note totale du CC
Y-a-t-il une session de rattrapage Si oui, précisez les modalités de contrôle de rattrapage	<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non 1 Quiz global de 1 heure (si moyenne pas obtenue). Compte pour 50% de la note. Projet écrit et soutenu à l'oral (30 minutes) (compte pour 50% de la note) et ne se compense pas avec le Quiz.
Délivrance de mention (P, AB, B, TB)	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Autres dispositions spécifiques	

JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- 1 PUPH (praticien universitaire-praticien hospitalier) ou PU (praticien universitaire) ou PAUPH (praticien associé) par Université cohabilitée

7. MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Utiliser le questionnaire de satisfaction joint qui est à transmettre à chaque inscrit en fin de formation.

Préciser s'il y a d'autres systèmes de collecte des appréciations mis en place :

- Modalités : enquête de satisfaction, questionnaire, compte-rendu d'entretien, évaluation à chaud et/ou à froid
- Parties prenantes interrogées : bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs
- Analyse et traitement effectués sur les appréciations formulées par les parties prenantes

Enquête de satisfaction en fonction du document type mis en place par une des universités via limesurvey

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS :

Préciser les modalités de traitement des difficultés rencontrées par les parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs) et des réclamations exprimées par ces dernières.

Chaque réclamation sera prise en compte au fil du temps et une réponse personnalisée sera apportée par la personne compétente (Service formation continue santé, service formation continue et alternance, responsable pédagogique). Un dossier électronique sera constitué avec l'ensemble des réclamations, des échanges et des réponses apportées.

AMELIORATION CONTINUE :

Préciser les mesures d'amélioration continue de la formation qui sont prévues à partir du recueil des appréciations :

- *Identification et analyse des causes d'abandon, d'échec ou des motifs d'insatisfaction*
- *Adéquation entre formation dispensée et acquisition des compétences attendues*
- *Autres*

Les résultats de l'enquête de satisfaction permettront d'aider à améliorer ou à ajuster le contenu de la formation. Le comité pédagogique composé de chaque responsable pédagogique du DIU se réunira au minima 1 fois par an.

8. DETAILS DES HEURES MOBILISEES POUR LA FORMATION

Attention : 50% des intervenants doivent être des enseignants de l'université

VOLUME HORAIRE POUR L'INSCRIT (voir tableau page suivante) :

À décliner en autant d'années et/ou de parcours que propose la formation.

Le volume horaire pour l'inscrit est le nombre d'heures suivies par les apprenants (et non le nombre d'heures d'enseignement des intervenants) :

- *Exemple : un module de deux heures peut être animé par deux intervenants*
 - *Nombre d'heures suivies pour l'apprenant : 2 heures*
 - *Nombre d'heures d'enseignement mobilisées : 4 heures (2 heures par intervenant)*

Si plusieurs enseignants et/ou intervenants co-animent une même unité d'enseignement (ou un même élément constitutif d'une UE), indiquer les noms de TOUS les enseignants ou intervenants

Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation de diplômes nationaux ou d'établissement (DU-DIU) en indiquant leur référence Apogée.

Titre et contenu des unités d'enseignements (UE) et éléments constitutifs d'UE (ECUE)	Codes CNU de l'enseignement et Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant/intervenant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit à la formation				Volume horaire par enseignement en Equivalent ID	Ref Apogée (le cas échéant)	
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)			Volume horaire total pour l'inscrit
Module 1 - Comprendre les définitions et enjeux de la télémedecine et du télésoin		Nom : HAYOT Maurice Qualité : PUPH Etablissement : Montpellier Nom : GUEDON Laurence Qualité : PAUPH Etablissement : Lille Nom : MOULIN Thierry Qualité : PUPH Etablissement : UMLP Nom : WILLIATTE Lina Qualité : PU Etablissement : Lille Catholique Nom : Délégation du Numérique En Santé Nom : Think Tank TT SN	7				7	10h30	
Module 2 - Maîtriser les socles de la santé numérique, incluant les données santé, l'IA et la cybersécurité		Nom : FINAT Loïc Qualité : ING Etablissement : CHU Lille		8h30			8h30	8h30	
Module 3 - Appréhender les aspects juridiques et réglementaires de la télésanté		Nom : WILLIATTE Lina Qualité : PU Etablissement : Lille Catholique	7				7	10h30	
Module 4 - Évaluer les enjeux éthiques, économiques et sociologiques de la télésanté		Nom : Alain LOUTTE Qualité PU Etablissement : CHU Louvain Nom : Brigitte SEROUSSI Qualité PUPH Etablissement : Paris Sorbonne Nom : Grégoire MERCIER Qualité : MD ; PhD Etablissement : CHU Montpellier		6			6	6	

<p>Module 5 – Participer à des actes de télé-médecine et de télésoin à travers des témoignages de praticiens</p>		<p>Nom : Christophe BONNEL Qualité : PH Etablissement : CHU Montpellier</p> <p>Nom Alexandre Matthieu Fritz Qualité : PUJ Etablissement : Univ Gustave Eiffel</p> <p>Nom : SALLES Nathalie Qualité : PUPH Etablissement : Bordeaux</p> <p>Nom : GUEDON Laurence Qualité : PAUPH Etablissement : Lille</p> <p>Nom : Rémy SABATIER Qualité : PH Etablissement : CHU Caen</p> <p>Nom : Think Tank TT SN</p> <p>Nom : Elisabeth MEDEIROS DE BUSTOS Qualité : MCU PH Etablissement : UMLP</p> <p>Nom : Agnès CAILLETTE BAUDOIN Qualité : MD Etablissement : Lyon</p> <p>Nom : HAYOT Maurice Qualité : PUPH Etablissement : Montpellier</p> <p>Nom : Nicolas GIRAUDEAU Qualité : MCU PH Etablissement : Montpellier</p> <p>Nom : Sarah MARINI Qualité : IPA Etablissement : Toulon</p> <p>Nom : Florent DIBY ; Qualité PUPH Etablissement : Côte d'Ivoire</p>					
--	--	---	--	--	--	--	--

<p>Module 6 – S’immerger dans des cas pratiques pour illustrer des cas d’usage de télésurveillance, téléexpertise, téléconsultations, IA</p>	<p>Nom : Qualité : Etablissement :</p>	<p>6</p>	<p>6</p>	<p>6</p>	<p>4</p>	
<p>Module 7 – Apprendre à co-construire des projets en télésanté avec des pairs et des experts</p>	<p>Nom : HAYOT Maurice Qualité : PUPH Etablissement : Montpellier</p> <p>Nom : GUEDON Laurence Qualité : PAUPH Etablissement : Lille</p> <p>Nom : MOULIN Thierry Qualité : PUPH Etablissement : UMLP</p> <p>Nom : WILLIATTE Lina Qualité : PU Etablissement : Lille Catholique</p> <p>Nom : SALLES Nathalie Qualité : PUPH Etablissement : Bordeaux</p> <p>Nom : Think Tank TT SN</p>	<p>8</p>	<p>8</p>	<p>8</p>	<p>5h20</p>	
<p>Projet tutoré et mémoire</p>			<p>16</p>	<p>16</p>	<p>16</p>	
<p>Total</p>		<p>14</p>	<p>22</p>	<p>14</p>	<p>66</p>	<p>52h20</p>

VOLUME HORAIRE PAR ENSEIGNANT (UMLP ET HORS UMLP) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant enseignant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : MOULIN Thierry Qualité : PUPH Etablissement : UMLP Qualité :	UMLP	UMLP	titulaire	10h ETD Dont 10h ETD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique à valider par la composante :				
Nom : Elisabeth MEDEIROS DE BUSTOS Qualité : MCU PH Etablissement : UMLP	UMLP	UMLP	titulaire	5h ETD Dont 5h ETD rémunérées
Nom : HAYOT Maurice Qualité : PUPH Etablissement : Montpellier	Montpellier	Montpellier	titulaire	10h ETD Dont 10h ETD rémunérées
Nom : GUEDON Laurence Qualité : PAUPH Etablissement : Lille	Lille	Lille	titulaire	10h ETD Dont 10h ETD rémunérées
Nom : WILLIATTE Lina Qualité : PU Etablissement : Lille Catholique	Lille Catholique	Lille Catholique	titulaire	10h ETD Dont 10h ETD rémunérées
Nom : SALLES Nathalie Qualité : PUPH Etablissement : Bordeaux	Bordeaux	Bordeaux	titulaire	10h ETD Dont 10h ETD rémunérées
Nom : Florent DIBY : Qualité PUPH Etablissement : Côte d'Ivoire			titulaire	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom : Nicolas GIRAUDEAU Qualité : MCU PH Etablissement : Montpellier	Montpellier	Montpellier	titulaire	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom : Agnès CAILLETTE BAUDOIN Qualité : MD Etablissement : Lyon		Montpellier	Vacataire	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom Alexandre Matthieu Fritz Qualité : PU Etablissement : Univ Gustave Eiffel	Univ Gustave Eiffel	Univ Gustave Eiffel	titulaire	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées

Nom : Grégoire MERCIER Qualité : MD ; PhD Etablissement : CHU Montpellier		Montpellier	Vacataire	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom : Brigitte SEROUSSI Qualité PUPH Etablissement : Paris Sorbonne	Paris Sorbonne	Paris Sorbonne	titulaire	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom : Alain LOUTTE Qualité PU Etablissement : CHU Louvain	Louvain	Montpellier	titulaire	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
TOTAL				62h

VOLUME HORAIRE PAR INTERVENANT PROFESSIONNEL (NON ENSEIGNANT) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : Sarah MARINI Qualité : IPA Etablissement : Toulon		Montpellier	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom : Rémy SABATIER Qualité : PH Etablissement : CHU Caen		Montpellier	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom : Christophe BONNEL Qualité : PH Etablissement : CHU Montpellier		Montpellier	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom : FINAT Loïc Qualité : ING Etablissement : CHU Lille		Montpellier	8h30 ETD Dont 8h30 ETD rémunérées
TOTAL			11h30

9. BUDGET ET TARIF DE LA FORMATION

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	16036,50 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	6 / 15
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	50
TARIF HORAIRE POUR LES STAGIAIRES EN FORMATION CONTINUE AVEC FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	60,00 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE AVEC FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	3000,00 euros
TARIF HORAIRE POUR LES STAGIAIRES EN FORMATION CONTINUE SANS FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	30,00 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE SANS FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	1500,00 euros
TARIF HORAIRE POUR LES INSCRITS EN FORMATION INITIALE (hors frais d'inscription)	8,00 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (hors frais d'inscription)	400,00 euros

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

MONTANT DU COUT PEDAGOGIQUE ET DES FRAIS D'INSCRIPTION PAR INSCRIT :

COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue avec financement payable à SeFoC'Al en fin de formation	3000,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par stagiaire en formation continue avec financement payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	3175,00 euros

Alignement avec universités cohabilitées

COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue sans financement payable à SeFoC'Al en fin de formation	1500,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par stagiaire en formation continue sans financement payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1675,00 euros

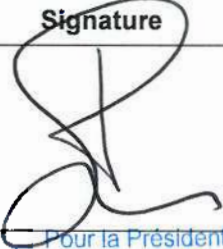

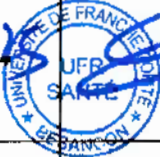
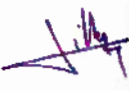

Alignement avec universités cohabilitées

COUT PEDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	400,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogée <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	575,00 euros


Alignement avec universités cohabilitées

10. VISA

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION :

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Thierry MOULIN	<u>14/04/2025</u>		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	<u>14/04/2025</u>		<p>Pour la Présidente de l'UFF et par délégation La Responsable des Services Administratifs</p> <p>Carole COINTEAU</p> 
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	08 / 04 / 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE :

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom :	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

DEPENSES		
Enseignements (*)		8 143,23 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		680,00 €
Hébergement des enseignants		440,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		1 000,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		10 263,23 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	4 169,44 €
Charges UFR ou IUT	10%	1 603,63 €
Cout total du DU DIU		16 036,30 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		16 036,30 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		6
------------------------------------	--	----------

*En deça de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		2 672,72 €
--------------------------------	--	------------

Prix de la formation par stagiaire en formation continue avec financement, hors droits universitaires		3 000 €
--	--	----------------

Alignement universités cohabilitées

Tarif horaire		60
---------------	--	----

Prix de la formation par stagiaire en formation continue sans financement, hors droits universitaires		1 500 €
--	--	----------------

Alignement universités cohabilitées

Tarif horaire		30 €
---------------	--	------

Prix de la formation par inscrit en formation initiale, hors droits universitaires		400 €
---	--	--------------

Alignement universités cohabilitées

Tarif horaire		8 €
---------------	--	-----

Heures et types d'enseignement		
Nombre d'heures total de la formation		50
Enseignants de l'UMLP	nbre h CM	
	nbre h TD	62
	nbre h TP	
	Total eq TD	62
	Cout enseignant UFC	7 440,00 €
Vacataires	nbre h CM	
	nbre TD	11,5
	nbre h TP	
	Total eq TD	11,5
	Cout vacataire	703,23 €
Total	Cout total enseignement	8 143,23 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 € cout horaire TD enseignant

61,15 € cout horaire TD vacataire

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle	Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres				
< 300 places				
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage		0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage		0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage		0,00 €
> 300 places				
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage		0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage		0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal				
	1j	3552		0,00 €
	1/2j	1847		0,00 €
	1h	426		0,00 €
Salles banalisées				
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage		0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage		0,00 €
Salles spécialisées				
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique				
	1j	743		0,00 €
	1/2 j	426		0,00 €
	1h	129		0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs				
	1j	568		0,00 €
	1/2j	284		0,00 €
	1h	116		0,00 €
Location MSHE				
Tarifs partenaires				
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage		0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage		0,00 €
Frais de salles - coût total				0,00 €

Déplacements

Déplacements <i>Préciser le lieu de départ et le lieu d'arrivée</i>	Nombre de personnes concernées	Moyen(s) de transport	Coût estimé	Remarque(s)
AR Besançon Lille	2	TGV	360,00 €	
AR Besançon Montpellier	2	TGV	320,00 €	
Total des frais de déplacement			680,00 €	

Hébergements

Hébergements <i>Préciser le lieu et le type d'hébergement</i>	Nombre de personnes concernées	Nombre de nuitée(s)	Coût estimé	Remarque(s)
2 nuits hôtel	2	4	440,00 €	
Total des frais de déplacement			440,00 €	

DEMANDE DE CREATION

DIPLOME UNIVERSITAIRE – DU / DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE – DIU

1. CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION

TYPE DE DIPLOME

(Cocher la case correspondante)

- DIPLOME D'UNIVERSITÉ (DU)
 DIPLOME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)
 AUTRE TYPE DE CERTIFICATION (HABILITATION, CERTIFICAT...PRÉCISER) :

INTITULE DU DIPLOME EN LETTRES CAPITALES (tel qu'il sera libellé sur l'arrêté et sur le parchemin ):

ACCOMPAGNER ET DEVELOPPER L'INNOVATION EN SANTE _____

PARCOURS PEDAGOGIQUES¹

La formation offre-t-elle plusieurs parcours ? Oui Non. Si oui, quels sont les libellés :

PARCOURS : _____

PARCOURS : _____

COMPOSANTE DE RATTACHEMENT DU DIPLOME :

- Nom de la composante : ISIFC
- Adresse : 52, avenue de l'observatoire – 25000 Besançon

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Nom et prénom : ARMBRUSTER Vincent
- Statut : GI
- Coordonnées professionnelles
 - Email : vincent.armbruster@univ-fcomte.fr
 - Tél. : 03.63.08.21.23

NIVEAUX des enseignements DE LA FORMATION : (DEUST, BUT, Licence, Master, ou Doctorat)

Attention les DU, DIU ne délivre pas d'ECTS.

¹ Si vous souhaitez afficher le parcours sur le parchemin de diplôme, vous devez déposer une demande de création de diplôme pour chaque parcours (et décrire ensuite, dans APOGEE, la formation propre à chaque parcours). Si vous ne souhaitez pas faire afficher le parcours sur le parchemin, il n'est pas nécessaire de déposer une demande de création pour chaque parcours.

NOMBRE D'ANNEE D'ETUDES UNIVERSITAIRE QUE COMPREND LA FORMATION : 1

DATE PREVUE DE MISE EN PLACE DE LA FORMATION :

Indiquer l'année universitaire d'ouverture de chacune des années d'études que comprend le cursus de la formation :

- La 1^{re} année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 2025 – 2026
- La 2^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /
- La 3^e année d'études de la formation ouvrira dans l'année universitaire : 20 / _ / _ / - 20 / _ / _ /

CODE DE LA DISCIPLINE SISE DE REFERENCE (une seule discipline) ET CODE DU SECTEUR DISCIPLINAIRE

Voir. « Guide pour la création de la formation »

CODE	DISCIPLINE SISE	CODE	SECTEUR DISCIPLINAIRE SISE
34	Pluri santé	71	Pluri santé

2. CONTACTS ET LIEUX DE LA FORMATION

COMPOSANTE RESPONSABLE DE LA FORMATION :

- Nom de la composante : ISIFC
- Adresse : 51 avenue de l'Observatoire – 25000 Besançon
- Directeur : Vincent Armbruster
- Email : vincent.armbruster@univ-fcomte.fr
- Tél. : 03.63.08.21.23

COMPOSANTE(S) ASSOCIEE(S) de l'UMLP :

(À décliner pour toutes les composantes associées)

- Nom de la composante : UFR Santé
- Adresse : 19 rue Ambroise Paré CS 71806 F – 25030 Besançon cedex
- Directeur : Thierry Moulin
- Email : thierry.moulin@univ-fcomte.fr
- Tél. : 03 63 08 22 00

ETABLISSEMENT(S) DE FORMATION PARTENAIRE(S) POUR LES DIU :

À décliner pour tous les établissements partenaires – convention cadre de partenariat à joindre obligatoirement

- Nom de l'établissement :
 - Adresse :
 - Directeur :
 - Email :
 - Tél. :
 - Responsable pédagogique :
 - Email :
 - Tél. :

LIEU(X) DE DEROULEMENT DE LA FORMATION :

Préciser tous les sites sur lesquels la formation est assurée

- Nom : ISIFC
- Adresse : 51 avenue de l'observatoire 25000 Besançon / Bioinnovation – 4 rue Charles Bried 25000 Besançon
- Nom : UFR Santé – Temis santé

3. CONTEXTE DE CREATION DE LA FORMATION

ARGUMENTAIRE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION DE CETTE FORMATION

Contexte de création et finalité de la formation.

Réponse à un besoin identifié, national ou régional (indiquer les autres formations comparables dans l'aire géographique environnante, démontrer l'absence de concurrence avec l'offre régionale).

S'inspirant des modèles internationaux, dont celui du Québec construisant l'innovation en santé centrée sur le patient, le modèle français voit aujourd'hui émerger de nouveaux métiers. De plus en plus, l'opportunité de détecter des innovations dans les établissements de soins pour les faire émerger devient importante. On prendra pour exemple « la fabrique de l'innovation en santé » de Nantes, ou l'importance des DRCI des CHU.

Cette dynamique s'est traduite au Québec par de nouveaux métiers chargés de détecter les innovations en interne et les accompagner pour les faire émerger vers de nouvelles solutions. Cette dynamique semble se développer aujourd'hui en France, et l'annonce préalable de ce DU voit déjà 4 volontaires intéressés sans aucune annonce ni prospection. L'opportunité de pouvoir se greffer au Hacking Health de Besançon justifie que cette formation s'ancre à Besançon, aujourd'hui reconnu pour sa dynamique permettant l'émergence de projets nés au sein de ce marathon de l'innovation. DU et Hacking Health pourront ainsi se nourrir réciproquement, offrant un terrain d'observation exceptionnel pour des futurs personnels chargés d'innovation en santé.

METIERS CIBLES

Se référer au lien suivant :

<https://www.francetravail.org/opendata/repertoire-operationnel-des-meti.html?type=article>

- Désignation du ou des métiers ciblés par la formation :

Responsable d'innovation dans (ou en lien avec) les structures de soin

Personnes destinées à l'accompagnement à l'innovation dans le domaine de la santé

- Désignation des code(s) ROME correspondants :

M1402 - CONSULTANT / CONSULTANTE EN ORGANISATION ET MANAGEMENT

H1105 - CHEF DE PROJETS SANTÉ / CHEFFE DE PROJETS SANTÉ

PARTENARIATS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Préciser les manifestations d'intérêts des secteurs professionnels et/ou des employeurs concernés

- Nom de l'établissement : SCIC Tube à Essais
 - Adresse : 4, rue Charles Bried
 - Président : Christophe DOLLET
 - Email : christophe.d@letubeaessais.fr

Cette SCIC est une structure qui porte le marathon d'innovation hacking health de Besançon. Cette société coopérative est centrée sur l'innovation en santé. La convention qui nous lie permet de s'appuyer sur le Hacking Health pour mettre en place un TP d'observation pour comprendre comment se construit l'innovation en santé à partir d'un besoin. Cette collaboration offre 17h d'immersion au sein des équipes du hacking health, de 4h d'atelier de préparation des porteurs de projets, et de 3h de formation à la fresque de l'innovation.

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

MODALITES DE SUIVI :

- Présentiel
 Distanciel
 Hybride (présentiel et distanciel)
 Formation dupliquée : une promotion en présentiel et une promotion en distanciel

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale : préciser les étudiants potentiellement concernés (cursus, année d'étude...)

Formation continue : préciser les employeurs, les professionnels, demandeurs d'emploi ...

Ce DU est destiné principalement à la formation continue des personnels d'établissement de santé ainsi que des structures d'accompagnement publiques ou privées, destinés à accompagner les projets d'entreprenariat et intrapreneuriat.

PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :

Niveau de diplôme et/ou expérience professionnelle exigée

Niveau Bac et appétence pour le domaine de la santé.

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation :

- Nombre d'heures d'enseignements à l'Université : 85h
- Nombre d'heures de stage (le cas échéant) :

Si plusieurs années de formation, à décliner ensuite pour chaque année.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Présentation générale de la formation :

Rédiger une synthèse de présentation (contexte, objectifs, plus-value...)

Cette formation est destinée à offrir les clés aux personnes destinées à identifier, qualifier et accompagner l'innovation en santé, que ce soit dans les établissements de soins comme dans les structures d'accompagnement des projets innovants. Elle s'articule autour de deux axes importants.

En premier lieu, il s'agit pour la personne formée de pouvoir mesurer la pertinence d'une innovation en santé au regard des différents besoins. Cette étape passe par la confrontation à l'existant et la mise en place des dynamiques humaines nécessaires à sa maturation. Cette phase comportera une étape d'observation de la dynamique de création au sein d'un marathon de l'innovation dédié à la santé.

En second lieu, la formation apportera les outils et témoignages permettant à la personne formée d'accompagner au mieux un porteur de projet pour lui permettre d'amener cette idée vers un produit et son marché.

Programme détaillé :

Ajouter autant de lignes que nécessaires.

Si plusieurs années de formation : dupliquer le tableau pour chaque année de formation.

Unités d'enseignements / modules	Compétences visées <i>(Verbe d'action + complément)</i>	Outils pédagogiques <i>(séminaires, logiciels spécifiques, terrain, outils spécifiques, plateformes technologiques, travail de groupe, immersion virtuelle etc.)</i>	Modalités de contrôle des connaissances et des compétences
Identifier et comprendre l'innovation en santé (34h)	<ul style="list-style-type: none"> • Penser l'innovation (7h) • Comprendre les mécanismes de l'innovation par l'immersion dans un hackathon en santé (17h) • Evaluer l'innovation en santé (3h) • Connaître les nouveaux enjeux de l'IA et numérique (7h) 	TDs, immersion au sein du Hacking Health pour observation, témoignages d'innovateurs en France et Canada	<p>Evaluation du carnet de note d'observations (hacking health)</p> <p>Rapport d'analyse sur un projet spécifique + soutenance finale commune aux deux UE</p>
Accompagner l'innovation en santé (51h)	<ul style="list-style-type: none"> • Initier une dynamique de groupe (3h) • Comprendre le Design thinking (4h) • Se préparer à un marathon en santé (4h) • Organiser l'innovation en santé (4h) • Protéger son innovation (7h) • Financer un projet d'innovation (7h) • Développer un projet (22h) 	TDs, témoignages d'innovateurs en France et Canada	<p>Rapport d'analyse sur un projet spécifique + soutenance finale commune aux deux UE</p>

5. MODALITES DE CANDIDATURES

UTILISATION E-CANDIDAT :

Oui Non. Si non, joindre le dossier de candidature.

LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

Oui Non

Un questionnaire de positionnement :

Oui Non

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

Oui Non

Autre :

Oui si oui, préciser : _____

Instance ou personne compétente qui propose l'admission (soit le responsable de la formation ou soit une commission dont la composition est à préciser)

- Responsable de la formation

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- Directeur de l'ISIFC

VALIDATION D'ACQUIS :

Pour accéder à la formation selon les articles D613-38 à D613-50 du code de l'éducation :

Rappel de la réglementation : « La décision de validation est prise par le président de l'université (cad pour le président et par délégation par le directeur de la composante) sur proposition d'une commission pédagogique. La décision motivée, accompagnée éventuellement de propositions ou de conseils, est transmise au candidat. ». « Chaque commission pédagogique est présidée par un professeur des universités (...). Elle comprend au moins deux enseignants-chercheurs de la formation concernée et un enseignant-chercheur ayant des activités en matière de formation continue. Elle peut comprendre des professionnels extérieurs à l'établissement. La participation d'au moins un de ces derniers est obligatoire pour l'accès aux formations où ils assurent au moins 30 % des enseignements. ».

Instance compétente qui propose l'admission :

Sur proposition de la commission pédagogique de validation d'acquis composée de :

(Préciser la composition non-nominative de la commission de validation des acquis, le nombre et la qualité des membres)

- Pas de besoin de validation d'acquis

Personne compétente qui prononce la validation (en dispense des titres requis) :

La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

-

6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Préciser notamment s'il y a des coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation.

Notation de la prise de notes d'observations au cours du Hacking Health (coef. 2)

Notation du rapport d'analyse sur un projet spécifique (coef. 3)

Soutenance du rapport final (coef. 3).

JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- Responsable du DU (enseignant de l'ISIFC) – président du jury
- Enseignant ou Chercheur lié à l'innovation au CHU (CIC ou DRCI)
- Membre du « tube à essais » spécialiste de l'innovation en santé

7. MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION :

Utiliser le questionnaire de satisfaction joint qui est à transmettre à chaque inscrit en fin de formation.

Préciser s'il y a d'autres systèmes de collecte des appréciations mis en place :

- Modalités : enquête de satisfaction, questionnaire, compte-rendu d'entretien, évaluation à chaud et/ou à froid)
- Parties prenantes interrogées : bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs
- Analyse et traitement effectués sur les appréciations formulées par les parties prenantes

Enquête de satisfaction en fonction du document mis en place par SeFoC'Al

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS :

Préciser les modalités de traitement des difficultés rencontrées par les parties prenantes (bénéficiaires, financeurs, équipes pédagogiques et employeurs) et des réclamations exprimées par ces dernières.

Chaque réclamation sera prise en compte au fil du temps et une réponse personnalisée sera apportée par la personne compétente (Service Formation Continue en santé, SeFoC'Al, responsable pédagogique). Un dossier sera constitué avec l'ensemble des réclamations et des réponses apportées.

AMELIORATION CONTINUE :

Préciser les mesures d'amélioration continue de la formation qui sont prévues à partir du recueil des appréciations :

- Identification et analyse des causes d'abandon, d'échec ou des motifs d'insatisfaction
- Adéquation entre formation dispensée et acquisition des compétences attendues
- Autres

Les résultats de l'enquête de satisfaction permettront d'aider à améliorer ou à ajuster le contenu de la formation

8. DETAILS DES HEURES MOBILISEES POUR LA FORMATION

Attention : 50% des intervenants doivent être des enseignants de l'université

VOLUME HORAIRE POUR L'INSCRIT (voir tableau page suivante) :

À décliner en autant d'années et/ou de parcours que propose la formation.

Le volume horaire pour l'inscrit est le nombre d'heures suivies par les apprenants (et non le nombre d'heures d'enseignement des intervenants) :

- Exemple : un module de deux heures peut être animé par deux intervenants
 - Nombre d'heures suivies pour l'apprenant : 2 heures
 - Nombre d'heures d'enseignement mobilisées : 4 heures (2 heures par intervenant)

Si plusieurs enseignants et/ou intervenants co-animent une même unité d'enseignement (ou un même élément constitutif d'une UE), indiquer les noms de TOUS les enseignants ou intervenants

Identifier les UE qui sont communes à d'autres parcours de formation de diplômes nationaux ou d'établissement (DU-DIU) en indiquant leur référence Apogée.

Titre et contenu des unités d'enseignements (UE) et éléments constitutifs d'UE (ECUE)	Codes CNU de l'enseignement cf. Annexes Section CNU	Nom de l'enseignant/intervenant, qualité et établissement de rattachement	Volume horaire pour l'inscrit à la formation				Volume horaire total pour l'inscrit	Volume horaire par enseignement en Équivalent TD	Ref Apogée (le cas échéant)
			CM	TD	TP	Autres (projet, stage, mémoire...)			
UE - Identifier et comprendre l'innovation en santé	63	Nom : ARMBRUSTER Vincent Qualité : Enseignant Etablissement : UMLP Responsable UE		0	0		0	0	
Evaluer l'innovation en santé	86	Nom : PAZART Lionel Qualité : PAST Etablissement : UMLP		3			3	3	
Penser l'innovation – fresque de l'innovation		Nom : RUBAGOTTI Lucie Qualité : Chargée de projet Etablissement : Tube à Essais		3	8,5		11,5	13,5	
Penser l'innovation – les acteurs et différents types d'innovation		Nom : LIHOREAU Thomas Qualité : IGE Etablissement : CHU Besançon		1,5			1,5	1,5	
Penser l'innovation – prendre en compte l'écoconception	60	Nom : GAUME Bernard Qualité : PRCE Etablissement : UMLP		1,5			1,5	1,5	
Comprendre les mécanismes de l'innovation		Nom : DOLLET Christophe Qualité : Directeur Etablissement : Tube à Essais		2	8,5		12,5	10,5	
Connaître les nouveaux enjeux de l'IA et du numérique		Nom : LEUCI Olivier Qualité : Directeur Etablissement : GRADeS		5			5	5	
Porter un projet d'innovation		Témoignages		1			1	1	

UE - Accompagner l'innovation en santé	63	Nom : ARMBRUSTER Vincent Qualité : Enseignant Etablissement : UMLP Responsable UE		6,5			6,5	6,5	
Panorama de l'innovation en santé		Nom : DOUSSOT Alexandre Qualité : PU-PH Etablissement : UMLP		1			1	1	
Développer un projet – réglementaire, clinique et éthique	65	Nom : FRANCOIS Stéphanie Qualité : Enseignant Etablissement : UMLP Responsable UE		4,5			4,5	4,5	
Définir une stratégie d'innovation	86	Nom : PAZART Lionel Qualité : PAST Etablissement : UMLP		1,5			1,5	1,5	
Financer un projet d'innovation – business design		Nom : SABANOVIC Aurélie Qualité : IGE Etablissement : UMLP		5			5	5	
Protéger son innovation		Nom : LAUTRE Philippe Qualité : Etablissement : INPI		3			3	3	
Développer un projet – approche agile et management		Nom : LATOURNERIE Aurélie Qualité : Consultante Etablissement : Ataraxia		3			3	3	
Développer un projet – approche agile et management		Nom : BUTTERLIN Nadia Qualité : Consultante Etablissement : NaDIALOG		5			5	5	
Financer un projet d'innovation - mécénat		Nom : DEMOISY Catherine Qualité : Etablissement : FC Innov		1,5			1,5	1,5	
Organiser et Financer l'innovation		Nom : LIHOREAU Thomas Qualité : IGE Etablissement : CHU Besançon		3			3	3	

Développer un projet - Communiquer autour de l'innovation		Nom : NAIGEON Nicolas Qualité : CEO Etablissement : Aveine		2			2	2	
Associer les patients aux projets		Nom : BOUTTEMY Céline Qualité : Etablissement : Ataraxia		1,5			1,5	1,5	
Ateliers HH – cybersécurité – visites plateforme CHU		Plusieurs enseignants possibles		6,5					
Témoignages et soutenances		Plusieurs intervenants via Tube à essais et intervenants québécois		7			7	7	
Total				68	17		85	61	

VOLUME HORAIRE PAR ENSEIGNANT (UNIV-FC ET HORS UNIV-FC) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.

Intervenant enseignant	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Statut de l'enseignant : titulaire / vacataire	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : ARMBRUSTER Prénom : Vincent Qualité : Enseignant	UMLP	UMLP	CDI	6,5h ETD Dont 6,5h ETD rémunérées
Nombre d'heures de responsabilité pédagogique à valider par la composante :				
Nom : DOUSSOT Prénom : Alexandre Qualité : PH-PH	UMLP	UMLP	titulaire	1h ETD Dont 1h ETD rémunérées
Nom : FRANCOIS Prénom : Stéphanie Qualité : PAST	UMLP	UMLP	CDD	4,5h ETD Dont 4,5h ETD rémunérées
Nom : PAZART Prénom : Lionel Qualité : PAST	UMLP	UMLP	CDD	4,5h ETD Dont 4,5h ETD rémunérées
Nom : GAUME Prénom : Bernard Qualité : PRAG	UMLP	UMLP	Titulaire	1,5h ETD Dont 1,5h ETD rémunérées
TOTAL				18h ETD / 18h ETD rémunérées







VOLUME HORAIRE PAR INTERVENANT PROFESSIONNEL (NON-ENSEIGNANT) :

Ajouter ou supprimer des lignes si nécessaire.


Intervenant professionnel	Etablissement de rattachement	Etablissement qui prend en charge la rémunération	Nombre d'heures équivalent TD effectué dans la formation
Nom : SABANOVIC Prénom : Aurélie Qualité : IGE	UMLP	UMLP	5h ETD Dont 5h ETD rémunérées
Nom : RUBAGOTTI Prénom : Lucie Qualité : directrice projet	Tubes à Essais	Tube à Essais	13,5 h ETD Dont 0h ETD rémunérées
Nom : DOLLET Prénom : Christophe Qualité : Président	Tubes à Essais	Tube à Essais	10,5 h ETD Dont 0h ETD rémunérées
Nom : LIHOREAU Prénom : Thomas Qualité : Ingénieur	CHU	UMLP	4,5h ETD Dont 4,5h ETD rémunérées
Nom : LAUTRE Prénom : Philippe Qualité : Référent	INPI	UMLP	3h ETD Dont 3h ETD rémunérées
Nom : LATOURNERIE Prénom : Aurélie Qualité : Consultante	Ataraxia entreprendre	UMLP	3h ETD Dont 3h ETD rémunérées
Nom : BUTTERLIN Prénom : Nadia Qualité : Consultante	NaDIALOG	UMLP	3h ETD Dont 3h ETD rémunérées
Nom : DEMOISY Prénom : Catherine Qualité : ingénieure	FC innov'	UMLP	1,5h ETD Dont 1,5h ETD rémunérées
Nom : LEUCI Prénom : Olivier Qualité : Directeur	GRADeS	UMLP	5h ETD Dont 5h ETD rémunérées
Nom : NAIGEON Prénom : Nicolas Qualité : CEO	Aveine	UMLP	2h ETD Dont 2h ETD rémunérées
Nom : BOUTTEMY Prénom : Céline Qualité :	ULMP	UMLP	1,5h ETD Dont 1,5h ETD rémunérées
Différents témoins et soutenance		UMLP	7,5h ETD Dont 5,5h ETD rémunérées
TOTAL			67 ETD / 43 ETD rémunérés

10. VISA

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION :

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Vincent ARMBRUSTER	06 / 05 /2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Isabelle ANDREFF	06 / 05 /2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal GILLON	06 / 05 /2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE :

Avis du conseil de la composante	Date : 23 / 05 / 2025 <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Vincent ARMBRUSTER	Date : 06 / 05 / 2025 Signature et cachet : 

MODIFICATIONS

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « Demande de création... »).

COMPOSANTE :

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée : DU PROFORM**

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Le DU PROFORM s'inscrit dans l'offre de formation du CLA, intitulée Université Pédagogique d'Eté. Le format de l'UPE a changé en intitulés de contenus pour intégrer les nouvelles tendances didactiques et donc le DUPROFORM doit être modifié en conséquences. Organisation des modules en PARCOURS de 30h chacun. Chaque parcours est composé de 3 modules. Les étudiants choisiront 2 parcours parmi les 5 proposés. Chaque UE du DUPROFORM correspond à un volume horaire de 10h.

1. Ajout d'UE

Pour correspondre au nouveau format, il faudra ajouter les UE suivantes :

- Décloisonner les apprentissages
- Introduire le jeu dans ses enseignements
- Mettre en œuvre une didactique du plurilinguisme
- Enseigner la grammaire autrement
- Mettre en œuvre la pédagogie de projet

2. Modifications des intitulés des UE obligatoires dans chaque parcours

Le changement des intitulés seront les suivants :

PARCOURS 1 : Entrer dans l'enseignement du FLE

Le module Perspective actionnelle devient Concevoir des unités didactiques

Le module Enseigner avec les documents authentiques devient Utiliser des supports variés et adaptés

Le module Pédagogie de l'oral devient Animer la classe

PARCOURS 2 : Enrichir ses pratiques de classe

Le module Enseigner avec les techniques théâtrales devient Enseigner avec le théâtre, le mouvement et la gestualité

Le module Favoriser les pratiques ludiques devient Introduire des activités ludiques et créatives en classe

Le module Ecrire et faire écrire devient Dynamiser les pratiques de l'écrit

PARCOURS 3 : Enseigner aux enfants

Le module Concevoir des séquences pour enfants devient Valoriser le potentiel de l'apprenant

Le module Développer des stratégies de compréhension devient Développer des pratiques de classe innovantes

PARCOURS 4 : Enseigner dans les filières bilingues

Le module Concevoir des séquences DNL devient Elaborer des projets interdisciplinaires

PARCOURS 5 : Innover dans le numérique



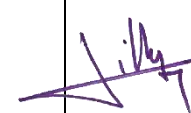

Le module Utiliser un TNI en classe devient Intégrer l'IA dans l'apprentissage du français

Le module Créer une formation en ligne devient Mobiliser des outils numériques au service de la formation



3. Modifications des Modules libres à choisir

- Le module Enseigner dans une perspective interculturelle devient Aborder les aspects socioculturels dans la classe
- Le module Enseigner le Français sur Objectif universitaire devient S'approprier la méthodologie du FOS et du FOU
- Le module Enseigner la phonétique devient Développer la phonétique active
- Le module Evaluer et remédier devient Evaluer en classe de FLE
- Le module Motiver les adolescents-pédagogie active devient Motiver les adolescents
- Le module Ecoute et pratique radio devient Comprendre et interagir avec les médias et l'information
- Le module Ingénierie de la formation devient Coordonner une équipe pédagogique
- Le module Enseigner la littérature devient Faire vivre la littérature en classe

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Paula VENTURA	18/04/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Oumou AGNE	18/04/2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal Gillon	18 / 04 / 2025_		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u> 04 </u> / <u> 04 </u> / 2025 <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Carlos TABARNERO	Date : 18/04/2025 Signature et cachet :  

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE : **UFR STAPS**

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée **DU TRAIL RUNNING**

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document DU_DIU_creation_formation_2025-2026.

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale : préciser les étudiants potentiellement concernés (cursus, année d'étude...)

Stagiaires étudiants ou diplômés des filières suivantes : kiné / podo / médecine / staps (minimum L3 validée) / entraîneur diplômé d'état (CQP, BP, DE)

Autres filières possibles :

Toute personne pouvant justifier d'une expertise à composante médico-scientifique en lien avec le trail running

Formation continue : préciser les employeurs, les professionnels, demandeurs d'emploi

Kiné / podo / médecin / entraîneur diplômé d'état (CQP, BP, DE)

Toute personne pouvant justifier d'une expertise à composante médico-scientifique en lien avec le trail running

PREREQUIS POUR CANDIDATER ET SUIVRE LA FORMATION :

Niveau de diplôme et/ou expérience professionnelle exigée



5. MODALITES DE CANDIDATURES

UTILISATION E-CANDIDAT :

Oui

LA PROCEDURE DE CANDIDATURE COMPORTE :

Un entretien :

Non

Un questionnaire de positionnement :

Non

Une évaluation, une vérification des connaissances (probatoire) :

Non

Autre :

Oui si oui, préciser :

Curriculum vitae, lettre de motivation, tout autre document pouvant attesté du parcours en lien direct avec le trail running

Instance ou personne compétente qui propose l'admission (soit le responsable de la formation ou soit une commission dont la composition est à préciser)

- Les responsables du DU

Personne compétente qui prononce l'admission : La décision d'admission est prononcée pour le président et par délégation par le directeur de la composante.

- Le directeur de l'UFR STAPS

6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Préciser notamment s'il y a des coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation.

Session 1 :

- Ecrit de 2 heures (coef 1)
- Oral de 20 minutes de présentation en groupe d'un poster (coef 1)

Admis si moyenne égale ou supérieure à 10/20

Session 2 :

- Ecrit de 2 heures uniquement

Admis si moyenne égale ou supérieure à 10/20

Conditions d'assiduité :

Le résultat en session 1 sera défaillant à partir de sept ½ journées d'absences non justifiées. Le stagiaire sera automatiquement concerné par la session 2.

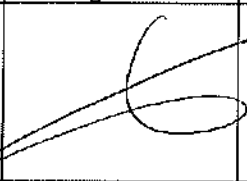



JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article L613-1 du code de l'éducation prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- Cheikh WANE – MCF / Directeur de l'UFR STAPS
- Samuel BELIARD – Enseignant vacataire UFR STAPS / médecin vasculaire
- Samuel MARAFFI – Médecin du sport
- Laurent MOUROT - PU

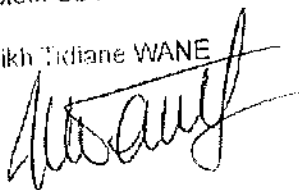
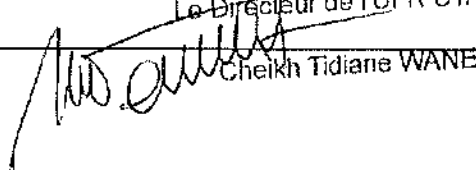
VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	BELIARD Samuel	12, 03, 2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Guillaume MAGRIN	12 / 03 / 2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal Gillon	09 / 04 / 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : 20/ 03/ 2025 <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : <i>Cheikh T. Wane</i> Pour la Présidente de l'Université et par délégation Directeur de l'UFR STAPS	Date : 25 / 03 / 2025 Signature et cachet : Pour la Présidente de l'Université et par délégation Le Directeur de l'UFR STAPS <i>Cheikh Tidiane WANE</i>

Cheikh Tidiane WANE



DELIBERATION DU CONSEIL DE GESTION

Séances du 20 MARS 2025 – 9 AVRIL 2025

Point n°4 – Point études :

Les demandes de modification ci-dessous ont été transmises pour vote par mail le 9 avril :

DU TRAIL : Session 1 : écrit de 2heures (coef 1) et oral de 20 minutes de présentation en groupe d'un poster (coef 1) – Admis si moyenne égale ou supérieure à 10/20

Session 2 : écrit de 2 heures – admis si moyenne égale ou supérieure à 10/20

Conditions d'assiduité : le résultat en session 1 sera défaillant à partir de sept ½ journées d'absences non justifiées. Le stagiaire sera automatiquement concerné par la session 2

Les modifications sont soumises au vote.

Effectifs statutaires : 27 Quorum : 14	Refus de vote : 0
Membres présents : 17 Membres représentés : 0 Total : 17	Suffrages exprimés : 17 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 2

Les modifications sont adoptées à la majorité.

Pour la Présidente de l'Université
et par délégation
Le Directeur de l'UFR STAPS

Cheikh Tidiane WANE

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU BIOLOGIE APPLIQUEE A LA PROCREATION





DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).


Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

La responsable pédagogique reste le Dr Oxana BLAGOSKLONOV, nous ajoutons en co-responsable du DIU Biologie appliquée à la procréation le Dr Sophie FRONT CZAK.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr Oxana BLOGOSKLONOV	10/03/2025		Dr Ox. BLOGOSKLONOV Biologie et Médecine de la Reproduction Cryobiologie CHRU Jean Minjoz 3 Boulevard Fleming 25030 BESANCON Cedex
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	13/03/2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	02/04/2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : 14/04/2025 - Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : 16/04/2025 Signature et cachet : 

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE : UFR Sciences de la Santé

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU CYTOLOGIE HEMATOLOGIQUE

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document DU_DIU_creation_formation_2025-2026.

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale : préciser les étudiants potentiellement concernés (cursus, année d'étude...)

- Internes en DES de biologie médicale (phase approfondissement ou Dr Junior après avoir réalisé 1 ou 2 stages en Hématocytologie)

Formation continue : préciser les employeurs, les professionnels, demandeurs d'emploi ...

- Médecin ou pharmacien biologiste exerçant déjà en hématologie cytologique
- Les étrangers ayant les qualifications requises sont acceptés à la condition de justifier d'une présence sur le territoire français. Les places étant limitées, ce prérequis permettra de s'assurer que les candidats étrangers pourront suivre les cours qui se déroulent en présentiel uniquement.

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

- Epreuve pratique (3h) d'analyse de lames de sang ou de myélogramme ou de liquides biologiques (8 lames notées chacune sur 20) : orientation diagnostic, analyses complémentaires à réaliser et résultats attendus. La note globale est reportée sur 20. Il est nécessaire d'obtenir la moyenne pour valider le diplôme.
- Pas de 2^e session. Sur avis du conseil pédagogique une session exceptionnelle peut être organisée en cas d'absence justifiée à l'examen.
- Assiduité obligatoire : 1 absence justifiée maximum (1 jour) pour l'ensemble des modules est autorisée sur avis du conseil pédagogique.
- Pas de mémoire.


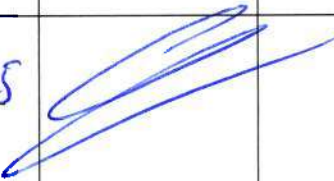


- Pas de stage.
- Redoublement : autorisé 1 fois.
 - Si l'étudiant ne doit repasser que l'examen, exonération du coût pédagogique.
 - Si l'étudiant doit aussi suivre les enseignements, paiement intégral de la formation.

JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :


Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- 1 membre HU de chaque université participant à la formation (Besançon, Nancy, Strasbourg) éventuellement associé au(x) médecin(s) / pharmacien(s) non universitaire(s) participant à la formation.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Francine GARNACHE OTTOU	06 / 03 / 2025		Pr Francine GARNACHE-OTTOU PUPH hématologie Biologique Laboratoire de Biologie Médicale-CHRU Besançon Secteur Hématologie Immunologie cellulaire UMR RICHT-UES-EF3/BFC/INSERM 3 Bd Alexandre Fleming-25030 Besançon cedex fgarnache@chu-besancon.fr
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	13/03/25 ---		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	04/02/2025 ---		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Pr Thierry MOULIN, Mr le Doyen de l'UFR Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE : UFR DES SCIENCES DE LA SANTE

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU DE CASE MANAGEMENT EN PSYCHIATRIE ET SANTE MENTALE

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document DU_DIU_creation_formation_2025-2026.

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale :

Etudiants IDE, étudiants IPA, étudiants en psychologie

Formation continue :

IDE, IPA, Psychologues, Cadres de santé, travailleurs sociaux (éducateurs, assistants sociaux)

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation : 102h00 (au lieu de 84h00 initialement)

- **Nombre d'heures d'enseignements : 56h en elearning et 46h en présentiel**

Le DIU est organisé en 4 modules de novembre à juin : 2 en elearning et 2 en présentiel en alternance.

COMPETENCES

Les compétences acquises au cours de la formation comprennent notamment :

- Etre capable de mener un entretien clinique et un entretien motivationnel utilisées dans le contexte du Case Management
- Etre capable de repérer des manifestations cliniques d'intérêt dans le contexte d'un suivi de parcours
- Connaître et utiliser des outils de repérage clinique et de suivi, et leur utilisation dans des populations spécifiques
- Identifier des ressources du sujet et de son environnement dans le contexte du Case Management
- Construire d'un parcours de soin dans un dispositif de Case Management

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

- Assiduité obligatoire à hauteur de 80%
- Autoévaluation sous forme de 2 QCM dont la note doit être supérieure ou égale à 10/20
- Rédaction et soutenance d'un mémoire dont la note doit être supérieure ou égale à 10/20
- Compensation des épreuves entre elles
- Pas de stage
- Session de rattrapage
- Redoublement : autorisé 1 fois.
 - Si l'étudiant ne doit repasser que l'examen, exonération du coût pédagogique.
 - Si l'étudiant doit aussi suivre les enseignements, paiement intégral de la formation.


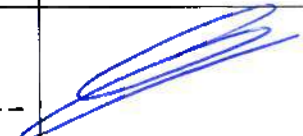

BUDGET ET TARIF DE LA FORMATION

BUDGET DE LA FORMATION :


Voir document de modification de tarif :

- Minimum d'inscrits : 7
- Maximum d'inscrits : 30

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Emmanuel HAFFEN	12 / 03 / 2025	 Pr Emmanuel Haffen Laboratoire de Recherches Intégratives en Neurosciences et Psychologie Cognitive - LINC UMR INSERM 8322 - UFR Santé de Besançon Université de Franche-Comté, F-25000	
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	13/03/25		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	16/04/2025	 UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR Republique française	

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE : UFR DES SCIENCES DE LA SANTE

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU DE REHABILITATION PSYCHOSOCIALE






DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).


Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

La responsable du DIU de Réhabilitation psychosociale est le Pr Djamila BENNABI.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Djamila BENNABI	18/03/2025		Psychiatrie de l'adulte Pr D. BENNABI RPPS : 10100412088
Visa administratif : Responsable de la scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	19/03/2025 --	 	Pour la Présidente de l'UF et par délégation La Responsable des Services Administratifs Carole COINTEAU
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	02/04/2025 --	 	

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « Demande de création... »).

COMPOSANTE :

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU D'EPILEPTOLOGIE

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).





Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Le minimum d'inscrits pour le DIU d'Epileptologie est 20 inscrits toutes universités confondues.

Le maximum d'inscrits pour le DIU d'Epileptologie est 60 inscrits toutes universités confondues.



VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Thierry MOULIN	<u>19/ 03/ 2025</u>		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	<u>19/ 03/ 2025</u>	La Responsable des Services Administratifs  Carole COINTEAU	
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	02/ 04/ 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : 14/04/2025 <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : 16/04/2025 Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L.613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :**

DIU ECHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS DU MEMBRE SUPERIEUR


DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).


Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Il n'y a pas de stage dans cette formation.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr François LOISEL	03/04/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	14/04/2025	Pour la Présidente de l'UFF et par délégation Le Responsable des Services Administratifs 	
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	14 / 04 / 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14 / 04 / 2025</u> <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16 / 04 / 2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE : UFR DES SCIENCES DE LA SANTE

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU EVALDM EVALUATION CLINIQUE DES DISPOSITIFS MEDICAUX DANS LE CONTEXTE DU REGLEMENT EUROPEEN 2017.745-2017.746

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Modalités de validation

pour tous les inscrits sauf les évaluateurs des organismes notifiés :



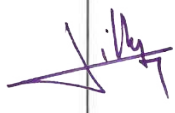

- 2 séances de contrôle continu de 30min à la fin de chaque session en présentiel
- Rédaction d'un mémoire (type protocole) pour mi-juin et soutenance orale une semaine après devant toute la promotion sauf mémoire confidentiel à huit clos

pour les évaluateurs des organismes notifiés :


- 1 seule épreuve de vérification des connaissances acquises par quizz sommatif (30 min) sur l'ensemble des e-learning (en ligne sous Moodle).
- Epreuve vérification des compétences : notation d'un mémoire d'un rapport d'évaluation clinique et présentation orale (soutenance en 45 min; 20 min présentation 25 min questions) de l'avis argumenté en présentiel ou distanciel.

Une mise à niveau sera obligatoire tous les 3 ans pour les étudiants ayant déjà validés le DIU sous forme d'une formation courte modulaire.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Lionel PAZART	04 / 04 / 2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	14/04/2025		<p>Pour la Présidente de l'UFF et par délégation Le Responsable des Services Administratifs</p> <p>Carole COINTEAU</p>
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	15 / 04 / 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU PRATIQUES MEDICALES EN SANTE AU TRAVAIL POUR LA FORMATION DES COLLABORATEURS MEDECINS

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :





Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.



Responsabilité du DIU

Le Dr Marc-André GOLTZENE remplace le Dr Esther SZWARC dans la responsabilité du DIU Pratiques Médicales en Santé au Travail pour la formation des collaborateurs médecins.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

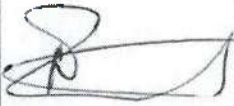



Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr Marc-André GOLTZENE	10/03/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	18_03_25		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	02/04/2025	 	

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE


Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet :  

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Docteur T. FLAKANAN INE
Professeur de Gynécologie-Obst

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Rajeev RAMANAH	25/03/2025		Université de Franche-Comté Pôle Méro-Pumme CHRU Jean Minjoz 25030 BESANCON Cedex
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	01/04/2025		Pour la Présidente de l'UFF et par délégation La Responsable des Services Administratifs Carole COINTEAU
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	14/04/2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU STATIQUE PELVIENNE ET URODYNAMIQUE

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Suppression du mémoire à partir de la rentrée 2025.

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

- Test de pré-rentrée (avant le début de la formation).
- Epreuve écrite de 1h30 sur Moodle en synchrone avec Montpellier (50% note finale)

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DIU URGENCES TRAUMATOLOGIQUES


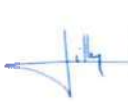

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).


Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Le volume horaire du DIU Urgences Traumatologiques passe de 130h à 108h sans modification de tarif.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Laurent OBERT	5 mars 2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	31/03/2025		<p>Pour la Présidente de l'UFF et par délégation La Responsable des Services Administratifs Carole COINTEAU</p>
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	02/04/2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : 14/04/2025	Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : 16/04/2025	Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DU D'ADDICTOLOGIE

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Mme Julie Giustiniani reste la responsable pédagogique du DU d'Addictologie.

Mme Emilie LEVEQUE est nommée co-responsable coordinatrice du DU d'Addictologie.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr Julie GIUSTINIANI	18/03/2025		<p>Dr J. GIUSTINIANI Praticien Hospitalier Hopital de Jour d'Addictologie PSYCHIATRIE DE L'ADULTE BESANCON Pour la Présidente de l'UFF</p>
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	19/03/2025		<p>et par délégation La Responsable des Services Administratifs Carole COINTEAU</p>
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	02/04/2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet :

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « Demande de création... »).

COMPOSANTE : UFR DES SCIENCES DE LA SANTE

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DU L'ESSENTIEL DE LA DERMATOLOGIE POUR LE GENERALISTE

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document DU_DIU_creation_formation_2025-2026.

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

- **La durée de la formation compte le même volume horaire de 35h mais s'organise en 6 séminaires d'une journée au lieu de 5 (format présentiel ou distanciel)**
- **L'examen se déroule uniquement en présentiel.**
- **Le stage (toujours 70h) peut s'effectuer proche du lieu de vie du candidat, même hors Franche-Comté, sous condition de faire compléter des feuilles de présence.**
- **Information sur l'organisation du stage du DU**

Sur le CHU :

- Consultations :
 - o Lundi
 - Matin : Dr Castagna (inflammatoire), Dr Moreau (tout venant), internes
 - Après midi : Dr Castagna (inflammatoire), internes
 - o Mardi :
 - Matin : Pr Aubin (inflammatoire), internes
 - Après midi : Pr Aubin (inflammatoire), Dr Hennemann (tout venant), internes
 - o Mercredi :
 - Matin : Pr Aubin (inflammatoire), Dr Gallais-Serezal (inflammatoire), Dr Antoine (tout venant), Dr Puzenat (pédiatrie), internes
 - Après midi : Dr Gallais-Serezal (inflammatoire), Dr Puzenat (pédiatrie), Dr Antoine (tout venant), Dr internes
 - o Jeudi :

- Matin : Dr Cervoni (tout venant), internes
- Après midi : Dr Hennemann (tout venant), Dr Puzenat (tout venant)
- Vendredi :
 - Matin : Dr Cervoni (tout venant),
 - Après midi : internes
- Comment faire ?
 - Pour les consultations tout venant, se présenter spontanément
 - Pour les consultations de pédiatrie :
 - epuzenat@chu-besancon.fr
- Bloc :
 - Lundi
 - Matin : internes, Dr Hennemann
 - Après midi : Dr Puzenat, Dr Antoine
 - Mardi :
 - Matin : Dr Lamotte, Dr Ginet Mermet
 - Après midi : Dr Puzenat et Dr Thiriez
 - Mercredi :
 - Matin : internes/Dr Nardin,
 - Après midi : Pr Aubin
 - Jeudi :
 - Matin : Dr Gallais-Serezal, Dr Chatelain
 - Après midi : Dr Coste, Dr Gallais Serezal
 - Comment faire ? Se présenter spontanément
- Allergologie :
 - fpelletier@chu-besancon.fr
 - fcastellain@chu-besancon.fr
- Centre des Plaies : ctapc@chu-besancon.fr

CH Pontarlier :

- Dr Lamotte : m.lamotte@chu-hc.fr

CH Vesoul :





- Dr Antoine : lea.antoine4@gmail.com
- Dr Neuville : c.neuville@gmail.com

CH Lons : Dr Messikh : rafat.messikh-clin@hopitaux-jura.fr

Dermatologie libérale (ne pas transmettre ni utiliser les mails et tel portable pour une autre raison que l'organisation des stages... merci)

- Dr Aubin (Besancon) : 06 83 53 46 85
- Dr Roche (Saone) : dr.roche.helene@gmail.com
- Dr Penz (Saone) : severine.penz@gmail.com
- Dr Biver Dalle (Saone) : drbiverdalle@yahoo.fr
- Dr Kubler (Tavaux) : dr.kubler.blandine@gmail.com
- Dr Perales (Dole) : dr.perales39@gmail.com
- Dr Zanella (Dole) : dermato.zanella@yahoo.fr
- Dr Mareschal (Dole) : adrien.mareschal@dermato39.fr
- Dr Schmidt Guerre (Valdahon) : arschmidt@chu-besancon.fr
- Dr Van de Laak (Beaufort) : docteur@vandelaak.fr

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr François Aubin/Dr Joséphine Moreau	01.04.2025		Service de dermatologie CHU Besançon
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	03/ 04/ 2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	14 / 04 / 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : 14/04/2025 <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : 16/04/2025 Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L813-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DU ORTHOPEDIE PRATIQUE – PETIT APPAREILLAGE

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

*Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document **DU_DIU_creation_formation_2025-2026**.*

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.


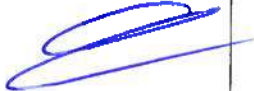


La durée de la formation pour l'étudiant précédemment nommée :

150 heures (groupées en deux semaines + 3 jours, complété d'un stage de 3 jours).


Est modifié comme suit :

150 heures (126 heures de cours + 24 heures de stage).

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr Sylvie BOBILLIER - CHAUMONT	12/03/2025		UFR SANTE Laboratoire de Physiologie-Pharm 13 rue Ambroise Paré/CS 711 25030 BESANCON CEDEX Tél. : 03 81 66 55 55 Fax : 03 81 66 56 91
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	13/03/25		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	26/03/2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DU PEDAGOGIE EN SCIENCES DE LA SANTE



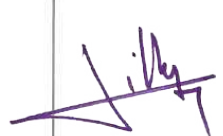
DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).


Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Le volume horaire du DU Pédagogie en Sciences de la Santé passe de 94h à 84h sans modification de tarif.

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Clément PRATI	27 /03 /2025		<p>Professeur Clément PRATI 10100170250 Service de Phytologie CHU Jean 1er LUDJ 25030 BESANCON Cedex</p> <p>Pour la Présidente de l'U et par délégation La Responsable des Carole COINTEAU</p>
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	14/04/2025		<p>UNIVERSITÉ DE FRANCHE COMTE UFR SANTÉ BESANCON</p> <p>Carole COINTEAU</p>
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	15 /04 /2025		<p>UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR République française</p>

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14 / 04 / 2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16 / 04 / 2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU) ou préparant à des examens ou des concours, en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE :

INTITULE de diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

DU PRATIQUES ET INNOVATIONS EN CICATRISATION

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document [DU_DIU_creation_formation_2025-2026](#).

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

Suppression du mémoire à partir de la rentrée 2025.


NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

- Présence obligatoire aux 4 séminaires et aux séances pratiques (1/2 journée par module)
- Examen écrit de 2h sur les 4 modules
- Pas de mémoire
- Pas de stage
- Rattrapage au cas par cas (oral, durée 20min)
- Pas de redoublement

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr Isabelle PLUVY	<u>14/04/2025</u>		Dr Isabelle PLUVY 10100532844 Hôpital Jean Minjoz 25030 BESANÇON CEDEX Chirurgie Orthopédique et Traumatologique Chirurgie Plastique, Esthétique et Reconstructrice Chirurgie de la Main Pour la Présidente de l'UFR et par délégation La Responsable des Pratiques Administratives Carole COINTEAU
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	<u>14/04/2025</u>		 Carole COINTEAU
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	<u>11/04/2025</u>		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14 / 04 / 2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : <u>16 / 04 / 2025</u> Signature et cachet : 

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : UFR DES SCIENCES DE LA SANTE

INTITULE du diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel la modification de tarif est demandée :

DIU MECANIQUE ET TECHNIQUES OBSTETRIQUES

NOMBRE D'HEURES : 62h

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :

COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue payable à SeFoC'Al en fin de formation	1655,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (coût pédagogique + frais d'inscription)	1830,00 euros

COUT PEDAGOGIQUE par inscrit en formation initiale payable à SeFoC'Al en fin de formation	362,50 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (coût pédagogique + frais d'inscription)	537,50 euros

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 3) :

COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue payable à SeFoC'Al en fin de formation	1510,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (coût pédagogique + frais d'inscription)	1685,00 euros

Alignement sur Grenoble

COUT PEDAGOGIQUE par inscrit en formation initiale payable à SeFoC'Al en fin de formation	610,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (coût pédagogique + frais d'inscription)	785,00 euros

Alignement sur Grenoble

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	20796.88 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	20 / 45
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	62h00
TARIF HORAIRE par inscrit en formation initiale (hors frais d'inscription)	9,84 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (hors frais d'inscription)	610,00 euros
TARIF HORAIRE par stagiaire en formation continue (hors frais d'inscription)	24,35 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (hors frais d'inscription)	1510,00 euros

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION.

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Nicolas MOTTET	18/03/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	19/03/2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	10/04/2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 14 / 04 / 2025 / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : / 16 / 04 / 2025 / Signature et cachet :

Budget du DU / DIU intitulé :

Daté du :

DEPENSES		
Enseignements (*)		10 160,00 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		1 520,00 €
Déplacements des enseignants		360,00 €
Hébergement des enseignants		270,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		1 000,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		13 310,00 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	5 407,19 €
Charges UFR ou IUT	10%	2 079,69 €
Cout total du DU DIU		20 796,88 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		20 796,88 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		20
------------------------------------	--	-----------

*En deça de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		1 039,84 €
--------------------------------	--	-------------------

Prix de la formation par stagiaire en formation continue, hors droits universitaires		1 510 €
---	--	----------------

alignement sur Grenoble

Tarif horaire		24,35
---------------	--	--------------

Prix de la formation par inscrit en formation initiale, hors droits universitaires		610 €
---	--	--------------

alignement sur Grenoble

Tarif horaire		9,84
---------------	--	-------------

Heures et types d'enseignement		
Nombre d'heures total de la formation		62
Enseignants de l'UMLP	nbre h CM	52
	nbre h TD	
	nbre h TP	10
	Total eq TD	84,6666667
Cout enseignant UFC		10 160,00 €
Vacataires	nbre h CM	
	nbre TD	
	nbre h TP	
	Total eq TD	0
	Cout vacataire	0,00 €
Total	Cout total enseignement	10 160,00 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 € cout horaire TD enseignant

61,15 € cout horaire TD vacataire

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle		Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres					
< 300 places					
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage			0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage			0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage			0,00 €
> 300 places					
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage			0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage			0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal					
	1j	3552			0,00 €
	1/2j	1847			0,00 €
	1h	426			0,00 €
Salles banalisées					
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage	10	152	1 520,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage			0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage			0,00 €
Salles spécialisées					
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique					
	1j	743			0,00 €
	1/2 j	426			0,00 €
	1h	129			0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs					
	1j	568			0,00 €
	1/2j	284			0,00 €
	1h	116			0,00 €
Location MSHE					
Tarifs partenaires					
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage			0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage			0,00 €
Frais de salles - coût total					1 520,00 €

Frais complémentaires pour le fonctionnement général

Nature des frais complémentaires	Coût
réception	1 000,00 €
Coût total des frais supplémentaires	1 000,00 €

Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé

INTITULÉ du **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification de tarif est demandée :

DIU ECHOGRAPHIE POUR LES CHIRURGIENS DU MEMBRE SUPERIEUR

NOMBRE D'HEURES : 36h

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :

COUT PEDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	1240,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1415,00 euros

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :

COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue avec financement payable à SeFoC'Al en fin de formation	1650,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE AVEC FINANCEMENT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1825,00 euros

Alignement sur Paris

COUT PEDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue sans financement payable à SeFoC'Al en fin de formation	1320,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE SANS FINANCEMENT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1495,00 euros

Alignement sur Paris

COUT PEDAGOGIQUE par inscrit en formation initiale payable à SeFoC'Al en fin de formation	595,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (coût pédagogique + frais d'inscription)	770,00 euros

Alignement sur Paris

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr



Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	7781,25 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	3 / 5
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	36h
TARIF HORAIRE PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE AVEC FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	46 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE AVEC FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	1650 euros
TARIF HORAIRE PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE SANS FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	37 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE SANS FINANCEMENT (hors frais d'inscription)	1320 euros
TARIF HORAIRE PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (hors frais d'inscription)	17 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT EN FORMATION INITIALE (hors frais d'inscription)	595 euros

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr François LOISEL	/ 03 / 04 / 2025 /		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	/ 14 / 04 / 2025 /		 Pour la Présidente de l'UFF et par délégation La Responsable des Services Administratifs
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	/ 17 / 04 / 2025 /		 Carole COINTEAU 

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 14 / 04 / 2025 / Joindre la délibération
Directeur de la composante,	Date : / 17 / 04 / 2025 /
Prénom, Nom :	Signature et cachet :
Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	 

DEPENSES		
Enseignements (*)		4 980,00 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		0,00 €
Déplacements des enseignants		0,00 €
Hébergement des enseignants		0,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		4 980,00 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	2 023,13 €
Charges UFR ou IUT	10%	778,13 €
Cout total du DU DIU		7 781,25 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		7 781,25 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		3
------------------------------------	--	----------

*En deça de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.*

Reste à financer, par individu		2 593,75 €
--------------------------------	--	------------

Prix de la formation par stagiaire en formation continue avec financement, hors droits universitaires		1 650 €
--	--	----------------

Alignement sur Paris

Tarif horaire		46
---------------	--	----

Prix de la formation par stagiaire en formation continue sans financement, hors droits universitaires		1 320 €
--	--	----------------

Alignement sur Paris

Tarif horaire		37 €
---------------	--	------

Prix de la formation par inscrit en formation initiale, hors droits universitaires		595 €
---	--	--------------

Alignement sur Paris

Tarif horaire		17 €
---------------	--	------

Heures et types d'enseignement		
Nombre d'heures total de la formation		36
Enseignants de l'UMLP	nbre h CM	21
	nbre h TD	
	nbre h TP	15
	Total eq TD	41,5
Cout enseignant UFC		4 980,00 €
Vacataires	nbre h CM	
	nbre TD	
	nbre h TP	
	Total eq TD	0
	Cout vacataire	0,00 €
Total	Cout total enseignement	4 980,00 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 € cout horaire TD enseignant

61,15 € cout horaire TD vacataire

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle		Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres					
< 300 places					
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage			0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage			0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage			0,00 €
> 300 places					
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage			0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage			0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal					
	1j	3552			0,00 €
	1/2j	1847			0,00 €
	1h	426			0,00 €
Salles banalisées					
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage			0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage			0,00 €
Salles spécialisées					
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique					
	1j	743			0,00 €
	1/2 j	426			0,00 €
	1h	129			0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs					
	1j	568			0,00 €
	1/2j	284			0,00 €
	1h	116			0,00 €
Location MSHE					
Tarifs partenaires					
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage			0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage			0,00 €
Frais de salles - coût total					0,00 €

Frais complémentaires pour le fonctionnement général

Nature des frais complémentaires	Coût
Coût total des frais supplémentaires	0,00 €

Préciser ici tous frais complémentaires jugés nécessaires (à prendre en compte dans le calcul du coût de la formation et dans la détermination du tarif)

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : UFR STAPS

INTITULE du **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification de tarif est demandée :

Activité Physique Adaptée, Nutrition, Cancer (DU APANC)

NOMBRE D'HEURES : **70 heures**

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :

COÛT PÉDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	1050 euros pour professionnel 400 euros pour statut étudiant
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	170 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1220 euros pour professionnel 570 euros pour statut étudiant

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :

COÛT PÉDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	1350 euros pour professionnel 450 euros pour statut étudiant
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1525 euros pour professionnel 625 euros pour statut étudiant

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.







Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	17 759, 22 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	16 minimum /20 maximum
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	70 h
TARIF HORAIRE (hors frais d'inscription)	19,2857 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT (hors frais d'inscription)	1350 euros pour professionnel 450 euros pour statut étudiant

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Fabienne MOUGIN-GUILLAUME	/ 08 / 04 / 2025 /		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Guillaume MAGRIN	/ 08 / 04 / 2025 /		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal GILLON	/ 08 / 04 / 2025 /		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 08 / 04 / 2025 / <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr Cheikh-Tidiane WANE	Date : / 08 / 04 / 2025 / Signature et cachet : Pour la Présidente de l'Université et par délégation Le Directeur de l'UFR STAPS  Cheikh Tidiane WANE

DEMANDE DE MODIFICATION AUTRE QUE TARIF

Attention :

- Pour demander la modification du tarif, utilisez la « **Demande de modification de tarif** ».
- Pour demander le changement de l'intitulé du diplôme d'établissement (DU-DIU) ou le changement du type de diplôme (transformation du DU en DIU et inversement), vous devez demander l'abrogation de l'ancien diplôme et la création d'un nouveau en renseignant 2 documents :
 - 1 - la « **Demande d'abrogation** » et
 - 2 - la « **Demande de création d'une formation conduisant à un diplôme d'établissement (DU-DIU)** » (si l'intitulé est l'unique changement, ne remplissez que la première page de la « **Demande de création...** »).

COMPOSANTE : UFR STAPS

INTITULE de **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification (autre que tarif ou intitulé) est demandée :

Activité Physique Adaptée, Nutrition, Cancer (DU APANC)

DESCRIPTION DE LA MODIFICATION DU CONTENU DE LA FORMATION DEMANDEE :

Pour la description de la modification du contenu de la formation, vous pouvez vous référer aux différents items du document DU_DIU_creation_formation_2025-2026.

Vous pouvez également copier / coller les champs qui vous intéressent afin de les compléter dans cette demande de modification autre que tarif.

4. ORGANISATION PEDAGOGIQUE

PUBLICS CIBLES :

Formation initiale : préciser les étudiants potentiellement concernés (cursus, année d'étude...)

Etudiants titulaires d'une licence et/ou d'un master 1 STAPS APAS

Formation continue : préciser les employeurs, les professionnels, demandeurs d'emploi ...

Enseignant en APAS, professionnel de santé (infirmiers, ergothérapeute, psychomotricien, médecins) pouvant justifier d'un diplôme d'état dans une pratique sportive, kinésithérapeutes.

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation :

- **Nombre d'heures d'enseignement à l'Université : 70 heures CM**
- **4 demi-journées de stage**

Si plusieurs années de formation, à décliner ensuite pour chaque année.

6. MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES ET MODALITES DE VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Préciser notamment s'il y a des coefficients, notes éliminatoires, modalités de compensation, de capitalisation.

Une seule session :

1^{ère} épreuve : Ecrit 1h – coefficient 1

2^{ème} épreuve : Oral 30 minutes de préparation + 30 minutes d'entretien avec support - coefficient 1.

Une note minimum de 10/20 est exigée dans chaque épreuve


JURY DE DELIVRANCE DU DIPLOME :

Rappel de la réglementation : l'article [L613-1 du code de l'éducation](#) prévoit que « Seuls peuvent participer aux jurys et être présents aux délibérations des enseignants-chercheurs, des enseignants, des chercheurs. Peuvent être, le cas échéant, associées des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements ou choisies en raison de leur compétence sur proposition des personnels chargés de l'enseignement ».

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- Enseignant chercheur
- Praticien hospitalier
- Enseignant APA

VISA DU PORTEUR ET SERVICE D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Fabienne MOUGIN-GUILLAUME	07 /04 / 2025_		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Guillaume MAGRIN	08 /04 / 2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal GILLON	__08/ 04 / 2025__		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>09/04/2025</u> <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Cheikh-Tidiane Wane	Date : <u>09/04/2025</u> Signature et cachet :  Pour la Présidente de l'Université et par délégation Le Directeur de l'UFR STAPS

Cheikh Tidiane WANE

Budget du DU / DIU intitulé : DUAPANC

Daté du :

08-avr-25

DEPENSES		
Enseignements (*)		8 715,90 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		2 050,00 €
Déplacements des enseignants		0,00 €
Hébergement des enseignants		0,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		600,00 €
Dépenses hors charges		11 365,90 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	4 617,40 €
Charges UFR ou IUT	10%	1 775,92 €
Cout total du DU DIU		17 759,22 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		17 759,22 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		16
------------------------------------	--	-----------

En deça de ce nombre l'équilibre financier de la formation n'est pas assuré.

12 candidats en Formation continue et 4 candidats en formation initiale (450

Reste à financer, par individu		1 109,95 €
--------------------------------	--	------------

450 euros pour les étudiants
1350 euros pour les stagiaire

Prix de la formation par inscrit, hors droits universitaires		1 350 €
--	--	---------

Tarif horaire		19,28571429
---------------	--	-------------

1800 15959,22 1329,935

Si 4 étudiants à 450 euros et 12 étudiants en FC

is FC

Heures et types d'enseignement		
Nombre d'heures total de la formation		70
Enseignants de l'UMLP	nbre h CM	26
	nbre h TD	
	nbre h TP	
	Total eq TD	39
	Cout enseignant UFC	4 680,00 €
Vacataires	nbre h CM	44
	nbre TD	
	nbre h TP	
	Total eq TD	66
	Cout vacataire	4 035,90 €
Total	Cout total enseignement	8 715,90 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 €	<i>cout horaire TD enseignant</i>
----------	-----------------------------------

61,15 €	<i>cout horaire TD vacataire</i>
---------	----------------------------------

--

lisées

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle	Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres				
< 300 places				
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage		0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage		0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage		0,00 €
> 300 places				
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage		0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage		0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal				
	1j	3552		0,00 €
	1/2j	1847		0,00 €
	1h	426		0,00 €
Salles banalisées				
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage	10	2 050,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage		0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage		0,00 €
Salles spécialisées				
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique				
	1j	743		0,00 €
	1/2 j	426		0,00 €
	1h	129		0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs				
	1j	568		0,00 €
	1/2j	284		0,00 €
	1h	116		0,00 €
Location MSHE				
Tarifs partenaires				
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage		0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage		0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage		0,00 €

Frais de salles - coût total	2 050,00 €

5 jours à 258€ + 5 jours jours à 152€

Total des frais de déplacement

0,00 €



DELIBERATION DU CONSEIL DE GESTION
Séances du 20 MARS 2025 – 9 AVRIL 2025

Point n°4 – Point études :

Les demandes de modification ci-dessous ont été transmises pour vote par mail le 9 avril :

DU APANC :

Coût pédagogique : 1 350 euros pour les professionnels et 450 euros pour les étudiants (au lieu de 1050 euros pour les professionnels et 400 euros pour les étudiants)

Frais d'inscription : 175 euros au lieu de 170 euros

DUREE DE LA FORMATION POUR L'APPRENANT

Nombre d'heures total de formation :

- Nombre d'heures d'enseignement à l'Université : 70 heures CM
- 4 demi-journées de stage

NATURE DES EPREUVES ET MODALITES DE CALCUL :

Une seule session :

1^{ère} épreuve : Ecrit 1h – coefficient 1

2^{ème} épreuve : Oral 30 minutes de préparation + 30 minutes d'entretien avec support - coefficient 1.

Une note minimum de 10/20 est exigée dans chaque épreuve

Composition non-nominative du jury, quantité et qualité des membres du jury :

- Enseignant chercheur
- Praticien hospitalier
- Enseignant APA

Les modifications sont soumises au vote.

Effectifs statutaires : 27 Quorum : 14	Refus de vote : 0
Membres présents : 17 Membres représentés : 0 Total : 17	Suffrages exprimés : 17 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 2

Les modifications sont adoptées à la majorité.

Pour la Présidente de l'Université
et par délégation
Le Directeur de l'UFR STAPS

Cheikh Tidiane WANE

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : **UFR SCIENCES DE LA SANTE**

INTITULE du **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification de tarif est demandée :

DU GESTION ET ECONOMIE DE L'OFFICINE

NOMBRE D'HEURES : **40 HEURES**

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT

COÛT PÉDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	920,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	1095,00 euros (compléter)

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT QUI EFFECTUE LA FORMATION A DISTANCE

(voir détails en page 2) :

COÛT PÉDAGOGIQUE par inscrit qui effectue la formation à distance payable à SeFoC'Al en fin de formation	730,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT QUI EFFECTUE LA FORMATION A DISTANCE (coût pédagogique + frais d'inscription)	905,00 euros

LE TARIF PAR INSCRIT EN PRESENTIEL RESTE A 920€.

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	8750,00 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	12 inscrits minimum
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	40 H
TARIF HORAIRE par inscrit qui effectue la formation en distanciel (hors frais d'inscription)	18,25 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT qui effectue la formation en distanciel (hors frais d'inscription)	730,00 euros

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	BOBILLIER- CHAUMONT Sylvie DEMOUGEOT Céline	09/04/2025		UFR SANTÉ Laboratoire de Physiologie-Pharmacologie 19 rue Ambroise Paré / CS 71406 25030 BESANCON CEDEX Tel. : 03 81 66 55 55 du-pharmacie@univ-fcomte.fr
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	YMA COINTEAU COINTEAU	14/04/25		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal GILLOU	11/04/2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 14 / 04 / 2025 / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom :	Date : / 16 / 04 / 2025 / Signature et cachet :

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé

INTITULE du **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification de tarif est demandée :

DU PREVENTION ET MAITRISE DU RISQUE INFECTIEUX

NOMBRE D'HEURES : 210h

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :

COÛT PEDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	1950,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	2125,00 euros

NOUVEAUX MONTANTS DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 4) :

COÛT PÉDAGOGIQUE par inscrit en FST Hygiène, prévention de l'infection, résistances payable à SeFoC'Al en fin de formation	325,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT EN FST Hygiène, prévention de l'infection, résistances (coût pédagogique + frais d'inscription)	500,00 euros

COÛT PÉDAGOGIQUE par stagiaire en formation continue payable à SeFoC'Al en fin de formation	1950,00 euros
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	175,00 euros
MONTANT TOTAL PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (coût pédagogique + frais d'inscription)	2125,00 euros

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026).

Calculer le coût complet de la formation.

Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	38291,22 euros
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	20 / 20
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	210h00
TARIF HORAIRE par inscrit en FST Hygiène, prévention de l'infection, résistances (hors frais d'inscription)	1,55 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT EN FST HYGIENE, PREVENTION DE L'INFECTION, RESISTANCES (hors frais d'inscription)	325,00 euros
TARIF HORAIRE par stagiaire en formation continue (hors frais d'inscription)	9,29 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR STAGIAIRE EN FORMATION CONTINUE (hors frais d'inscription)	1950,00 euros

¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Dr Céline BOUVIER SLEKOVEC	05/03/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	13/03/25		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	10/04/2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / 14 / 04 / 2025 / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Mr le Pr Thierry MOULIN, Doyen de l'UFR des Sciences de la Santé	Date : / 16 / 04 / 2025 / Signature et cachet :

DEPENSES		
Enseignements (*)		20 858,38 €
Secrétariat		0,00 €
Frais de salle		3 648,00 €
Déplacements des enseignants		0,00 €
Hébergement des enseignants		0,00 €
Matériel pédagogique		0,00 €
Amortissement matériels		0,00 €
Communication		0,00 €
Réception		0,00 €
Frais complémentaires		0,00 €
Dépenses hors charges		24 506,38 €
Charges communes SeFoC'AI	26%	9 955,72 €
Charges UFR ou IUT	10%	3 829,12 €
Cout total du DU DIU		38 291,22 €

RECETTES		
Financements et subventions extérieurs (hors inscrits)		0,00 €
Reste à financer		38 291,22 €

Nombre d'inscrits au DU DIU		20
------------------------------------	--	-----------

**En deçà de ce nombre
l'équilibre financier de la
formation n'est pas assuré.**

Reste à financer, par individu		1 914,56 €
--------------------------------	--	-------------------

Prix de la formation par stagiaire en formation continue, hors droits universitaires		1 950 €
---	--	----------------

Tarif horaire		9,29 €
---------------	--	---------------

Prix de la formation par inscrit en FST Hygiène, prévention de l'infection, résistances, hors droits universitaires		325 €
--	--	--------------

Tarif horaire		1,55 €
---------------	--	---------------

Heures et types d'enseignement		
Nombre d'heures total de la formation		210
Enseignants de l'UMLP	nbre h CM	75
	nbre h TD	
	nbre h TP	
	Total eq TD	112,5
Cout enseignant UFC		13 500,00 €
Vacataires	nbre h CM	
	nbre TD	91
	nbre h TP	44
	Total eq TD	120,333333
	Cout vacataire	7 358,38 €
Total	Cout total enseignement	20 858,38 €

Attention : toutes les heures ETD dispensées doivent être comptabilisées même si elles ne donnent pas lieu à rémunération de l'intervenant

120,00 € cout horaire TD enseignant

61,15 € cout horaire TD vacataire

Frais de salles - TARIFS 2023 SOUMIS À L'APPROBATION DU CA DU 14 mars 2023

Type de salle		Tarif	Quantité	Coût	Total
Amphithéâtres					
< 300 places					
	1j	995 avec chauffage et 699 sans chauffage			0,00 €
	1/2 j	568 avec chauffage et 401 sans chauffage			0,00 €
	1h	161 avec chauffage et 109 sans chauffage			0,00 €
> 300 places					
	1j	1421 avec chauffage et 802 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	710 avec chauffage et 432 sans chauffage			0,00 €
	1h	213 avec chauffage et 122 sans chauffage			0,00 €
Amphi Pasteur Hauts de Chazal					
	1j	3552			0,00 €
	1/2j	1847			0,00 €
	1h	426			0,00 €
Salles banalisées					
	1j	258 avec chauffage et 152 sans chauffage	24	152	3 648,00 €
	1/2j	174 avec chauffage et 97 sans chauffage			0,00 €
	1h	71 avec chauffage et 43 sans chauffage			0,00 €
Salles spécialisées					
Atelier pilote en chimie/salle équipée génie électrique/ salle vidéo ou informatique					
	1j	743			0,00 €
	1/2 j	426			0,00 €
	1h	129			0,00 €
salle de sport et aménagement sportifs					
	1j	568			0,00 €
	1/2j	284			0,00 €
	1h	116			0,00 €
Location MSHE					
Tarifs partenaires					
	1j	497 avec chauffage et 349 sans chauffage			0,00 €
	1/2j	284 avec chauffage et 201 sans chauffage			0,00 €
	1h	81 avec chauffage et 55 sans chauffage			0,00 €
Frais de salles - coût total					3 648,00 €

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

DEMANDE DE MODIFICATION DE TARIF

COMPOSANTE : UFR SJEPG

INTITULE du **diplôme d'établissement (DU-DIU)** pour lequel la modification de tarif est demandée :
Prépa Commissaire de Justice

NOMBRE D'HEURES : 85h

ANCIEN MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT :

COÛT PÉDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	300,00 euros (payable à la scolarité)
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	243,00 euros
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	<u>Pour inscription principale</u> : 543 euros ou 300 euros si boursier <u>Inscription complémentaire</u> (en parallèle d'une inscription en M2) : 459 euros

NOUVEAU MONTANT DES FRAIS PAR INSCRIT PROPOSE (voir détails en page 2) :

COÛT PÉDAGOGIQUE par inscrit payable à SeFoC'Al en fin de formation	300,00 euros (payable à la scolarité)
FRAIS D'INSCRIPTION par inscrit payable à la composante dans Apogee <i>(Montant indexé au taux plein des diplômes nationaux de cycle de licence : 175,00 euros en 2024-2025)</i>	Montant des frais d'inscription de Master ou droits complémentaires
MONTANT TOTAL PAR INSCRIT (coût pédagogique + frais d'inscription)	<u>300 euros + Frais d'inscription Master ou droit complémentaire (modification annuelle)</u>

BUDGET DE LA FORMATION :

A COMPLETER AVEC LE SERVICE FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE¹

Le détail des calculs est dans l'annexe financière jointe (tableau excel : *Modèle calcul de budget DU DIU 2025-2026*).

Calculer le coût complet de la formation.

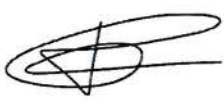

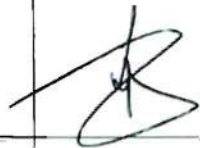



Dans le cas d'une formation organisée en partenariat (DIU), calculer le coût par établissement partenaire et veiller à pratiquer le même tarif que les établissements partenaires.

COÛT TOTAL de la formation (hors frais d'inscription) <i>cf feuille de calcul du budget</i>	Sans objet car mutualisation avec la prépa CRFPA
NOMBRE MINIMUM D'INSCRITS / NOMBRE MAXIMUM D'INSCRITS (Pour garantir l'équilibre financier)	Sans objet cours mutualisés avec une formation qui accueille en moyenne 70 inscrits /an
NOMBRE D'HEURES de la formation (hors stage)	85h
TARIF HORAIRE (hors frais d'inscription)	2.91 euros
COÛT PEDAGOGIQUE de la formation PAR INSCRIT (hors frais d'inscription)	300,00 euros

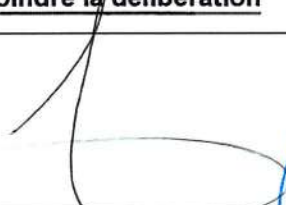
¹ Mail : sefocal@univ-fcomte.fr

Formations conduisant à des diplômes d'établissement (DU-DIU)
ou préparant à des examens ou des concours,
en application de l'article L613-2 du code de l'éducation

VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI A LA CONCEPTION DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Catherine Tirvaudey	17/03/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Christine Lopez	17/03/2025		
Visa financier : Directeur du Service Formation Continue et Alternance	Pascal Gillon	18/03/2025 /		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : / <u>25</u> / <u>03</u> / <u>2025</u> / Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Christophe LANG	Date : / <u>18</u> / <u>03</u> / <u>2025</u> / Signature et cachet : 



Compte-rendu du conseil de gestion

Le conseil de gestion de l'UFR s'est réuni sous la présidence de M. Christophe LANG, Directeur, le mardi 25 mars 2025.

Présents : 22

Procurations : 6

Etaient excusés : M. Sylvain BÉAL, Mme Karine BRISSET-MERTZ, M. François COCHARD, Mme Béatrice LAPÉROU-SCHENEIDER, Mme Marie-Odile PEYROUX-SISSOKO, M. Benoît PIGÉ, Mme Marie-Line DUBOZ-JANAND, M. Laurent QUINET.

Etaient présents :

Collège A des enseignants :

- M. Charles FORTIER qui avait reçu procuration de Mme Béatrice LAPÉROU-SCHENEIDER et de Mme Marie-Odile PEYROUX-SISSOKO
- Mme Catherine REFAIT-ALEXANDRE

Collège B des enseignants :

- M. Christophe BRIGNOT qui avait reçu procuration de M. Sylvain BÉAL
- M. Fabien LABONDANCE qui avait reçu procuration de Mme Karine BRISSET-MERTZ et de M. François COCHARD
- Mme Nathalie LAPAYRE
- Mme Coralie MAYEUR CARPENTIER qui avait reçu procuration de Mme Marie-Line DUBOZ-JANAND
- M. Laurent MORDEFROY

Personnalités extérieures :

- M. Jean-Paul TEYSSIER

Collège BIATSS :

- Mme Lydie BRANGET
- M. Marc DAULIN
- M. Laurent KONDRATUK
- Mme Sabrina LEJEUNE
- Mme Thaïs RAVEY

Collège des usagers :

- M. Yanis GUETTOUCHE
- Mme Amandine LITZLER
- M. Ange GRANDVOINNET
- Mme Héroïse GANZER
- M. Cyprien ABRAHAM
- Mme Marie LANGARD-COLIN
- Mme Morgane DEZOOMER
- M. Mathis CHIPAUX
- Mme Léanne DEVILDER

Membres présents sans voix délibérative :

- M. Christophe LANG
- Mme Catherine TIRVAUDEY.

Le quorum étant atteint, M. LANG ouvre la séance.

1. Approbation du compte-rendu du 26 septembre 2024

Il est indiqué un oubli au niveau du compte-rendu du dernier conseil de gestion concernant le calendrier prévisionnel des conseils de gestion programmés le mardi 25 mars et le mardi 24 juin.

Le compte-rendu du précédent conseil est ensuite approuvé :

Résultat du vote : 0 contre 0 abstention et 28 pour.

2. Point d'informations

- Nouveaux membres du conseil de gestion : M. LANG indique que M. Laurent QUINET, nouveau directeur départemental de la Banque de France du Doubs intègre le conseil de gestion en qualité de personnalité qualifiée. Il précise également que suite au décès en 2024 de M. Alain MAÎTREHENRY, membre du conseil de gestion en qualité de représentant syndical, un courrier a été adressé à la section régionale de la CFDT afin qu'un nouveau représentant puisse être désigné.

M. LANG souhaite également la bienvenue aux nouveaux représentants étudiants élus le 22 octobre dernier. Il invite chacun à se présenter.

- Concours CUBE : ce concours national récompense les administrations les plus vertueuses au niveau des consommations d'énergie (gaz et électricité). Aussi au titre de la catégorie enseignement, le bâtiment Courbet s'est classé en 2^{ème} position au niveau national. Une remise de prix a été effectuée à Paris le 16 janvier dernier, cérémonie au cours de laquelle un collègue de la direction du patrimoine immobilier (DPI) a représenté l'université.

Concernant les bâtiments, il est également indiqué que des travaux sont prévus en avril/mai prochain afin d'équiper le bâtiment Fourier d'un ascenseur. Le souhait de l'UFR aurait été plutôt d'équiper le bâtiment Courbet (4 salles sont actuellement inaccessibles aux PMR) mais il n'a pas été possible de reporter les crédits sur ce bâtiment. Celui-ci aurait également besoin d'une rénovation du système de ventilation, plusieurs demandes en ce sens ont déjà été transmises à la présidence.

A la rubrique bâtiment, M. GUETTOUCHE demande s'il serait possible d'équiper les WC des sanitaires du bâtiment Fourier d'abattants. M. LANG répond favorablement à cette proposition.

- Situation financière – services votés : concernant le budget 2025, en raison d'un contexte national avec un budget de l'état non voté et donc une dotation de fonctionnement inconnue pour l'université, il a été décidé la mise en œuvre du principe des services votés. Les ouvertures de crédits ont été limitées à 25 % sur les financements de l'Etat jusqu'au 31 mars afin d'assurer une continuité de fonctionnement sans rupture de paiement sur les charges de personnel, le fonctionnement courant et les dépenses obligatoires. A ce jour ces contraintes sont partiellement levées, la présidence a cependant demandé aux UFR de continuer à faire attention à nos dépenses tout en débloquant 25 % supplémentaires de nos crédits Etat, ce qui les portent à 50 %, y compris les dotations pour les laboratoires de recherche.

2 / 6

A l'occasion de ce point financier, M. FORTIER souhaite évoquer l'organisation de la surveillance des examens et la possibilité de rémunérer en vacations les surveillances. Actuellement l'organisation repose sur la bonne volonté et le bénévolat. Il précise que cette demande ne s'applique pas à la surveillance des examens dont il assure l'enseignement. La question se pose notamment pour les matières sans TD (travaux dirigés) car dans ce cas l'enseignant doit nécessairement trouver des surveillants volontaires pour l'aider, il ne peut en effet assurer seul la surveillance d'un amphi. M. LANG reconnaît que notre fonctionnement repose sur un esprit d'équipe, c'est la même chose pour la participation des personnels aux JPO et il précise qu'une demande en ce sens a déjà été faite par le passé. Mme LAPAYRE indique qu'elle est favorable à faire appel à du personnel supplémentaire rémunéré pour la surveillance des examens, cela permettrait notamment de limiter la triche lors des examens, en raison notamment d'un nombre insuffisant de surveillants. Mme TIRVAUDEY précise que certains vacataires ne se sentent pas concernés par cette tâche et dans certains cas, il est déjà difficile de trouver des vacataires ne serait-ce que pour assurer des cours. La surveillance d'un examen implique également une présence active dans l'amphi, le temps ne doit pas être consacré au traitement de ses mails depuis le bureau. Pour conclure, M. LANG informe le conseil de gestion qu'il relancera la présidence sur la possibilité de rémunérer la surveillance des examens.

- Accueil en stage d'une étudiante du master 1 politiques publiques : M. LANG précise que suite à la réception d'une candidature spontanée, l'UFR accueillera une étudiante dans le cadre d'un stage sur la thématique de la politique écologique de l'UFR. M. ABRAHAM fait part de la difficulté de certains étudiants de son master de trouver un stage et demande si l'UFR peut accueillir d'autres étudiants. M. LANG répond qu'il faut que le projet soit compatible avec le stage et corresponde à un besoin de l'UFR. L'équipe pédagogique est aussi en soutien de l'étudiant. Mme TIRVAUDEY précise également que la recherche d'un stage fait partie de la formation, parfois il y a aussi un problème de méthode. Certains étudiants méconnaissent également les dispositifs existants pour les accompagner : service OSE (orientation stage emploi), plateforme des Alumni, clinique du droit, cercle des partenaires de l'UFR. Mme LAPAYRE reconnaît un problème conjoncturel actuellement, les entreprises réduisent les possibilités d'accueil et la durée des stages. M. LANG propose que les éventuels étudiants concernés par cette problématique se signalent à lui.

3. Calendrier universitaire 2025/2026

Ce calendrier a fait l'objet d'un précédent envoi aux membres du conseil de gestion. Mme TIRVAUDEY explique le caractère contraint, comme tous les ans, de celui-ci. Le calendrier des licences est calqué sur celui de l'année dernière avec une semaine de moins au 2^{ème} semestre (appliquée sur le temps de correction et non sur la durée des enseignements) en raison de la migration du logiciel de gestion des étudiants APOGEE vers PEGASE. Celle-ci doit être effectuée avant le démarrage de l'inscription des étudiants de L2, L3 et M2. Au niveau de la planification des examens, il faudra privilégier le QCM en fin de semestre car la correction automatisée est beaucoup plus rapide. Mme REFAIT ALEXANDRE demande si ce calendrier aura un impact pour les étudiants de M2 car les jurys d'examens se déroulent traditionnellement en septembre. M. LANG répond que pour les M2, il sera possible de continuer ainsi.

A l'issue des discussions le calendrier universitaire 2025/2026 des formations est soumis au vote :

Résultat du vote : 0 contre 0 abstention et 27 pour.

4. Modifications de maquettes de diplômes

Les différentes modifications de maquettes de diplômes ont fait l'objet d'un envoi précédent aux membres du conseil de gestion. Sur propositions des conseils de perfectionnement et exceptionnellement cette année sur avis des équipes pédagogiques, les modifications proposées sont principalement destinées à ajuster le contenu et dans certains cas le libellé de certains enseignements à l'issue d'une année de fonctionnement de notre carte des formations. M. LANG rappelle que les modifications doivent être à coûts constants. Une modification concerne le double diplômes Limerick afin de tenir compte de la convention signée avec cette université. A noter qu'en raison du changement de logiciel de scolarité en 2026, il ne sera pas possible d'effectuer des modifications de maquettes l'année prochaine.

A l'issue des discussions, les modifications de maquettes proposées sont soumises au vote :

Résultat du vote : 0 contre 0 abstention et 27 pour.

A la question de M. FORTIER concernant les modifications toujours possibles des MCC (modalités de contrôle des connaissances) dans l'application AMETYS, M. LANG confirme que ce sera toujours bien le cas.

5. Ouverture de formations à l'alternance

Ces demandes concernent 3 masters de 2^{ème} année de l'UFR :

- M2 droit pénal et sciences criminelles
- M2 quantification et analyse économique
- M2 finance et banque durables.

Il est précisé que la formation initiale subsiste pour ces diplômes, les étudiants ont désormais le choix de s'inscrire en formation initiale ou en formation continue. L'ouverture à l'alternance peut occasionner un rythme différent des enseignements, mais il s'adapte parfois mieux aux étudiants qui travaillent pour financer leurs études.

Le projet d'ouverture à l'alternance de ces 3 formations est ensuite soumis au vote :

Résultat du vote : 0 contre 0 abstention et 27 pour.

6. Campagne DU (diplôme universitaire)

A côté des diplômes nationaux, les DU présentent une plus grande souplesse et ils permettent de répondre rapidement aux besoins du marché du travail. Mme LEJEUNE explique que le DU ESAPAD (évaluateur social de l'autonomie des personnes âgées à domicile) a ouvert une seule fois à l'UFR en 2019. Depuis cette formation n'a jamais plus été organisée, aussi il est proposé de procéder à la suppression de ce DU.

Résultat du vote : 0 contre 0 abstention et 26 pour.

4 / 6

7. Campagne d'emplois

M. LANG informe le conseil de gestion des retours de la présidence concernant la campagne ATER (attaché temporaire d'enseignement et de recherche) pour la prochaine rentrée. Celle-ci s'est effectuée après consultation des différentes sections ainsi que des laboratoires pour la partie recherche sachant qu'un ATER effectue un service de 192 H et une partie recherche. Les postes sont accordés pour une année universitaire et sont généralement proposés aux étudiants qui préparent une thèse.

- Section 01 (droit privé) : 1 poste d'ATER accepté, la 2^{ème} demande est refusée
- Section 02 (droit public) : 2 postes accordés
- Section 05 (sciences économiques) : 1 poste accordé
- Section 03 (histoire du droit) : ½ poste accordé
- Section 19 (sociologie) : ½ poste accordé
- Section 06 (sciences de gestion) : 1 demande refusée.

M. LANG précise qu'il est encore en cours de discussion avec la présidence pour le poste d'ATER en section sciences de gestion et pour un contrat en section de droit privé.

Concernant le mouvement des personnels titulaires, il informe le conseil de gestion de 2 départs d'enseignants-chercheurs :

- Mme Marie-Odile PEYROUX-SISSOKO (droit public) : demande de disponibilité au 1^{er} septembre 2025. Le poste sera proposé au concours de l'agrégation pour la rentrée
- M. Nicolas DI CAMILLO (droit privé) : mutation au fil de l'eau en janvier 2025.

Conséquence sur les postes vacants d'enseignants-chercheurs de l'UFR :

- Section 05 (sciences économiques), 3 MCF (maître de conférences) : retraites de Mme Fabienne OGUER, de Mme Bernadette NICOT et de M. Jean-Louis DONEY (transformation du poste de professeur agrégé en MCF) et 2 PU (professeur d'université) : retraite de Mme Florence NAEGELEN et départ à la mutation de M. Christian AT
- Section 01 (droit privé), 2 MCF : retraite de Mme Nicole CHARDIN et mutation de M. Nicolas DI CAMILLO
- Section 02 (droit public), 1 MCF (poste créée) et 1 PU : disponibilité de Mme Marie-Odile PEYROUX-SISSOKO
- Section 27 informatique, 1 MCF : retraite de M. Hassan MOUNTASSIR (transformation poste PU en MCF).

Concernant le poste de PAST (professeur associé) : reconduction du contrat de Mme Isabelle MOESCH pour 3 ans.

Pour la campagne BIATSS (personnels administratifs et techniques), M. LANG indique que le poste d'IGE (ingénieur d'études) ingénieur pédagogique proposé au concours en 2024 est infructueux. Les 2 candidats reçus ne se sont pas présentés et leurs réponses tardives n'ont permis de reproposer le poste au concours en 2025. Celui-ci sera proposé au mouvement interne et s'il n'y a pas de candidat, un recrutement d'un personnel contractuel sera effectué.

8. Questions diverses

- Préparation commissaire de justice : lors de la création de cette formation, il avait été proposé l'année dernière de retenir un tarif fixe de 243 € qui correspondait au tarif master. Or le tarif master varie chaque année, aussi il est proposé de remplacer ce tarif fixe par le tarif master en vigueur chaque année.

Résultat du vote : 0 contre 0 abstention et 26 pour.

- Prochain conseil de gestion : celui-ci est fixé au mardi 24 juin 2025 à 10h. M. LANG informe le conseil de gestion que l'ordre du jour comprendra notamment l'élection du prochain directeur ou de la prochaine directrice car son mandat de 5 ans prend fin (élection en juillet 2020). Mme DEVILDER demande à M. LANG s'il peut se représenter et si c'est le cas s'il est dans ses intentions de le faire. M. LANG répond qu'il est possible de faire 2 mandats consécutifs (au maximum) et qu'il envisage effectivement de briguer un second mandat.







L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.

ABROGATIONS

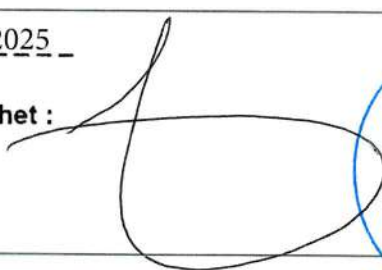

DEMANDE D'ABROGATION
COMPOSANTE : UFR SJEPG
INTITULE du diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel l'abrogation est demandée :

DU Evaluator Social de l'Autonomie des Personnes Agées à Domicile (ESAPAD)




VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Isabelle Moesch	04/03/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Christine Lopez	25/03/2025		
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Pascal Gillon	18/03/2025		


VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : 25/03/2025 _ Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Christophe Lang	Date : 18/03/2025 _ Signature et cachet :  







DEMANDE D'ABROGATION
COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé (Besançon)
INTITULE du diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel l'abrogation est demandée :
DIU CHIRURGIE DE LA MAIN
Il sera remplacé par le DIU FORMATION AVANCEE EN CHIRURGIE DE LA MAIN
VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Laurent OBERT	03/04/25		Pour la Présidente de l'UFI et par délégation La Responsable des Services Administratifs
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	04/04/2025		UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTE UFR SANTÉ Carole COINTEAU
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	15/04/2025		UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR République française



VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Pr Thierry MOULIN, Mr le Doyen de l'UFR Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

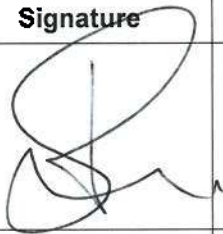

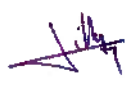

DEMANDE D'ABROGATION
COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé (Besançon)
INTITULE du diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel l'abrogation est demandée :
DIU CLINIQUE DU PSYCHOTRAUMATISME ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT
VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Thierry MOULIN	<u>18, 03, 2025</u>		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	<u>18, 03, 2025</u>	La Responsable des Services Administratifs 	
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	<u>02/ 04 / 2025</u>		


VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14</u> / 04 / 2025 <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Pr Thierry MOULIN, Mr le Doyen de l'UFR Sciences de la Santé	Date : 16 / 04/ 2025 Signature et cachet :  





DEMANDE D'ABROGATION
COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé (Besançon)
INTITULE du diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel l'abrogation est demandée :
DIU NATIONAL DE TELEMEDECINE
Il sera remplacé par le DIU NATIONAL DE TELEMEDECINE – TELESOIN – SANTE NUMERIQUE
VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Thierry MOULIN	14/04/2025		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	14/04/2025		Pour la Présidente de l'UF: et par délégation La Responsable des Services Administratifs Carole COINTEAU
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	08 / 04 / 2025		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14/04/2025</u> Joindre la délibération
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Pr Thierry MOULIN, Mr le Doyen de l'UFR Sciences de la Santé	Date : <u>16/04/2025</u> Signature et cachet : 

DEMANDE D'ABROGATION
COMPOSANTE : UFR des Sciences de la Santé (Besançon)
INTITULE du diplôme d'établissement (DU-DIU) pour lequel l'abrogation est demandée :
DIU PSYCHIATRIE DU SUJET AGE
VISA DU PORTEUR ET DES SERVICES D'APPUI DE LA FORMATION

Qualité	Prénom, Nom	Date	Signature	Cachet
Visa pédagogique : Porteur du projet de la formation	Pr Thierry MOULIN	<u>18/03/2025</u>		
Visa administratif : Responsable de scolarité de la composante	Mme Carole COINTEAU	<u>18,03,2025</u>	La Responsable des Services Administratifs  Carole COINTEAU	
Visa financier : Directeur du service Formation continue et Alternance	Mr Pascal GILLON	<u>02 / 04/ 2025</u>		

VISA DE LA DIRECTION DE LA COMPOSANTE

Avis du conseil de la composante	Date : <u>14 /04/25</u> <u>Joindre la délibération</u>
Directeur de la composante, Prénom, Nom : Pr Thierry MOULIN, Mr le Doyen de l'UFR Sciences de la Santé	Date : <u>16 / 04 /2025</u> Signature et cachet : 